



Richard Ferrand, enquête sur un mélange des genres

► « Le Monde » a enquêté sur les liens d'intérêts que cultive depuis vingt ans le ministre de la cohésion des territoires, mêlant affaires privées et vie publique

► A la tête des Mutuelles de Bretagne de 1998 à 2012, il a fait bénéficier de plusieurs contrats des proches, dont son ex-femme et sa compagne

► Député socialiste, il a déposé une proposition de loi favorisant les intérêts du monde mutualiste, alors qu'il était toujours rémunéré par celui-ci

► Il a embauché comme assistant parlementaire, sans le signaler, le compagnon de celle qui lui a succédé à tête des Mutuelles de Bretagne

► Saisie d'une affaire d'achat immobilier à Brest, révélée par « Le Canard enchaîné », la justice a classé sans suite

PAGES 6-7



« NOUS NOUS SOMMES TOUT DIT »

► A l'occasion de la visite du chef d'Etat russe en France, Emmanuel Macron et Vladimir Poutine ont exposé leurs divergences sur la Syrie et l'Ukraine

PAGE 2 ET EDITORIAL PAGE 22

Emmanuel Macron et Vladimir Poutine, au château de Versailles, lundi 29 mai.

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/
FRENCH POLITICS POUR « LE MONDE »

Société Sur Internet, le prospère trafic de faux diplômes

Du baccalauréat au doctorat, un grand nombre de sites proposent de fausses attestations d'études. Entreprises mais aussi étudiants sont victimes de ces lucratives arnaques

PAGE 10

Législatives Dans le Nord, des fiefs PS menacés

Les socialistes risquent de perdre en juin des circonscriptions acquises depuis des décennies. Martine Aubry s'alarme de cette perte d'influence

PAGE 8

Distribution
Alexandre Bompard favori pour diriger Carrefour

CAHIER ÉCO - PAGE 5

Nucléaire
La Commission européenne autorise le rachat d'Areva NP par EDF

CAHIER ÉCO - PAGE 3

Israël
A Silwan, les Palestiniens emmurés de Jérusalem-Est

PAGE 4



Les partis meurent longtemps

par MICHEL OFFERLÉ

Sur les décombres de l'ancien système, les nouveaux mouvements politiques, que ce soit En marche! ou La France insoumise, doivent s'ancrer dans la société et se structurer s'ils veulent espérer durer et remplacer les vieux partis en déliquescence

PAGE 20

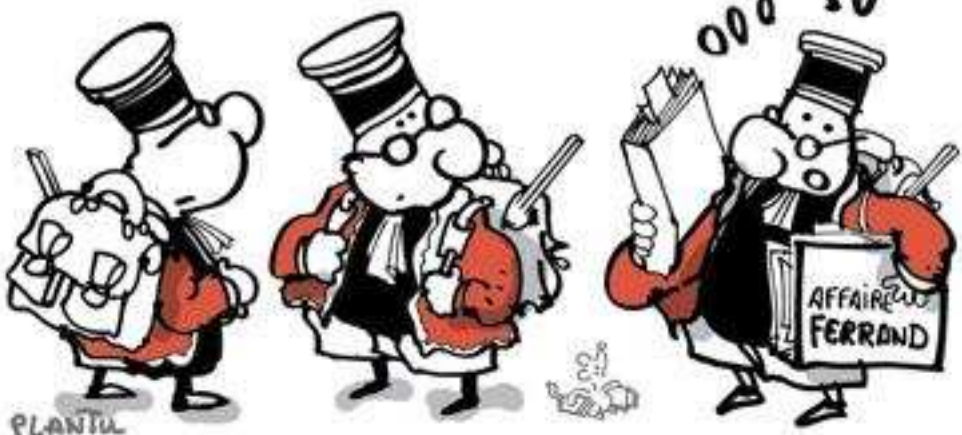
Musique
Teodor Currentzis, chef d'orchestre survolté

PAGE 12

LE REGARD DE PLANTU

Le gouvernement ne veut plus de devoirs à la maison

AH! BEN TANT MIEUX!!



PLANTU

Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

PACK BORÉALE ANDRÉ RENAULT
PACK SMALL BULTEX
PACK KARA EPEDA
PACK KYOTO TRECA

Les offres PACKS

Espace Topper

MATELAS + SOMMIER + PIEDS + LIVRAISON

À PARTIR DE **849€***
Du 20/05 au 18/06
*Prix du pack Bultex

Les offres Packs sont valables sur les matelas et sommiers en 140 et 190. Livraison sur Paris-IDF.

Espace Topper
A Paris depuis 1926

Rive gauche sur 500 m²: 66 rue de la Convention Paris 15^e
01 40 59 02 10 - 7j/7 - M^o Boucicaut, P. gratuit

Rive droite sur 300 m²: 56-60 cours de Vincennes Paris 12^e
01 43 41 80 93 - 7j/7 - M^o Porte de Vincennes ou Picpus

Canapés, armoires lits, mobilier, dressings CeLio, meubles Gautier: toutes nos adresses sur www.topper.fr



Vladimir Poutine et Emmanuel Macron au château de Versailles, le 29 mai.

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/
FRENCH POLITICS
POUR « LE MONDE »

A Versailles, la leçon de Macron à Poutine

Le chef de l'Etat s'est montré très ferme sur les valeurs et au sujet des conflits en Syrie et en Ukraine

Un accueil avec tous les honneurs, dans la cour royale du château de Versailles. Il fait une chaleur étouffante, en ce début d'après-midi du 29 mai, quand la limousine noire de Vladimir Poutine s'arrête au pied du tapis rouge. Quelques marches plus haut, dans la cour de marbre damée de noir et blanc, Emmanuel Macron attend le président russe, encadré de gardes républicains aux casques étincelants. L'image est belle, soignée. C'est la première fois que le jeune président français reçoit son homologue russe, de vingt-cinq ans son aîné. Scrutée, cette invitation est aussi sa toute première initiative diplomatique.

Il y a la symbolique du lieu et du moment, trois cents ans après la visite à la cour française du tsar Pierre le Grand, qui fut séduit par Louis XV, âgé de 7 ans seulement. « Pierre le Grand est le symbole de cette Russie qui veut s'ouvrir sur l'Europe et en tirer tout ce qu'elle a de grand et de fort », a souligné Emmanuel Macron, lors d'une conférence de presse commune dans la galerie des Batailles, habillée de grandes toiles célébrant les victoires militaires françaises. Même subliminal, le message est clair.

Certes, Emmanuel Macron a rappelé que « pour tous les enjeux le dialogue avec la Russie est essentiel ». Mais le dialogue entre les deux hommes, qui a duré plus d'une heure, semble avoir été pour le moins musclé. En cela, le langage des corps était plus parlant que les mots. Au côté d'un président français sûr de lui et rayonnant, l'homme fort du Kremlin paraissait plus tendu, le visage fermé. « La diplomatie n'est pas une affaire de chimie personnelle mais elle consiste à apporter des solutions à des problèmes concrets. (...) Nous avons eu un dialogue direct et franc. Nous nous sommes tout dit », a affirmé M. Macron, interrogé sur le « climat » de

la rencontre. De son côté, M. Poutine a évoqué des « points de friction » qui seront selon lui dépassés par les intérêts communs, notamment économiques.

Cette rencontre se voulait avant tout une « visite de travail », simple et sans mondanités, malgré le prestige du cadre. Recevoir Poutine à Versailles, c'était souligner l'importance du face-à-face, tout en évitant de lui donner un caractère trop officiel. Après leur tête-à-tête et le déjeuner avec les délégations, les deux présidents ont visité au Grand Trianon l'exposition « Pierre le Grand, un tsar en France », qui commémore cet événement fondateur des « liens anciens et particuliers » entre les deux pays, comme l'avait rappelé M. Macron lors d'un entretien téléphonique avec M. Poutine, au lendemain de sa victoire.

Comme prévu, le président français n'a pas accompagné son invité en fin de journée au centre culturel orthodoxe parisien, que Vladimir Poutine n'avait pu inaugurer en octobre 2016. François Hollande lui avait alors fait comprendre le caractère inopportuniste d'un tel séjour à Paris, alors que son aviation pilonnait Alep-Est et que ses diplomates bloquaient toute résolution sur la Syrie au Conseil de sécurité de l'ONU.

« Lignes rouges »

Les relations franco-russes ont été mises à mal, ces dernières années, par l'annexion de la Crimée par Moscou et sa déstabilisation de l'est de l'Ukraine – qui ont notamment entraîné des sanctions européennes –, puis par l'engagement militaire russe au côté de Damas. La dernière visite bilatérale remonte à 2012, même si le président russe s'est rendu plusieurs fois en France depuis, mais dans un cadre avant tout multilatéral.

Pour cette première rencontre, M. Macron n'a pas ménagé son interlocuteur sur les sujets les plus difficiles, aussi bien les droits de

« Toute utilisation d'armes chimiques en Syrie fera l'objet de représailles, en tout cas de la part des Français »

EMMANUEL MACRON

l'homme en Russie que les grands dossiers internationaux. « Si nous n'avons pas un accord franc et sincère, nous n'arriverons à rien en Ukraine et en Syrie », a-t-il expliqué, en annonçant une réunion « ces prochains jours ou ces prochaines semaines » au « format Normandie » – c'est-à-dire sous le parrainage de Paris et de Berlin et avec les présidents russe et ukrainien – afin de relancer les accords de Minsk de février 2015, qui avaient permis un trop fragile ces-

sez-le-feu sans pour autant déboucher sur une solution politique du conflit dans l'est de l'Ukraine. Sans cela, il ne pourra y avoir de levée des sanctions.

Sur la Syrie, le chef de l'Etat a été aussi très ferme, rappelant les « lignes rouges » de Paris. « Toute utilisation d'armes chimiques, par quelque force que ce soit, fera l'objet de représailles, en tout cas de la part des Français », a-t-il averti, tout en soulignant la nécessité d'une solution politique « inclusive », capable de tenir dans la durée, « qui implique de discuter avec l'ensemble des parties, y compris Assad ». « Il s'agit d'éviter la désagrégation de l'Etat syrien et la fragilisation de la région », a-t-il précisé, rappelant la « priorité commune » : éradiquer l'organisation Etat islamique et le terrorisme.

Avec cette rencontre à Versailles – et avant celle, samedi, avec le premier ministre indien, Narendra Modi –, Emmanuel Macron achève une longue séquence di-

plomatique. Du sommet de l'OTAN à Bruxelles au G7 de Taormine, elle lui a permis de connaître personnellement ses principaux homologues, ou parfois de les revoir, comme Angela Merkel. Face à des interlocuteurs tels que Vladimir Poutine, Recep Tayyip Erdogan ou Donald Trump « qui sont dans le rapport de force », il avait confié au *Journal du dimanche* sa volonté « de ne rien laisser passer lors des échanges bilatéraux car c'est le seul moyen de se faire respecter ».

« Droits des minorités »

Il l'a montré lors de ce face-à-face, en affrontant les questions qui irritent le plus le Kremlin. Il a notamment insisté sur « l'importance aux yeux de la France du respect des droits de toutes les personnes, de toutes les minorités, de toutes les sensibilités », évoquant notamment les persécutions contre les homosexuels en Tchétchénie et la répression contre les orga-

nisations non gouvernementales (ONG). La cellule diplomatique de l'Elysée avait pris l'initiative d'inviter le 24 mai une demi-douzaine d'ONG engagées dans la défense des droits de l'homme, pour dresser un état des lieux. Au moment de la rencontre à Versailles, l'association SOS homophobie annonçait que la France accueillait son premier réfugié gay tchétchène.

M. Macron n'a pas hésité non plus à fustiger RT et Sputnik, deux médias russes financés par le Kremlin, qu'il a qualifiés d'« organes d'influence et de propagande mensongère » à l'origine de « contre-vérités infamantes ». Ils avaient évoqué durant la campagne ses « origines Rothschild » ou ses « affinités homosexuelles », et avaient été de ce fait écartés de la campagne. Vladimir Poutine, qui a nié toute ingérence dans les élections françaises tout en assumant d'avoir reçu Marine Le Pen à Moscou, est resté de marbre. ■

SOLENN DE ROYER ET MARC SEMO

L'art et la manière présidentiels, du Louvre au Trianon

LES DEUX HOMMES avancent sur le parquet impeccablement ciré, comme s'ils glissaient. Cette lente marche dans la galerie des Batailles, sous l'immense voûte décorée d'or et de marbre, semble durer une éternité. De part et d'autre de cette longue pièce d'apparat, la plus vaste du château de Versailles, une trentaine de tableaux retracent quinze siècles de succès militaires français, de la victoire de Clovis à Tolbiac à celle de Napoléon à Wagram.

C'est dans cette aile sud dédiée à la gloire nationale qu'Emmanuel Macron a choisi de donner une conférence de presse au côté de Vladimir Poutine, reçu le 29 mai. Pour ce jeune président soucieux d'affirmer son aura et son autorité, et qui se vante de ne pas redouter les rapports de force avec ses homologues, c'était tout un symbole. Encore un.

Depuis le soir de sa victoire, fêtée au pied de la pyramide du Louvre illuminée, en passant par sa descente des Champs-Élysées à

bord d'un véhicule de commandement, jusqu'au choix de Versailles pour y recevoir en majesté le président russe, Emmanuel Macron multiplie les recours aux symboles. Empruntés aux mêmes registres – autorité, force, grandeur, solennité –, ceux-ci contribuent à sculpter son image, tout en redonnant à la fonction présidentielle deux dimensions – verticalité et sacralité – propres à l'esprit de la V^e République, qui avaient semblé s'évanouir sous les deux quinquennats précédents.

Comblant des manques

« A l'évidence, Emmanuel Macron a une stratégie en la matière », analyse Olivier Ihl, professeur de science politique à l'institut d'études politiques de Grenoble. A travers des emblèmes, des références, des poses, il cherche à définir un style présidentiel. Ces références permettent aussi de combler ou de masquer des manques ou fragilités : la jeunesse du président, son inexpérience,

ou le fait qu'il n'a pas effectué son service militaire, poursuit l'auteur d'*Une histoire de la représentation* (Crouquant, 2016).

A l'Elysée, où l'on savoure la « bonne réception » de ces premiers pas présidentiels, on assume de puiser ainsi dans le symbolisme. « Ces symboles préexistaient dans l'imaginaire collectif mais ils s'étaient affaiblis, aplatis avec le temps. Notre travail est de les réhabiliter, de leur redonner un relief », explique un conseiller, sans cacher que cette stratégie sert avant tout à séduire, à susciter l'adhésion.

François Hollande s'était souvent réfugié dans l'histoire et la dimension mémorielle de la fonction pour recréer du lien et du consensus, à défaut d'avoir pu faire valoir des résultats. Emmanuel Macron devra éviter de tomber dans ce piège. Il semble en être conscient. L'ancien assistant de Paul Ricœur rappelle volontiers que « l'histoire nous dépasse ». Et elle oblige. ■

S. DE R. ET M. SE.

ISRAËL-PALESTINE, 50 ANS D'OCCUPATION

A Silwan, les emmurés de Jérusalem-Est

Les habitants de ce quartier arabe se sentent abandonnés et voient leurs logements convoités par les colons

Il y a cinquante ans, le 10 juin 1967, Israël remportait une victoire éclair et spectaculaire sur les armées arabes, prenant le contrôle de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, du plateau du Golan et de la bande de Gaza, lors de la guerre des Six-Jours. En un demi-siècle, les colonies se sont multipliées dans les territoires occupés. Avec le temps, ce régime de domination a affecté les deux sociétés, israélienne et palestinienne, comme le montrent les reportages que nous publions cette semaine.

JÉRUSALEM - correspondant

Silwan est une cuvette aux remugles puissants. Les débris n'y sont pas ramassés ; on dirait qu'ils se sont fondus dans le paysage. La vallée surpeuplée (30 000 habitants) cuit à l'étouffée au pied de la vieille ville de Jérusalem. Les cars de touristes traversent deux de ses artères, pour parvenir au sommet du quartier. Là se dresse la Cité de David, site archéologique en plein essor, chéri par la droite messianique israélienne.

Les écoliers en uniforme remontent les ruelles sinueuses, entre les murs couverts d'inscriptions contre l'occupation. Leurs grands-parents, leurs parents et eux-mêmes n'ont connu qu'une vie d'abandon. Lorsqu'ils lèvent la tête, ils voient les drapeaux israéliens ornant les maisons isolées et barricadées des colons, puis le dôme noir de la mosquée Al-Aqsa sur l'esplanade des Mosquées, et enfin le soleil indifférent.

Un projet de téléphérique devrait voir le jour dans trois ans pour relier l'ancienne gare ottomane, située à Jérusalem-Ouest, à la vieille ville. Les touristes, qui éviteront ainsi les embouteillages, passeront juste au-dessus des habitants de Silwan. De leur cocoon métallique, ils verront la pauvreté s'étendre sous leurs pieds.

Un air de favela

Tel est le sort de Jérusalem-Est et de ses quartiers arabes. Conquis et annexés par Israël après la guerre de 1967, ils sont restés une sorte de trou noir sans rattachement véritable. Leurs habitants n'ont partagé ni le développement de Jérusalem-Ouest ni le destin cahoteux de la Cisjordanie. Silwan pourrit sur pied. Ses maisons empilées de façon anarchique, souvent bâties sans autorisations ni plan urbain, lui donnent un air de favela.

Teddy Kollek, maire de Jérusalem de 1965 à 1993, était opposé à l'installation de familles juives au milieu des quartiers palestiniens, anticipant les frictions. Depuis, tout a changé. Un grignotage, lent et méthodique, a été organisé par les colons, avec le soutien des autorités. Près de 500 juifs religieux vivent ici. Au total, 3 000 juifs sont disséminés dans les

quartiers palestiniens à Jérusalem-Est sur 200 000 colons installés dans l'ensemble de la partie orientale de la ville. La police et des sociétés privées assurent un service de sécurité permanent autour de leurs domiciles et le long de leurs déplacements dans le quartier. Fin 2014, on apprit à la Knesset (Parlement) que le coût annuel de cette protection s'élevait à 30 000 shekels (7 800 euros) par colon à Jérusalem-Est.

Plusieurs modes d'action ont été employés pour élargir la pré-

sence juive au cœur des communautés palestiniennes. Des maisons ont été saisies faute d'un propriétaire dûment enregistré. D'autres ont été rachetées à un prix généreux, souvent par des intermédiaires masquant l'identité des futurs habitants. Depuis 1991, avec le soutien du gouvernement, El Ad aide ainsi les familles juives à s'installer. Des organisations assimilées à la droite messianique rêvent d'un Silwan débarrassé des Palestiniens.

Affrontements

Les habitants du quartier d'Al-Bustan sont particulièrement fragilisés. La mairie voudrait créer un parc dans le prolongement de la Cité de David. Les maisons sont menacées de destruction. Un comité s'est organisé pour défendre les droits des habitants. Fakhri Abou Diab est à sa tête. Homme affable et pondéré, il reçoit dans sa maison dotée d'un petit jardin, luxe rare. « Ici, je sens encore l'odeur de ma mère. » Fakhri Abou Diab et sa famille n'osent plus s'absenter de Silwan ; ils ont peur que les bulldozers israéliens en profitent pour raser leur domicile. Les documents de propriété

ne changent rien. La zone est classée historique. « L'objectif de la mairie est de tous nous expulser, dit-il, alors que les maisons ont été construites sous l'empire ottoman et le mandat britannique. »

Le comité continue à se battre. Il essaie de prévenir le rachat des maisons par les colons - quelques dizaines de transactions à ce jour. Fin décembre, un habitant allait céder la sienne, sans même en informer ses enfants. Chauffeur de taxi très endetté, il n'a pas résisté à la proposition : 250 000 dollars. Discrètement, le comité est intervenu. Grâce à des fonds arrivés de l'étranger, de Turquie et d'Indonésie, il a couvert la somme et proposé à cet homme de lui louer les lieux. Son identité est tenue secrète. L'historien Mahdi Abdoul Hadi, directeur du centre Passia,

nous avait prévenus : « Abandonner sa propriété, donc le futur de ses enfants, c'est de la collaboration, nous reléguant au statut de traître à la cause et à la nation palestiniennes. A mes yeux, vous êtes perdus, c'est un suicide. »

Fakhri Abou Diab sort une pochette avec des documents. Il paie la taxe d'habitation, comme tout résident de Jérusalem, soit la somme conséquente de 4800 shekels par an (1200 euros). Quels services obtient-il en échange ? La question relève de la plaisanterie. Aucun. Les éboueurs ne descendent jamais dans les ruelles.

Par contre, les artères où se trouvent les maisons des colons sont pavées et impeccables. Pas de terrain de jeu pour les enfants, pas d'école maternelle. La poste ? « L'assurance maladie m'a adressé une lettre, un jour, que j'ai reçue trois mois après la date butoir prévue pour y répondre. » Les policiers viennent de temps à autre coller un PV sur les voitures mal garées, sanction surréaliste en ces lieux dépourvus de parking.

Parfois, les accès à Silwan sont barrés, lorsque la tension monte. Des affrontements sporadiques opposent les forces de l'ordre à

des jeunes. « Dès qu'un colon se plaint, il y a des vagues d'arrestations », assure Lawahiz Choukhi, une habitante de 57 ans, s'appuyant sur une canne. L'un de ses fils a été tué pendant l'un de ces heurts à Silwan ; son jumeau est en prison depuis dix mois. Pendant que Lawahiz Choukhi raconte leur histoire, deux hommes en armes, radio à la ceinture, escortent une mère de famille israélienne, fichu noué sur la tête, avec une poussette.

Une petite mosquée et une crèche jouxtent le bassin de Silwan, un réservoir d'eau millénaire. Jésus y aurait déposé un aveugle de naissance pour se laver après avoir appliqué de la boue sur ses yeux. Il en fut guéri. Il y a quelques dizaines d'années, les femmes venant d'accoucher plongeaient leur nouveau-né dans cette eau. Le bassin étroit a un charme fou. Mais son histoire et ses attraits souterrains sont aussi une malédiction pour les habitants, en raison des fouilles archéologiques engagées au nord de Silwan. Les murs se fissurent.

« Ni vérité ni justice »

Devant la mosquée, Youssef R., 60 ans, se montre volubile, mais refuse de donner son nom. « J'ai déjà été visé par quatre enquêtes et j'ai passé dix-sept jours en prison pour rien, alors non, merci. » Sa boutique de souvenirs va mal, faute de clients. Dans une vie antérieure, il fut avocat, défendant les jeunes comparissant devant les tribunaux militaires israéliens. « J'ai arrêté car, dans ces enceintes, il n'y a ni vérité ni justice. »

Youssef R. se souvient de l'époque où les enfants palestiniens pouvaient librement circuler partout. Ils se baignaient dans le bassin. « Aujourd'hui, les gamins de Silwan n'ont rien à faire et nulle part où aller. Et pendant ce temps, dans les quartiers juifs, il y a des espaces verts, des centres commerciaux, une vie agréable. Depuis 1967, on vit dans le mensonge, celui de négociations n'aboutissant à rien. Et pendant ce temps, El Ad veut judaïser Silwan et jeter les Palestiniens dehors. » On lui demande s'il a pensé à quitter le quartier. Le grand homme aux cheveux blancs se tend : « Déménager ? C'est une question stupide. C'est une question sioniste. »

Ce même attachement viscéral à Silwan, on l'entend chez Mariam Bcheir. Comme Youssef R., elle a 60 ans. Elle, toutefois, a apprécié sa vie professionnelle d'enseignante de mathématiques au contact des Israéliens. Célibataire, elle est restée à Silwan pour s'occuper de ses parents. Sa maison se situe à quelques dizaines de mètres en contrebas de la Cité de David, entre plusieurs domiciles de colons. « La zone est très tendue, on n'ouvre la porte à personne et on ne signe aucun document en hébreu, dit-elle. Notre vie est pleine de souffrances. Mais on peut renoncer à son âme, pas à sa terre. »

Des pots de fleurs et des citronniers donnent l'illusion qu'on peut mener une existence normale. Mais il n'y a pas de normalité. Mme Bcheir raconte qu'un prisonnier palestinien, détenu longtemps en Israël, a vendu son appartement à des colons, dans un bâtiment de trois étages, alors que sa mère vit au rez-de-chaussée. Divorcé, il a abandonné sa femme et ses enfants. On ne l'a plus jamais revu à Silwan. ■

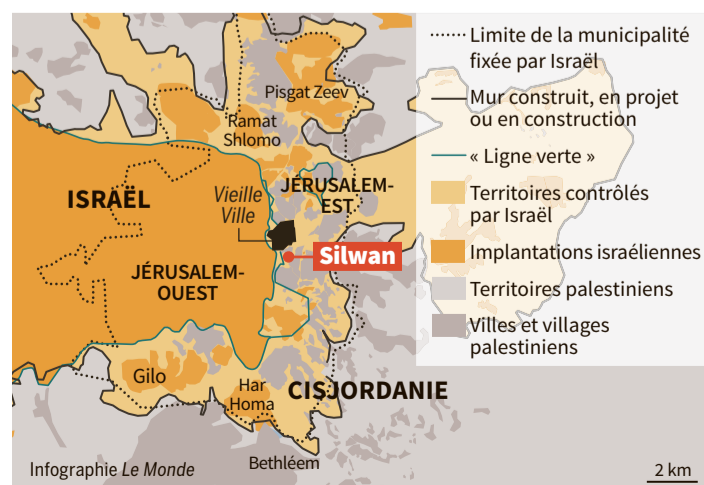
PIOTR SMOLAR

Demain, le troisième volet de notre série : Les ONG, la cinquième colonne israélienne



Fakhri Abou Diab est à la tête d'un comité qui défend les droits des habitants de Silwan, dans Jérusalem-Est.

TANYA HABJOUQA/
NOOR IMAGES
POUR « LE MONDE »



Les FARC en apprentis de la vie civile en Colombie

L'opposition, en campagne pour la présidentielle de 2018, veut « déchirer » l'accord de paix avec la guérilla

REPORTAGE
ICONONZO (COLOMBIE) -
envoyée spéciale

Les FARC ont tenu parole. Comme le prévoit l'accord de paix signé en décembre 2016, les 6934 guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (extrême gauche) se sont regroupés : ils vivent, depuis quatre mois, cantonnés dans vingt-six « zones cantonales transitoires de normalisation » créées pour l'occasion.

« Le gouvernement du président Juan Manuel Santos [centre droit], lui, n'a pas respecté ses engagements », soupire Gregory, guérillero de la zone d'Icononzo, dans le département du Tolima. La date de remise définitive des armes de la guérilla, qui avait été fixée au 31 mai, a d'ailleurs été repoussée de vingt jours.

A quatre heures de route de Bogota, la zone d'Icononzo se trouve au cœur d'une région historiquement dominée par les FARC. Des bulldozers y travaillent dans la boue. Les baraquements, qui auraient dû être prêts au 31 janvier, ne sont toujours pas finis. Les trois cents guérilleros de la zone vivent sous des bâches en plastique vert et noir, comme ils ont vécu pendant cinquante-deux ans de conflit armé.

L'éloignement de certaines zones et les pluies torrentielles des dernières semaines ont compliqué la construction des infrastructures promises. C'est du moins la version du gouverne-



ment. L'inefficacité administrative et la corruption ont leur part de responsabilité. « Tout le calendrier de la mise en application de l'accord a pris du retard, mais notre volonté de paix est intacte », poursuit Gregory, responsable des communications.

A Icononzo, la structure de l'organisation a été maintenue. Les guérilleros sont divisés en « compagnies » comme au maquis. Mais ils sont tous en civil et plus personne ne porte d'arme. Mitraillettes et explosifs ont été rangés dans des « coffres ». Les cours de marxisme du petit matin ont été remplacés par de la mise à niveau scolaire. Les guérilleros se répartissent en plusieurs groupes : certains apprennent tout juste à lire et à écrire, d'autres vont bientôt présenter l'examen qui leur permettra d'entrer à l'université. La majorité se situe entre les deux.

Une demi-douzaine de petits enfants jouent entre les tentes en plastique. Des bébés se promènent de bras en bras. Quatre femmes sont enceintes. « C'est bien, la

paix, on peut faire des enfants tranquillement », se réjouit Patricia, en allaitant son bébé de six mois. Dans le maquis, les femmes étaient contraintes d'avorter ou de laisser leur enfant à leur famille. La presse colombienne a raillé le baby-boom des FARC. « Quelle meilleure garantie de la bonne foi des guérilleros que cette vague de naissances ? », demande l'analyste Jorge Restrepo.

Discours bien appris

L'ONU est chargée de superviser la remise de l'arsenal. Des milliers d'armes doivent être inventoriées avant d'être détruites. Les chefs des FARC ont révélé l'existence de quelque 900 caches d'armes, dissimulées au plus profond de la jungle et dans les replis perdus des Andes. L'ONU dispose des coordonnées. Mais il faut encore aller les vider. Une fois sans armes, les FARC devront s'en remettre à la force publique pour assurer la sécurité des zones de transi-

tion. Une mission tripartite (armée, FARC, ONU) supervise le cessez-le-feu, en vigueur depuis août 2016. Il a été respecté.

« A Icononzo, la situation est relativement tranquille », explique un membre de la mission. Mais partout ailleurs, ou presque, le repli des FARC a avivé les tensions. Les bandes mafieuses et la petite guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN, castriste) tentent de prendre la place. Des milices paramilitaires d'extrême droite se reconstituent pour empêcher la mise en œuvre des réformes agraires prévues par l'accord. Aux yeux des partisans de la paix, que le dépôt des armes tarde trois ou six mois de plus que prévu n'a guère d'importance, au vu de ce qui est en jeu. Le problème, c'est que la politique s'en mêle.

La campagne pour la présidentielle de 2018 a démarré. A droite, l'ex-président Alvaro Uribe (2002-2010) continue de tirer à boulets rouges sur l'accord signé avec les

FARC. Lors de la convention de son parti, le 7 mai, l'ex-ministre Fernando Londono déclarait : « Le parti se doit de déchirer en mille morceaux ce maudit bout de papier. » A la télévision, le chef des FARC, Rodrigo Londono, alias Timochenko, décidément conciliant, a répondu : « Nous ramassons les morceaux. »

La « mise en lois » de l'accord de paix a aussi pris du retard. Alors que les textes déjà approuvés par le Congrès l'ont été d'une courte majorité, une récente décision de la Cour constitutionnelle a mis un frein à l'utilisation du « fast

track » (procédure rapide). Désormais, les lois pour la mise en œuvre de l'accord ne seront plus votées en bloc, mais article par article. La décision de la Cour ouvre-t-elle la voie à une modification unilatérale de l'accord de paix ? « La paix est en danger », a déclaré le ministre de l'intérieur démissionnaire Juan Fernando Cristo. « Nous savions que ce ne serait pas facile », disent les FARC, qui semblent confiantes.

A Icononzo, le discours est bien appris, le vocabulaire précis. Les termes de « démobilisation » et de « remise des armes » sont bannis. « Nous nous sommes battus dans le maquis pendant un demi-siècle et à la table des négociations pendant quatre ans. Nous allons continuer à nous battre pour forcer l'Etat à tenir ses engagements », explique Carlos Antonio Lozada, membre de la direction des FARC, chef de la zone d'Icononzo et père d'une fille depuis deux mois. ■

« C'est bien, la paix, on peut faire des enfants tranquillement »

PATRICIA
membre des FARC

MARIE DELCAS

Au Mexique, une Indienne candidate à la présidence

Les représentants de 58 peuples indigènes du Mexique ont désigné, dimanche 28 mai, dans l'Etat du Chiapas (sud), une candidate indépendante à la présidentielle de 2018. Soutenue par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), l'initiative marque un tournant stratégique pour le mouvement de l'ancien sous-commandant Marcos, qui a toujours rejeté le système politique, les partis et la conquête du pouvoir. Maria de Jesus Patricia, Indienne Nahua de 57 ans, a été élue par les membres du Conseil indigène de gouvernement (CIG), créé la veille à San Cristobal de Las Casas, au Chiapas, par 230 dirigeants zapatistes et plus de 800 délégués indiens venus de 26 Etats du Mexique. Cette guérilleuse traditionnelle de l'Etat de Jalisco (ouest), mère de trois enfants, a aussi été nommée porte-parole du CIG, chargé de défendre les droits des 16 millions d'Indiens mexicains. Le charismatique sous-commandant Marcos, qui se fait appeler Galeano depuis 2014, a participé sans faire de déclaration à l'événement, organisé vingt-trois ans après le soulèvement armé des zapatistes au Chiapas.

L'ARMÉE ZAPATISTE DE LIBÉRATION NATIONALE OPÈRE UN TOURNANT, ALORS QU'ELLE REFUSAIT JUSQU'ICI DE JOUER LE JEU DES INSTITUTIONS

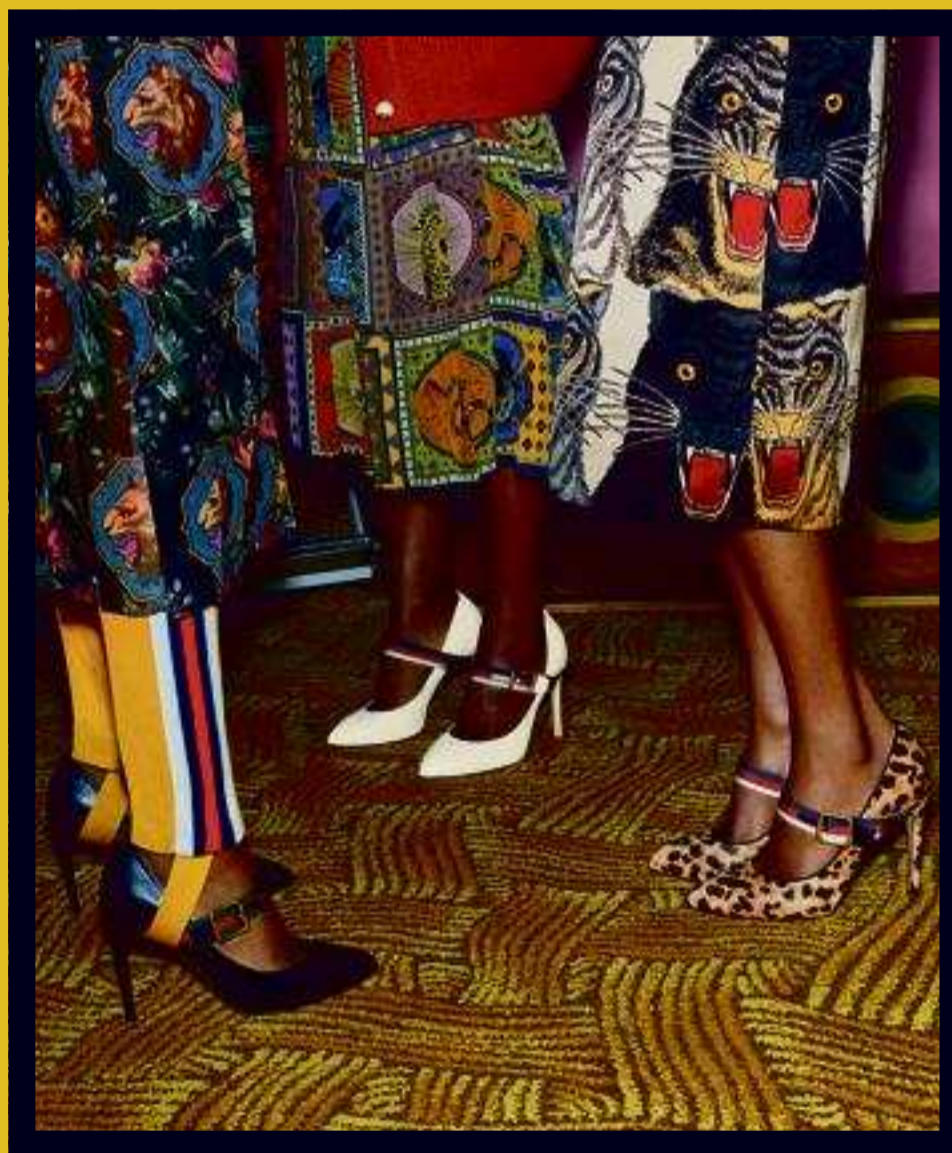
C'est une petite révolution pour l'EZLN, qui refusait jusqu'ici de jouer le jeu des institutions, jugées discriminantes envers les Indiens. « Notre lutte n'est pas pour le pouvoir, mais un appel aux peuples originaires et à la société civile à renforcer notre résistance », avait clarifié l'EZLN dans un communiqué, en octobre 2016, après l'annonce de la nomination d'une candidate indienne à la présidentielle. Un mois plus tard, l'EZLN précisait qu'elle ne serait pas choisie dans ses rangs, mais au sein du Conseil national indigène, créé en 1996.

L'EZLN profite d'une réforme constitutionnelle, entrée en vigueur en 2014, qui autorise les candidatures électorales indépendantes. « L'EZLN n'a jamais été abstentionniste, mais reste antiparti », souligne Gilberto Lopez y Rivas, anthropologue et spécialiste du mouvement zapatiste. La désignation d'une candidate, femme et indienne, est un acte symbolique dans un pays machiste, visant à redonner du souffle aux aspirations d'émancipation des peuples indigènes, mais aussi des autres victimes du néolibéralisme. »

Les accords constitutifs du CIG précisent que l'organisme est chargé d'organiser politiquement les communautés indiennes, selon une logique de prises de décision horizontales et collectives, respectueuse de leurs us et coutumes respectifs. Une commission juridique devrait être créée pour épauler les communautés dans leurs luttes pour le respect de leurs droits, alors que sept Indiens sur dix sont pauvres, soit près du double de la population mexicaine. Un des accords souligne aussi « le rejet du modèle éducatif néolibéral » au profit d'une éducation alternative privilégiant « l'enseignement des langues originaires ». Le temps presse : 64 des 364 variantes linguistiques parlées au Mexique sont sur le point de disparaître. ■

FRÉDÉRIC SALIBA (MEXICO, CORRESPONDANCE)

GUCCI



gucci.com

Entre politique et affaires, le « système » Ferrand

Depuis vingt ans, le ministre de la cohésion des territoires a cultivé un trouble mélange des genres entre intérêts publics et privés

ENQUÊTE

Richard Ferrand a-t-il tiré profit de sa qualité de directeur général des Mutuelles de Bretagne de 1998 à 2012, un organisme à but non lucratif financé par ses adhérents, pour favoriser ses intérêts et ceux de ses proches? L'enquête du Monde démontre que le nouveau ministre de la cohésion des territoires, soutien de la première heure d'Emmanuel Macron et élu local depuis la fin des années 1990, pratique, depuis vingt ans, un mélange des genres assumé entre politique et affaires, intérêts publics et privés.

Pris dans la tourmente des révélations du *Canard enchaîné* du 24 mai sur un montage ayant permis à sa compagne d'acquérir un bien immobilier d'une valeur de 580 000 euros, financé grâce aux loyers des Mutuelles de Bretagne, Richard Ferrand a conservé, pour l'instant, la « confiance » du premier ministre, Edouard Philippe. Les révélations sur l'ex-secrétaire général d'En marche! tombent pourtant mal pour le nouveau chef de l'Etat, Emmanuel Macron, qui a décidé de faire de sa loi de moralisation de la vie publique l'un des premiers actes forts de son quinquennat.

« LIEN D'INTÉRÊTS »

Richard Ferrand peut aussi compter, depuis une semaine, sur le soutien sans faille de l'état-major du réseau mutualiste. La direction actuelle de ce regroupement de soixante-dix mutuelles finistériennes n'a pas hésité à monter au créneau pour exprimer son soutien et défendre le bien-fondé de ce contrat.

Et pour cause : après son élection comme député, en 2012, c'est une proche collaboratrice de Richard Ferrand qui lui a succédé à la tête des Mutuelles de Bretagne. Au moment de rejoindre l'Assemblée nationale, le conseil d'administration a nommé sur sa proposition son ancienne adjointe, Joëlle Salaün, au poste de directrice générale. Il a obtenu dans le même temps de conserver un poste de chargé de mission auprès de la nouvelle directrice, rémunéré 1250 euros par mois, pendant toute la législature de 2012 à 2017.

Echange de bons procédés? Dès son arrivée au Palais-Bourbon, le nouveau député du Finistère a embauché un certain Hervé Clabon

comme assistant parlementaire à plein temps. Or, selon nos informations, ce dernier n'est autre que le compagnon de Joëlle Salaün. Un recrutement que M. Ferrand a visiblement omis de faire figurer dans sa déclaration d'intérêts transmise en janvier 2014 à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Au Monde, M. Clabon assure pourtant avoir été rémunéré sur l'enveloppe budgétaire du député Ferrand pour son travail en circonscription. « Je suis militant socialiste depuis de nombreuses années, explique ce chauffeur de taxi à Châteaulin (Finistère), désormais à la retraite. Quand [Richard Ferrand] a été élu, il a eu besoin de monde et, entre autres, il m'a pris. » Il explique avoir quitté son poste d'assistant parlementaire, pour raisons de santé, « courant 2014 ou 2015 ». A peu près à la période où Richard Ferrand a embauché son fils comme assistant parlementaire quelques mois, comme l'a révélé *Le Canard enchaîné* – sans le déclarer non plus à la HATVP. En avril 2015, *Le Télégramme* le présente encore comme « collaborateur » du député lors de manifestations contre la loi Macron.

Interrogé par *Le Monde*, Richard Ferrand conteste toute irrégularité. « J'ai fait ma déclaration [auprès de la HATVP] le 25 janvier 2014. A cette date, Hervé Clabon ne travaillait pas avec moi dans le cadre d'un contrat de travail, même s'il était très présent », affirme le ministre, qui poursuit : « Hervé Clabon a toujours été un militant très actif. Il l'était déjà auprès de Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat entre 1991 et 1993, puis député de la 6^e circonscription de 1997 à 2002. Il n'y a aucun lien entre mes activités aux Mutuelles de Bretagne et la présence d'Hervé Clabon. »

Au Parlement, toutefois, M. Ferrand n'a pas attendu longtemps pour faire valoir les intérêts des Mutuelles. Dès l'automne 2012, il a déposé, avec une poignée de députés socialistes, une proposition de loi visant à permettre aux réseaux mutualistes de réserver à leurs adhérents des prix plus avantageux, dans le cadre de leurs réseaux dit « fermés » – une option alors réservée aux assurances privées. Contre un moindre coût pour les affiliés, les mutuelles s'assurent de la fidélisation de ses adhérents.

« Richard Ferrand n'avait dit qu'il avait travaillé pour les Mutuelles de Bretagne, mais pour moi c'était du passé, s'étonne la socialiste Catherine Lemorton, présidente de la



« RICHARD FERRAND
M'AVAIT DIT QU'IL
AVAIT TRAVAILLÉ
POUR LES MUTUELLES
DE BRETAGNE,
MAIS POUR MOI
C'ÉTAIT DU PASSÉ »

CATHERINE LEMORTON
présidente (PS) de la
commission des affaires
sociales de l'Assemblée

commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Si j'avais su qu'il était encore chargé de mission [aux Mutuelles], la question, je l'aurais posée clairement. Il était en lien d'intérêts. »

De nouveau, le ministre de la cohésion des territoires réagit vigoureusement, déclarant avoir « toujours tenu à conserver une activité professionnelle, quels qu'aient été [ses] mandats (...), cela me paraît totalement bénéfique par opposition à celles et ceux qui ne vivent que de la politique ». S'il a soutenu la proposition de loi mutualiste, c'est, affirme-t-il, comme l'ensemble des élus socialistes, pour satisfaire une promesse faite par François Hollande lors de la campagne présidentielle de 2012. « Devais-je m'abstenir de défendre un principe au prétexte que je connais bien le sujet? », interroge le ministre.

Mais l'histoire de cet incessant mélange des genres entre intérêts publics et privés ne s'arrête pas là. Car l'actuelle compagne du ministre, Sandrine Doucen, a bénéficié grâce à son entremise, selon nos informations, de plusieurs contrats : outre des consultations juridiques régulières pour les Mutuelles

de Bretagne, l'avocate aurait secondé M. Ferrand à la direction générale de l'organisme au tournant des années 2000, alors qu'elle s'appretait à passer le concours d'avocat. Elle n'est d'ailleurs pas la seule proche du ministre à avoir travaillé pour les Mutuelles.

« UN COMBLE »

Son ancienne épouse, Françoise Coustal, a, elle aussi, bénéficié de contrats avec les Mutuelles, quelques années après le divorce du couple, en 1994. Cette artiste plasticienne a obtenu plusieurs marchés d'aménagements de locaux gérés par le réseau, de 2002 à 2013. « Je ne sais pas si le fait que nous ayons été mariés a joué, je veux croire que ce sont mes compétences qui ont été déterminantes », explique M^{me} Coustal, qui revendique des clients « à Paris, en Bretagne et ailleurs ».

Parmi ces chantiers, l'un retient l'attention. Il s'agit de l'aménagement d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ouvert par les Mutuelles à Guilers, près de Brest. De septembre 2009 à décembre 2010, M^{me} Coustal a conçu les installations sonores et visuelles de

A Brest, l'opération immobilière en or de la SCI Saca

La compagne de Richard Ferrand a bénéficié d'un montage conçu uniquement pour profiter du contrat passé par les Mutuelles de Bretagne

C'est une société civile immobilière (SCI) montée pour l'occasion, qui a permis à la compagne de Richard Ferrand, Sandrine Doucen, avocate de profession, de réaliser une belle opération immobilière : devenir propriétaire d'un bien privé d'une valeur finale de plus de 580 000 euros, grâce aux loyers versés par les Mutuelles de Bretagne. Voilà ce que révèlent les statuts de la SCI Saca, propriétaire de bureaux dans un petit immeuble du centre-ville de Brest, situé 2, rue George-Sand, dans lequel les Mutuelles de Bretagne ont installé un centre de soins en 2011.

Ces documents, qu'a consultés *Le Monde*, confirment point par point les informations du *Canard enchaîné* du 24 mai : cette SCI n'existait pas, et les locaux de la rue George-Sand n'étaient même pas entre les mains de M^{me} Doucen, lorsque les Mutuelles de Bretagne ont choisi d'y domicilier leur centre de soins. Le montage a été conçu uniquement dans le but de profiter du contrat passé par les Mutuelles de Bretagne.

Le 25 janvier 2011, le conseil d'administration du réseau mutualiste retient l'offre la mieux desante pour relocaliser l'une de ses unités au cœur de Brest. Or, l'auteur de l'offre n'est autre que

Sandrine Doucen, la compagne du directeur général des Mutuelles de Bretagne de l'époque, Richard Ferrand. Ce dernier avait d'ailleurs, le 23 décembre 2010, signé un compromis de vente pour les locaux de la rue George-Sand en son nom, comme l'a révélé *Le Parisien*. Avec une condition suspensive : qu'une SCI se substitue à lui d'ici la vente définitive.

Une fois le feu vert du conseil d'administration des Mutuelles acquis, une SCI est immatriculée au registre du commerce le 28 mars 2011 sous le nom de Saca, dotée d'un capital social de 100 euros, réparti entre deux associés, dont l'un détient 99 parts

(Sandrine Doucen, la gérante) et l'autre une seule (Serge Carnus, un ami architecte aveyronnais de Richard Ferrand, sollicité pour l'occasion).

Valeur multipliée par 3 000

Fort du bail signé avec les Mutuelles, la SCI obtient un prêt bancaire pour acheter les locaux de la rue George-Sand à la place de Richard Ferrand. Ce qui est fait le 1^{er} juillet, grâce à un prêt d'un montant total de 402 000 euros couvrant 100 % du prix d'achat et des frais de notaires, comme l'a raconté *Le Canard enchaîné*. Les Mutuelles se sont engagées à prendre en charge les travaux de

renovation nécessaires, soit 184 000 euros. M^{me} Doucen se retrouve propriétaire d'un bien acheté à crédit, mais en réalité financé par les loyers que lui versent les Mutuelles... L'opération est si rentable que le 13 février 2017, au moment où l'ami aveyronnais revend sa part unique à la fille du couple Ferrand Doucen, âgée de 13 ans, sa valeur a été multipliée par 3 000, passant de 1 à 3 045 euros.

Les Mutuelles de Bretagne contestent, quant à elles, avoir été flouées dans l'opération et se félicitent de locaux qui « donnent toute satisfaction ». Selon M. Ferrand, le rôle de sa compagne dans la SCI

était « connu de tous », et son local a été choisi parce qu'il était « le mieux placé et le moins cher ». Dans *Le Télégramme*, il a même ajouté que cette opération avait « fait gagner de l'argent » aux Mutuelles, grâce à « un prix de location inférieur aux prix [du] marché ».

La justice lui a jusqu'à présent donné raison. Le Parquet national financier s'est déclaré incompétent sur le dossier et le parquet de Brest a estimé qu'« aucun des faits relatés [n'était] susceptible de relever d'une ou plusieurs qualifications pénales permettant d'ouvrir une enquête préliminaire ». ■

JÉ. B., Y. BO., A. MI.,
AL. PO. ET M. VA.



A Carhaix, des « méthodes contestables »

Dans son fief finistérien, Richard Ferrand n'est pas soutenu par les élus locaux

RENNES - correspondance

Il n'a pas été victime d'un entartage lors d'un de ses déplacements de campagne. Aucun appel à manifester n'a été lancé contre lui. Dans le Finistère, fief du ministre Richard Ferrand (La République en marche, LRM), l'« affaire » qui le fragilise depuis près d'une semaine n'a pas entraîné de véritable tempête politique. Elle n'a pas non plus donné lieu à d'exubérants témoignages de soutien. Ses proches sont demeurés globalement discrets, laissant le champ libre à certains de ses rivaux et contempteurs.

Les principales attaques ont émané des adversaires directs de M. Ferrand dans la 6^e circonscription du département, où le ministre de la cohésion des territoires brigue un deuxième mandat de député. En première ligne, le maire de Carhaix, Christian Troadec (Oui la Bretagne, régionaliste), et la maire de Châteaulin, Gaëlle Nicolas (Les Républicains), tous deux candidats aux élections législatives contre M. Ferrand. M^{me} Nicolas juge la situation « inadmissible » : « L'affaire est des plus limpides et n'est pas contestée du point de vue factuel. Les déné-

gations de M. Ferrand me sidèrent. (...) Il met en grande difficulté le gouvernement auquel il appartient. » M. Troadec affirme ne pas être « surpris » par les révélations du *Canard enchaîné*. Et d'évoquer ses relations « difficiles » avec un Richard Ferrand à qui il reproche d'avoir « abusé du clientélisme » en tant qu'élu local : « Quand vous n'étiez pas dans ses petits papiers, vos dossiers n'avançaient pas. »

« Appétit pour le pouvoir »

M. Ferrand n'a pas été davantage soutenu par les caciques locaux du Parti socialiste, formation qu'il a quittée au lendemain de la présidentielle. Rien de surprenant à cela : en 2016, son ralliement à Emmanuel Macron avait engendré d'importants remous au sein de son camp. Dans sa circonscription, où il a été désinvesti par le PS en vue des législatives, le « cas » Richard Ferrand a « créé des tensions pas possibles » entre militants, dixit un encarté de longue date.

Ces turbulences n'ont pas cessé. Elles s'ajoutent à certains « coups » politiques effectués par l'intéressé durant sa carrière, qui ont façonné sa réputation. « Il a utilisé des méthodes contestables dont on n'avait pas forcément l'ha-

Dans sa circonscription, où il a été désinvesti par le PS, le « cas » Ferrand a « créé des tensions pas possibles »

bitude dans nos contrées, déplore Roger Mellouët, maire (PS) de Pont-de-Buis. *Le personnage n'est pas vraiment sympathique.* « C'est un homme qui a bien voyagé sur l'échiquier... », ironise Isabelle Thomas, députée européenne (PS) qui fustige le « manque de constance » de M. Ferrand, ex-aubryiste devenu macroniste : « Son appétit pour le pouvoir est sans limite. On pourrait presque parler d'avidité. »

Ces propos, d'une virulence assez rare chez des responsables politiques bretons, témoignent d'un climat de tension. « Richard Ferrand est un grand professeur de morale politique qui n'hésite pas à juger les autres et à donner des leçons, remarque, goguenard, Gilles Pennelle, chef de file du Front national en Bretagne. C'est l'arroseur

arrosé. Il doit démissionner du gouvernement. »

Soutien de la première heure de M. Macron, rouage essentiel de la mécanique nationale d'En marche!, M. Ferrand peut sembler es- seulé dans son fief. D'autant, assure un haut-gradé du PS armoricain, qu'« il n'a pas de garde rapprochée autour de lui. Les macronistes pur jus le soutiennent officiellement, mais il n'y a personne qui lui soit complètement loyal ». « Je pense qu'il est cuit », confie un responsable breton d'En marche!, sous couvert d'anonymat.

D'autres se montrent beaucoup moins péremptores. « Les Bretons savent le travail que M. Ferrand a fait à la région, affirme Florian Bachelier, référent En marche! en Ille-et-Vilaine. Il n'y a pas de doutes sur ses qualités. » Eric Bothorel, candidat de la majorité présidentielle dans les Côtes-d'Armor, assure quant à lui que l'« affaire » ne déstabilise pas les militants et préoccupe peu les électeurs : « Les troupes font bloc autour de notre projet. Je suis tous les jours sur le terrain. Depuis la parution de l'article du *Canard enchaîné*, je n'ai rencontré que deux personnes qui m'ont parlé du sujet... » ■

NICOLAS LEGENDRE

La droite et la gauche font feu sur le ministre

Les Républicains et le Parti socialiste demandent la démission de Richard Ferrand

Le ministre de la cohésion des territoires, Richard Ferrand, à Deauville, le 29 mai.

STÉPHANE GEUFROI/MAXPPP

cette résidence médicalisée pour les malades d'Alzheimer, à la demande du Logis Breton, l'opérateur du projet. Son patron, Yves-Marie Rolland, confirme que Françoise Coustal, dont il souligne la qualité du travail, lui a été conseillée par les Mutuelles de Bretagne.

Si l'épisode ne revêt a priori aucun caractère illégal, l'impression de mélange des genres est dans ce cas renforcée par le fait que 1,66 million d'euros de subventions publiques ont été accordées, pour la construction et l'équipement de cet Ehpad, par le conseil général du Finistère, où M. Ferrand a été élu de 1998 à 2011. Il en était même, à l'époque, l'un des vice-présidents. Interrogé, Gilbert Montfort, alors responsable de ces subventions au sein de l'assemblée départementale, précise n'avoir jamais eu vent de la présence de M^{me} Coustal dans le projet. Tout en assurant que M. Ferrand n'a pas participé à la décision budgétaire sur l'Ehpad.

Françoise Coustal a été missionnée par les Mutuelles pour au moins deux autres chantiers : un centre d'optique à Concarneau, en 2013, et l'aménagement du centre de soins des Mutuelles dans des locaux acquis à Brest par l'actuelle compagne de Richard Ferrand, Sandrine Doucen, par le biais d'une SCI créée uniquement pour profiter de ce contrat avec les Mutuelles de Bretagne. « Ce serait un comble que vous évoquiez des relations privées avec mon ex-mari qui n'existent plus depuis longtemps », réagit M^{me} Coustal. Plusieurs sources, dont Hervé Clabon, évoquent pourtant des relations pacifiées.

Les responsables des Mutuelles de Bretagne savaient-ils alors qu'ils faisaient appel à l'ex-femme de leur directeur? Joëlle Salaun, l'actuelle directrice générale, n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*. Pas plus que le président de l'époque, Michel Buriens. Reste Richard Ferrand, qui maintient sa ligne : « Bien sûr, j'étais informé que différents services ont pu avoir recours à ses prestations, dont la première s'est semble-t-il déroulée en 2002... Huit ans après notre divorce. Là encore, aucun conflit d'intérêts puisqu'il s'agit d'un prestataire sollicité par les responsables des services, en l'occurrence sous l'autorité de ma successeuse et en pleine connaissance des compétences de l'intéressée. Tout le monde sait que nous avions été mariés. » ■

JÉRÉMIE BARUCH, YANN BOUCHEZ, ANNE MICHEL, ALEXANDRE POUCHARD ET MAXIME VAUDANO

L'opposition multiplie les critiques contre Richard Ferrand, le ministre de la cohésion des territoires, épinglé pour une polémique impliquant sa compagne et l'emploi de son fils comme attaché parlementaire en 2014, en exigeant sa démission. La droite, le Parti socialiste et le Front national voient dans ce premier couac du quinquennat Macron une opportunité de fragiliser l'exécutif et les candidats du mouvement du chef de l'Etat dans l'optique des élections législatives.

La droite, qui n'a jamais digéré les attaques contre François Fillon pendant la campagne présidentielle dans l'affaire des présumés emplois fictifs de son épouse, se trouve en première ligne pour cibler le ministre depuis les révélations du *Canard enchaîné* dans son édition du 24 mai.

D'après l'hebdomadaire satirique, en 2011, les Mutuelles de Bretagne, dont M. Ferrand était le directeur général, avaient souhaité louer des locaux commerciaux à Brest (Finistère) pour ouvrir un centre de soins et avaient choisi, entre trois propositions, celle d'une société immobilière appartenant à la compagne de ce soutien de la première heure de M. Macron.

« #FerrandLargent »

Le jour même, le secrétaire général du parti Les Républicains (LR), Bernard Accoyer, avait annoncé que sa formation allait saisir le Parquet national financier (PNF) pour qu'il ouvre une enquête sur « les agissements » présumés de M. Ferrand, ex-député socialiste, aujourd'hui candidat à sa propre succession dans la 6^e circonscription du Finistère, sous l'étiquette de La République en marche (LRM). Les faits présumés « sont d'une gravité certaine et pourraient revêtir plusieurs qualifications pénales », selon M. Accoyer.

A son tour, le patron des députés LR, Christian Jacob, a pressé le chef de l'Etat de « faire le ménage dans son gouvernement », afin de « démontrer » que le premier texte gouvernemental en préparation, qui porte sur la moralisation de la vie publique, n'est « pas un marché de dupes ».

A droite, on reconnaît être à l'affût du moindre angle d'attaque susceptible d'affaiblir la position des candidats LRM avant le scrutin des 11 et 18 juin. « L'affaire Ferrand peut être le boulet de Macron, comme ce fut le cas avec Borloo sur la TVA sociale », juge un dirigeant LR. Sur Twitter, des militants de droite ont lancé le hashtag #FerrandLargent, qui rappelle celui utilisé par les détracteurs de M. Fillon pendant la campagne présidentielle (#RendsLargent).

Le PNF a estimé dès le 24 mai que les faits n'entraînent pas dans son champ de compétence. Vendredi, le parquet de Brest a annoncé, au terme d'« une analyse juridique », qu'il n'ouvrirait pas d'enquête. Et le premier ministre, Edouard Philippe, a renouvelé sa « confiance » à M. Ferrand, considérant que les électeurs seraient « le juge de paix » lors du scrutin législatif. Malgré ce ballon d'oxygène pour le ministre, François Baroin, chef de file de LR pour les législatives, juge sa position « va très vite devenir intenable » en raison de la pression croissante pesant sur ses épaules.

De nouvelles voix se sont d'ailleurs fait entendre lundi, notamment à gauche, après la publi-

La droite, qui n'a jamais digéré les attaques contre François Fillon, se trouve en première ligne

cation dans *Le Parisien* d'un témoignage à charge d'un avocat. Jean-Christophe Cambadélis, le patron du Parti socialiste, a estimé que ce proche de M. Macron devait « évidemment » démissionner. « Il doit prendre en compte le fait que cette situation est intenable », a-t-il jugé, rejoint par l'écologiste Yannick Jadot, pour qui le maintien de M. Ferrand au gouvernement est « injustifiable » d'un point de vue « éthique ».

Dès la révélation de l'affaire, la présidente du Front national, Marine Le Pen, avait elle aussi demandé au ministre de « poser sa démission », évoquant un « enrichissement personnel parfaitement immoral ». Face aux critiques, Richard Ferrand a dénoncé dimanche 28 mai une « exploitation politique et électorale » et insisté sur son « honnêteté ». ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

APPEL D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE



01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE LA SEINE MARITIME
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
AVIS

Demandes de concessions d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports par la société Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) et par Réseau de Transport d'Électricité (RTE).

Les sociétés Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) et Réseau de Transport d'Électricité (RTE) ont déposé des demandes de concessions d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports en vue de la réalisation, respectivement, du projet de parc éolien en mer au large du Tréport et de son raccordement au réseau public de transport d'électricité.

Conformément aux exigences des articles R2124-1 à R. 2124-12 du code général de la propriété des personnes publiques, ces demandes seront soumises à des instructions administratives suivies d'enquêtes publiques.

La société Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) est chargée du développement, de la construction et l'exploitation de ce parc.

Le projet de parc éolien en mer prévoit l'installation de 62 éoliennes et d'un poste électrique, reliés entre eux par des câbles électriques sous-marins, ainsi que d'un mât de mesure. Le projet prévoit que les 62 éoliennes soient installées à partir de 2021 au sein d'une zone située à 15 km de la côte pour totaliser une puissance de 496 MW, qu'elles soient disposées en lignes distantes de 1100 m à 1300 m les unes des autres. Le projet prévoit que les éoliennes, le poste électrique et le mât de mesure soient fixés sur des fondations de type jacket (treillis métallique), ancrées dans le sol marin par des pieux métalliques.

Des compléments d'information sur le projet peuvent être obtenus sur le site internet mis en place par EMDT : <https://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/>.

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité a été chargé par l'Etat du raccordement de ce parc éolien en mer au réseau public de transport d'électricité.

Le projet de raccordement prévoit une liaison électrique à deux circuits 225 000 volts d'environ 27 kilomètres entre le poste électrique en mer du parc éolien et le futur poste à 225 000 volts situé au lieu-dit « La Grande sole », sur la commune de Petit-Caux.

Le présent avis est publié conformément à l'article R2124-5 du code général de la propriété des personnes publiques.

Législatives : les fiefs socialistes du Nord menacés

La maire de Lille, Martine Aubry, s'alarme de la perte d'influence de son parti sur ses terres d'élection

LILLE - correspondance

Étrange climat à la fédération socialiste du Nord, mercredi 24 mai. « J'ai 66 ans. Et j'ai l'impression que tout ce que j'ai fait dans ma vie est abîmé, cassé. Tout ce à quoi j'ai cru », se désole Martine Aubry. L'émotion dans la voix trahit son désarroi. A deux semaines des législatives, Martine Aubry est venue soutenir les candidats lillois aux élections législatives.

L'ancienne patronne du PS sait que l'orage menace. Combien parmi les 12 circonscriptions du Nord (sur 21) resteront à gauche après le 18 juin ? « Les députés François Lamy ou Audrey Linckeheld sont des vrais élus de gauche, tient à souligner l'ancienne première secrétaire du PS. Et malgré cela, il suffit qu'il y ait l'étiquette PS pour être jeté comme les autres. »

Sa plus grande crainte : perdre la 1^{re} circonscription, aux mains des socialistes depuis 39 ans. Mis à part la parenthèse RPR de Collette Codaccioni entre 1993 et 1997, ce territoire situé sur un morceau de Lille, Loos et Faches-Thumesnil a toujours été le fief des députés Pierre Mauroy et Bernard Roman. Aux législatives de 2012, Roman décrochait 41,68 % au premier tour pour finir sur une large victoire à 64,9 %. Mais même les terres acquises depuis des décennies au PS vacillent. Sur la 1^{re}, qui détient le record nordiste du plus grand nombre de candidats à cette législative (25), les difficultés s'enchaînent.

En interne du PS, la guerre est déclarée depuis la démission du député Bernard Roman, en juillet 2016. Ce fidèle hollandais a été nommé par l'ancien chef de l'État au poste de président de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières. En coulisse, on murmure que François Hollande aurait accepté

« J'ai l'impression que tout ce que j'ai fait dans ma vie est abîmé, cassé »

MARTINE AUBRY
maire de Lille

qu'« on laisse Martine Aubry tranquille dans sa ville ». Libre de choisir François Lamy pour remplacer Roman ? L'actuel député de l'Essonne François Lamy, bras droit de Martine Aubry, a posé ses valises à Lille, dans le quartier populaire de Fives, en novembre 2014. « J'ai fait le choix de m'installer définitivement à Lille, confie-t-il au Monde. Je ne suis pas un nomade de la politique. Le parachuté arrive trois semaines avant l'élection. Moi, je suis là depuis trois ans. »

« J'aime les gens »

Pour accroître sa notoriété, Lamy peut s'appuyer sur son suppléant, l'adjoint lillois Walid Hanna, 55 ans, médecin généraliste bien connu dans les quartiers. « Vous m'avez dans les pattes pendant un bout de temps, lance François Lamy, venu jouer à la pétanque sous un soleil radieux au festival Wazemmes l'Accordéon. J'aime les gens et ça se passe bien avec eux. J'ai ça dans la peau, j'ai été maire [de Palaiseau, dans l'Essonne] pendant onze ans. »

C'est donc lui, l'ancien ministre de la ville (2012-2014), qui a été investi par le parti pour être le candidat du PS. Une décision difficile à accepter pour les militants lillois, à commencer par l'adjoint de M^{me} Aubry, Bernard Charles. Après trente ans de militantisme au PS, cet élu local proche de Patrick Kanner n'a pas compris pourquoi les militants n'avaient pas pu voter pour élire leur candidat sur la 1^{re}

François Lamy devant Martine Aubry, lors de la présentation des candidats aux élections législatives, à Lille, le 24 mai.
M. ROSEREAU/MAXPPP



circonscription. « A La République en marche, les candidats sont désignés, rappelle-t-il. Mais au PS, il y a un vote des militants. Sauf que là, il n'y a pas eu vote des militants. »

Désormais, Bernard Charles et une partie de ses fidèles compagnons socialistes sont aux côtés du candidat LRM, Christophe Itier. Ce proche d'Emmanuel Macron s'est offert comme suppléante la socialiste Elisabeth Masquelier, l'éluve loossoise. Malgré un déficit de notoriété, Christophe Itier table sur le succès de son mentor. Au second tour de la présidentielle, Emmanuel Macron a décroché 76,33 % des suf-

frages sur cette circonscription. Quand ses adversaires, comme le maire centriste Nicolas Lebas, lui reprochent de « s'accrocher à une image plutôt qu'à une conviction » ou d'être « compliqué à décoder dans ses positions », Christophe Itier sourit. « Très peu de citoyens viennent au fond des propositions, dit-il. Il y a de la lassitude, ils ont soif d'apaisement. »

De l'apaisement ou de la colère ? Jean-Luc Mélenchon est arrivé en tête avec 30,4 % au soir du premier tour de la présidentielle. La France insoumise veut transformer l'essai, et le jeune candidat Adrien Quatennens, conseiller clientèle,

fait déjà trembler le PS. A 26 ans, il estime que François Lamy et Nicolas Lebas, le candidat UDI-LR, « joueront la bataille des seconds couteaux. C'est le vieux monde qui s'écroule et, avec lui, ses certitudes », estime le candidat FI.

Pendant ce temps-là, le FN se gausse : « Martine Aubry fait partie du vieux monde, elle n'a pas compris qu'Emmanuel Macron a renversé la table et remis la politique sur ses deux jambes, comme voulait le faire Marine Le Pen », ironise le candidat FN, Eric Dillies. Passé de 5,84 % en 2007 à 13,47 % en 2012 et à 15,46 % en 2017, le FN sait que cette cir-

conscription n'est pas gagnable. Derrière ces législatives se cache une autre élection.

En jeu, la succession de Martine Aubry, qui ne souhaite pas se lancer dans un quatrième mandat aux municipales de 2020. François Lamy est annoncé comme son successeur, au grand dam de l'ancien ministre Kanner, l'ancien adjoint lillois qui se verrait bien à la tête du Beffroi. En attendant, le candidat PS sur la 1^{re} circonscription se refuse à penser aux municipales : « La politique, c'est une course de haies : si on en saute deux à la fois, on se casse la gueule. » ■

LAURIE MONIEZ

ENQUÊTE
Assistants d'eurodéputés : Marielle de Sarnez dément toute implication

La ministre des affaires européennes, Marielle de Sarnez, a démenti lundi 29 mai toute irrégularité dans l'emploi d'une assistante payée par le Parlement européen, alors que *Le Parisien* fait état, mardi 30 mai, de l'ouverture d'une enquête préliminaire, le 22 mars, pour « abus de confiance » sur des soupçons d'emplois fictifs visant des assistants d'eurodéputés. Cette enquête a été ouverte

par le parquet de Paris sur la base d'une dénonciation d'une eurodéputée du FN.

RÉGIONS
Renaud Muselier élu président de PACA

Renaud Muselier (Les Républicains) a été élu, lundi 29 mai, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce médecin de 58 ans, député européen et ex-premier adjoint de Marseille, était le seul candidat en lice. Il succède à Christian Estrosi (LR) qui a démissionné le 8 mai pour se consacrer à la ville de Nice, dont il est redevenu le maire.

Après l'Elysée et avant Grenelle, syndicats et patrons passent par la case Matignon

Les rencontres entre les partenaires sociaux et l'exécutif se multiplient avant de procéder à une nouvelle refonte du code du travail

La réécriture du code du travail n'est pas un devoir d'été, à boucler impérativement avant la rentrée scolaire : il faut un délai supplémentaire pour rendre la copie. C'est, en substance, le message délivré, lundi 29 mai, par les leaders de la CFDT et de la CGT, lors d'une rencontre à Matignon avec le chef du gouvernement, Edouard Philippe, et la ministre du travail, Muriel Pénicaud. Avant même d'aborder le fond des mesures, l'exécutif se heurte déjà à un premier obstacle : celui soulevé par le tempo de la réforme, que plusieurs syndicats jugent beaucoup trop rapide.

Laurent Berger s'est montré on ne peut plus clair, à l'issue de son échange avec le premier ministre : « Je pense que ce n'est pas tenable que, d'ici à fin août, on traite l'ensemble des sujets qui sont sur la table, a déclaré le numéro un de la centrale cédétiste. Si nous voulons vraiment une concertation, (...) il faut se donner un mois [de plus], ce n'est quand même pas la fin du monde. » Quelques instants plus tôt, son homologue de la CGT, Philippe Martinez, avait tenu un propos similaire : « Nous avons réclamé du temps, il faut que cela aille largement au-delà de l'été, c'est-à-dire le 21 septembre. »

Problème : l'allongement du calendrier, réclamé par les deux

plus importantes confédérations de salariés, n'est pas tout à fait en phase avec les intentions d'Emmanuel Macron. La position du chef de l'État, réexprimée le 23 mai lorsqu'il a reçu les partenaires sociaux, est de faire voter en juillet une loi d'habilitation qui lui permette de légiférer par ordonnances. Celles-ci, ainsi que les décrets d'application, seront rédigées dans les semaines suivantes, la loi de ratification devant être approuvée « d'ici à la fin de l'été, c'est-à-dire le 21 septembre », avait indiqué l'Elysée.

« Feuille de route »

La CFDT, elle, milite pour un séquençage plus étalé dans le temps, avec des ordonnances qui seraient présentées en conseil des ministres fin septembre. Le fait d'accorder quelques jours de plus à la réflexion n'est pas « inconsidéré », a plaidé M. Berger, compte tenu de la complexité des sujets : plafonnement des indemnités prud'homales, fusion des instances représentatives du personnel (IRP), redéfinition du pouvoir accordé aux conventions de branche et aux accords d'entreprise pour fixer les règles sociales...

Le Medef n'est pas hostile à une extension de la période de discussions, sous réserve qu'il n'y ait pas de « dérive nous conduisant

« Il faut se donner un mois de plus, ce n'est quand même pas la fin du monde »

LAURENT BERGER
secrétaire général de la CFDT

jusqu'en 2018 ». « Mais il faut arrêter de dire qu'il n'y a pas de concertation », fait-on valoir au sein de l'organisation présidée par Pierre Gattaz : le rapprochement des IRP et les dédommagements octroyés par le juge en cas de licenciement « sans cause réelle et sérieuse » avaient déjà été débattus, lors de l'examen des lois Macron et Rebsamen, en 2015.

Le déroulement des opérations devrait être précisé « la semaine prochaine », d'après M. Berger, à travers un document d'orientation remis par le gouvernement. Il s'agit d'« une feuille de route » qui ira « un peu au-delà des ordonnances », puisqu'elle devrait aussi comporter des éléments sur les réformes de l'assurance-chômage, de la formation professionnelle et des retraites, confie Philippe Louis, président de la CFTC.

Dans l'intervalle, M^{me} Pénicaud va rencontrer, à tour de rôle, les

leaders patronaux et syndicaux afin d'entrer dans le détail des ordonnances. L'exercice s'annonce ardu pour la ministre du travail, puisque plusieurs dispositions mécontentent les organisations de salariés. En particulier celle sur la barémisation obligatoire des indemnités prud'homales. François Hommeril, président de la CFE-CGC, y voit une « fausse bonne mesure » : « C'est du pipeau » que de prétendre qu'elle puisse lever « un frein à l'embauche », single-t-il.

Autre motif de crispation : la suspension de l'application du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P). Elle est réclamée par le patronat et a été confirmée, lundi, par M. Philippe, selon François Asselin, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Ce dernier ajoute : « S'agissant des modalités du moratoire, j'attends toujours la réponse. » La CFDT ne veut pas en entendre parler, car une telle décision signifierait la fin d'une « mesure de justice sociale pour des gens qui meurent plus vite ou qui vieillissent plus mal », selon M. Berger. « L'élection présidentielle a mis en évidence une double fracture, sociale et territoriale, observe Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO. Donc le gouvernement doit écouter. » ■

BERTRAND BISSUEL

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

JEAN-CHRISTOPHE CAMBADÉLIS
ET **ALEXIS CORBIÈRE**

QUESTIONS D'INFO
Mercredi 31 mai à 20h30

Emission politique présentée par Frédéric HAZIZA
Avec :
Françoise FRESSOZ, Frédéric DUMOULIN et Yaël GOOSZ

LCP Le Monde **AFP** franceinfo

Sur le canal 13 de la TNT, le câble, le satellite, l'ADSL et en vidéo à la demande sur www.lcp.fr

Le trafic de faux diplômes prospère sur Internet

Pour une somme modique, des plates-formes fournissent des diplômes du baccalauréat au doctorat

Bonjour, je vends des faux documents: passeport, permis de conduire et des papiers super authentiques pour travailler si vous n'avez pas de diplôme. Contactez-moi par mail pour plus d'informations.» Cette petite annonce, d'un certain Henri Chavez, se multiplie sur les différents fils de discussion du très fréquenté forum 18-25 du site Jeuxvideo.com. En 2011, «John-Stewart» avait lancé le sujet: «Voilà, je me suis fait un faux diplôme de master en droit social, alors que je suis en licence de droit, et je me suis inscrit en agence d'intérim. Ils m'ont demandé mon master, alors j'ai fourni mon diplôme. Sauf que je me demandais s'ils en vérifiaient l'authenticité?» Six ans plus tard, ce fil de discussion est toujours alimenté.

«Nous assistons à un retour de cette tendance depuis trois ans, alors que les sites qui vendent des faux diplômes, nés dans les années 2000, avaient progressivement disparu», reconnaît Emmanuel Chomarat, fondateur de l'entreprise VerifDiploma, qui contrôle pour le compte des services de ressources humaines l'authenticité des diplômes des candidats au recrutement. Chaque année, son entreprise vérifie 50 000 candidatures. Parmi elles, 8 % contiennent des faux diplômes. «Il y a deux cas de figure: soit le candidat a suivi la formation et n'a pas obtenu de diplôme mais il se sent légitime dans ses compétences, soit le candidat s'est tout simplement inventé un diplôme», explique-t-il.

Pour le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ces sites sont devenus un véritable fléau. Et les injonctions de fermeture n'y font rien. A chaque

Il est possible d'acheter un master, un doctorat ou un MBA d'une fausse université

fois qu'un site de ce type disparaît, un autre apparaît simultanément. Dans un courrier interne d'octobre 2015, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) en appelait au procureur de la République et à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour faire fermer les sites Perfectoreplica et Tesdiplomes.com. Moyennant 150 euros, ces plates-formes, qui ont fermé depuis, fournissaient des diplômes identiques aux originaux, du baccalauréat au doctorat.

Offre pléthorique

«Ces sites prennent la précaution de mentionner que ces diplômes ne sont délivrés que dans le cadre d'une utilisation privée à titre festif, motivationnel ou décoratif et qu'ils déclinent toute responsabilité quant à l'usage frauduleux qui pourrait en être fait. Mais leur architecture et leur présentation ne laissent aucun doute quant à leur finalité première: délivrer en toute illégalité des diplômes frauduleux», écrivait l'administration.

Il suffit en effet d'une simple recherche par mots-clés pour trouver une offre pléthorique très bien référencée: Fauxdiplomes.org, Buydiplomaonline.com... Contacté, Buydiplomaonline.com a



accepté le principe d'une interview en réclamant, en contrepartie, que le site ne soit pas cité dans l'article. Face à notre refus, il n'a jamais donné suite à notre demande. L'identification des opérateurs de ces sites reste par ailleurs compliquée, l'URL de la page de Fauxdiplomes.org renvoie par exemple vers des serveurs qui semblent être hébergés en Russie.

Un autre phénomène pourrait bientôt s'ajouter à celui des sites

de faux diplômes: les «Diploma Mills» (littéralement moulins à diplômes).

Barkley ou Columbiana

Pour quelques centaines d'euros, il est possible d'acheter un master, un doctorat ou un MBA d'une fausse université. Ces pseudo-universités, qui disposent de vrais sites Internet, avec photos de campus ensoleillés, numéro de téléphone valide et service mail performant, utilisent l'engoue-

ment des étudiants pour l'enseignement à distance.

Dans une enquête réalisée en 2015, le *New York Times* révélait qu'une entreprise de logiciels basée au Pakistan avait créé plus de 370 sites Internet d'universités virtuelles, dont certaines aux noms opportunément familiers tels que Barkley ou Columbiana. «Pour l'instant, ce type d'arnaque est très peu développé en France. Elle est surtout répandue au Royaume-Uni et en Suisse», tempère Emmanuel Chomarat.

«Nous sommes très vigilants depuis deux ans. Nous demandons systématiquement une copie du diplôme et nous faisons des contrôles aléatoires auprès des écoles et des universités», souligne Nicolas Petit, responsable du recrutement chez EY (anciennement Ernst & Young), l'un des principaux cabinets d'audit et de conseil qui a recruté en 2016 environ 1500 personnes.

On peut tout de même trouver un équivalent tricolore des «Diploma Mills»: l'étrange «Ecole supérieure Robert de Sorbon». La devise en latin «*Experientia docet*» (l'expérience est la meilleure des leçons) résume la démarche commerciale de cette «école». C'est avec le détournement d'un dispositif de formation professionnelle, la validation des acquis de l'expérience, que Robert de Sorbon vend ses diplômes. Con-

tre 550 euros environ, payables en bitcoins, tout un chacun peut obtenir un PhD (doctorat) sans avoir soutenu de thèse. Il suffit de remplir un formulaire d'inscription en ligne et d'envoyer un CV succinct.

En 2009, la DGESIP avait repéré cet établissement et averti le recteur de l'académie de Nancy-Metz que l'école s'était domiciliée depuis peu dans son académie, après un passage par celle de Poitiers.

Condamnation

Le service précisait que le procureur de la République de Poitiers avait alors diligenté une enquête pour «fausse dénomination d'université, absence de mention du caractère privé et ambiguïté sur la nature des diplômes délivrés». En 2011, le directeur de Robert de Sorbon a été condamné par le tribunal correctionnel de Poitiers à 15000 euros d'amende. Le site, lui, est encore ouvert.

Le ministère veut croire que ces arnaques seront un jour totalement obsolètes avec l'arrivée du coffre-fort numérique, permettant de stocker et certifier les diplômes. «A terme, il y aura un diplôme numérique, les employeurs pourront les consulter en ligne», annonce un fonctionnaire du ministère de l'enseignement supérieur. ■

MARINE MILLER

Attention aux arnaques pour les professions réglementées

OBTENIR UN DIPLÔME d'un établissement sans vérifier que ce dernier est bien habilité à le délivrer peut s'avérer catastrophique. Notamment pour exercer une profession réglementée. Hector (le prénom a été modifié) en a fait l'amère expérience. Le jeune homme est géomètre-expert. Enfin, il le pensait, jusqu'à ce que son employeur veuille, en février, lui confier les responsabilités d'une agence. En vérifiant son diplôme, le chef d'entreprise constate que l'école chez soi, un établissement de formation à distance, spécialiste des métiers de la construction et de l'habitat, n'est plus habilité à délivrer ce diplôme.

«Depuis une réforme de 2011, les formations préparées par l'école chez soi pour accompagner les postulants au DPLG – diplôme par le gouvernement – de géomètre topographe ne sont pas reconnues par le ministère de l'enseignement supérieur. L'éta-

blissement de cours par correspondance en a été informé», précise Anne Fantuzzi, responsable qualité et développement de l'ordre des géomètres-experts. En effet, sur le bout de papier remis à Hector, il est écrit «attestation de fin de formation ingénieur géomètre topographe». «Une appellation qui ne lui permet pas non plus de se revendiquer ingénieur car l'ingénieur diplômé est aussi un titre protégé», précise Laurent Mahieu, président de la commission des titres d'ingénieurs, l'autorité de contrôle des formations d'ingénieurs.

9 800 euros par an

C'est aussi sur un autre créneau, prometteur, que la Sigmund Freud University (SFU), antenne française d'une université privée viennoise, s'est positionnée en 2007, les universités publiques françaises ayant de plus en plus de mal à faire face à l'afflux

d'étudiants en psychologie – à la rentrée 2016, ce sont presque 21 000 étudiants qui se sont inscrits. Compte tenu de la sélection entre les deux années de master, les élus sont rares: «environ 1500 étudiants sortent chaque année avec un master 2», précise un fonctionnaire du ministère de l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte tendu, l'établissement viennois propose une «formation universitaire en sciences psychothérapeutiques et en psychologie» pour 9800 euros par an en «bachelor» (bac + 3) et 10 400 euros en «mastère». Seul problème: ces diplômes ne permettent pas pour l'instant à leurs titulaires d'obtenir le titre de psychologue. Pour rentrer dans les clous, la «SFU a envoyé un dossier au ministère pour que ces formations soient reconnues», confirme au Monde l'université viennoise. ■

M. MI.

Thomas Thévenoud condamné pour sa « phobie administrative »

L'éphémère secrétaire d'Etat du gouvernement de Manuel Valls a été condamné à trois mois de prison avec sursis et un an d'inéligibilité

Le jugement rendu lundi 29 mai dans l'affaire Thévenoud est à l'image des débats apaisés qui se sont tenus, mercredi 19 avril, devant le tribunal correctionnel de Paris. Thomas et Sandra Thévenoud ont été déclarés coupables de fraude fiscale par omission de déclaration et condamnés à trois mois avec sursis, auxquels s'ajoute, pour le député (ex-PS) de Saône-et-Loire et éphémère secrétaire d'Etat, une peine d'un an d'inéligibilité. Les juges se sont montrés moins sévères que le ministère public, qui avait requis un an d'emprisonnement avec sursis et cinq d'inéligibilité contre Thomas Thévenoud et six mois avec sursis contre son épouse.

Le couple était poursuivi pour ne pas avoir déclaré ses revenus en 2012 ou l'avoir fait hors des délais prescrits pour les années 2009 à 2013. La révélation de ces déboires fiscaux, auxquels s'ajoutaient des impayés de loyers et de frais de cantines scolaires, avait entraîné la démission du gouvernement de Thomas Thévenoud, le 4 septembre 2014, neuf jours après sa nomination, et son épouse avait dû quitter dans la foulée les fonctions de chef de cabinet qu'elle exerçait auprès du président du Sénat.

A l'audience, l'un et l'autre avaient évoqué un «problème d'organisation». «Les courriers administratifs n'étaient pas ouverts. C'était un comportement

irresponsable et stupide. On n'avait rien à y gagner, on payait plus au final», avait déclaré Thomas Thévenoud, en plaçant une accumulation de «négligences»: «Nos déclarations d'impôts nous parvenaient intégralement préremplies. Nos revenus étaient

Le député de Saône-et-Loire ne se représente pas. Il a repris des études de droit et envisage de devenir avocat

connus de l'administration fiscale, ils avaient tous une origine publique. Il n'y avait qu'à signer et renvoyer.» Au président Olivier Géron qui lui demandait pourquoi ils ne l'avaient pas fait, à cinq reprises, l'ancien secrétaire d'Etat avait répondu: «Je n'en sais rien. Il y a une part d'irrationnel dans tout cela.»

«Devoir d'exemplarité»

Pour le tribunal, ces déclarations hors délais qui ont contraint l'administration à procéder à des recouvrements forcés auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat constituent une «volonté frauduleuse», au sens du code général des impôts même si, comme il l'a rappelé, il n'est reproché au

couple ni dissimulation de revenus ni enrichissement personnel. L'administration fiscale, partie civile, n'avait d'ailleurs pas sollicité de dommages et intérêts, Thomas et Sandra Thévenoud s'étant acquittés de l'ensemble des impôts dus, plus les pénalités de retard.

Mais le tribunal souligne, dans les attendus de son jugement, le «devoir d'exemplarité» qui incombe à l'élu, dont il rappelle qu'il siégeait dans la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale créée en avril 2013 dans l'affaire Jérôme Cahuzac, qui avait dû démissionner après les révélations sur les comptes bancaires non déclarés qu'il détenait à l'étranger.

Thomas Thévenoud, qui avait d'abord annoncé sa volonté de se représenter aux élections législatives, a finalement renoncé à poursuivre une carrière politique. Il a repris des études de droit et envisage de devenir avocat. Son épouse a créé une société de conseil. Leur souhait de tourner la page les incitera-t-il à ne pas faire appel du jugement? Le tribunal a en tout cas écarté la demande du parquet, qui sollicitait une publication de leur condamnation pour fraude fiscale dans les médias, aux frais du couple. «L'affaire a été suffisamment médiatisée pour que nul ne l'ignore», a observé avec une pointe d'ironie le président. ■

PASCALE ROBERT-DIARD



En juillet 2016, lors du Festival Diaghilev, au Conservatoire de Moscou.

WACHESLAV PROKOPJEV/TASS

Teodor Currentzis, chef en quête d'ivresse

Le Gréco-Russe, qui fera cet été ses débuts à Salzbourg, ouvre la cinquantième édition du Festival de Saint-Denis

MUSIQUE

Grand et sombre, vêtu de noir. Chevalier gothique à la veste épaulée comme une cuirasse, Teodor Currentzis soigne son look. Tee-shirt, foulard, pantalon slim très moulant, bottines à lacets rouges. Ses longs bras ont l'envergure d'un oiseau de proie. Le chef d'orchestre dirige sans baguette – il pourfendrait les premiers pupitres. Les yeux plantés dans ceux des musiciens, gesticulation dégingandée et bouche ouverte, il chante, souffre, jouit, la main droite frappant les premiers temps. En 2014, ses *Noces de Figaro* parues chez Sony ont saisi la planète mélomane – peu de foudres, beaucoup d'enthousiasme.

La version est née aux confins de l'Oural, sur les rives du fleuve Kama : enregistrée au Théâtre Tchaïkovski de Perm, dont Currentzis est directeur musical depuis 2011, elle porte Mozart sur l'autel du dionysiaque – accentuations rythmiques, refus du lyrisme, ruptures dramatiques – avec la fronde expressive des baroqueux. Le fruit d'une passion dans tous les sens du terme.

«Mozart vous aide à comprendre l'enfant que vous êtes, à fourbir votre révolution d'adolescent contre parents et professeurs, à tomber amoureux pour la première fois, à savoir quand c'est fini. Comment parler ce langage des anges dans une langue qui n'a jamais été parlée?», s'interroge alors Currentzis avec une outrecuidance désarmante sur la plate-forme française Qobuz, balayant toutes les versions de référence. «Je crois qu'avant ma version celle de René Jacobs est la meilleure», conclut-il.

Qu'il soit coiffé d'un chapeau à larges bords, arasé à l'iroquoise, portant queue de cheval, chignon,

cheveux mi-long casqués vers l'arrière, et jusqu'à des macarons haut serrés sur le crâne, Teodor Currentzis partage à la fois la capilliculture, l'amour du verbe fort et une conscience de soi à toute épreuve.

Derrière l'enfant sauvage de 45 ans au prosélytisme missionnaire se cache pourtant un authentique musicien, dont l'exigence folle veut rendre l'homme à sa genèse. «La musique est un art du rituel, pas de l'intellect, scandent-il. Nous vivons dans un monde de plus en plus coupé du spirituel. C'est pourquoi je cherche dans la musique quelque chose qui réconcilie le corps et l'âme.»

Le goût du phalanstère

Currentzis a gardé de sa Grèce natale (il est né à Athènes le 24 février 1972) le goût des temples à colonnades, des philosophes et d'un temps où la musique était la clé du festin ancien. Il n'a pas trouvé dans nos contrées gavées de culture de quoi alimenter son désir d'absolu. L'enfant du Sud a choisi l'hiver de son plaisir en Russie. A 22 ans, en 1994, après des études de piano (sa mère a étudié avec un élève d'Alfred Cortot à l'École normale de Paris), de violon et de composition au Conservatoire d'Athènes, il quitte son

pays pour Saint-Petersbourg et la férule d'Ilya Musin, l'un des deux gourous de la direction d'orchestre mondiale, avec le Finnois Jorma Panula.

«J'ai eu besoin d'aller chercher l'inspiration dans des endroits moins infestés de culture européenne, justifie-t-il, cette culture dont la force a pris possession de toutes les autres. Et aussi parce que la Russie est restée, malgré son histoire, un pays romantique.» De ses années initiatiques d'étudiant, «où il fallait choisir entre le pain et la vodka, alors on mangeait de la vodka», Teodor Currentzis a gardé le goût du phalanstère entre pairs, du cérémonial pour initiés, de la musique pratiquée comme un art de la rédemption.

En 2014, il est devenu citoyen russe, mêlant en lui terres slaves et cieux méditerranéens, le vif du froid à la pesanteur du soleil. Même en Russie, son royaume a fui les manières trop occidentales. D'abord en Sibérie, où il devient chef principal à l'Opéra de Novossibirsk (de 2004 à 2010) : il y créera son ensemble sur instruments d'époque, MusicAeterna, auquel il adjoindra un chœur. Puis à Perm, 140 jours de neige par an, et une institution de renom dans les années 1920, devenue avec l'accueil des troupes du Théâtre de Leningrad déportées durant le siège de la ville par les nazis une scène expérimentale de l'avant-garde soviétique.

C'est là que le loup Currentzis règne sans partage sur sa meute. Ses musiciens savent que les répétitions peuvent dépasser les quatorze heures par jour, que les enregistrements s'accomplissent au creux des nuits, dans l'exaltation de l'ombre, de la poésie matinée de quelques bonnes bouteilles. Onze jours et onze nuits pour les «bibliques» *Noces de Figaro*

en 2012, pour *Così fan tutte* l'année suivante (un raté, de l'avis général), et pour *Don Giovanni* en 2014. Cette fois, le maître en chasuble noire à pan brodé d'or, tel que le montre le documentaire réalisé pour Arte par Christian Berger, Currentzis, l'enfant terrible du classique, n'est pas satisfait. Il retient la parution de cette version qu'il dit pourtant «géniale», réenregistre avec une distribution entièrement renouvelée une seconde mouture qui ne sortira qu'à la fin 2016.

Comme le Seigneur, Teodor Currentzis vomit les tièdes. Lui-même vit la musique avec des «kilomètres d'interrogation, des coups de poing dans les murs, des nuits passées dans les bibliothèques et de nombreux baisers donnés à de nombreuses filles» – certains prétendent qu'une personne de son équipe serait chargée de cet aspect de son planning.

Tempos fustigés, voix poussées aux extrêmes, instruments prédateurs, Currentzis a fait ce *Don Giovanni* à son image, celle d'un musicien en quête d'ivresse, que le flacon contienne quelques motets de Bach ou le fameux *Coro* de Berio, donnés en concert le 30 mars au Teatro comunale de Ferrare, repris le 30 mai en ouverture du Festival de Saint-Denis, qui signe sa cinquantième édition.

Précision d'un alchimiste

Un choix emblématique des extrêmes du répertoire que défend le chef d'orchestre, entre musique baroque (de laquelle Currentzis fait figure de pionnier en Russie) et musique contemporaine, comme en témoigne la récente création de *Nosferatu*, du compositeur russe Dmitri Kourliandski, dont il a assuré la première mondiale à Perm, puis l'enregistrement.

Pour ce concert qui marque la première collaboration de son

«Je cherche dans la musique quelque chose qui réconcilie le corps et l'âme»

TEODOR CURRENTZIS
chef d'orchestre

chœur avec le Mahler Chamber Orchestra, le pope Currentzis a revêtu une immense robe noire qui lui descend jusqu'aux pieds : on pense au Nicolas Cage de la fameuse scène de l'«Alleluia» dans le *Volte/Face* de John Woo. Le petit effectif vocal du motet BWV 225 de Bach s'est doté d'un solide continuo de campagne, deux contrebasses encadrant deux violoncelles et un orgue positif.

Les effectifs semblent disproportionnés, mais le résultat est détonnant. Les mots viennent crever à la surface de la polyphonie comme des bulles de comics trip. Le soin apporté à l'articulation est extrême, la tension rythmique portée à son climax. Currentzis dose ses effectifs avec la précision d'un alchimiste rompu aux sortilèges, retient le tempo ou l'intensité jusqu'au craquement, donnant aux voix de curieuses jubilations de gospel.

Après la supplique du BWV 229 «Komm, Jesu, Komm», dont les onomatopées jazzy flirtent avec le scat, vient le célèbre BWV 227 «Jesu, meine Freude», un impressionnant théâtre d'atmosphères, du murmure à l'exultation féroce dans une indécence effrénée. Le public est en transe.

Seconde partie aux antipodes avec *Coro*, manifeste musical et politique de Berio. Le dieu des mots s'appelle Pablo Neruda, son cri de révolte *Residencia en la Tierra*. Chaque instrumentiste du

Mahler Chamber Orchestra est flanqué d'un des quarante choristes, véritable agora musicale, entre individus et collectif, dont la marche requiert précision diabolique et complicité fusionnelle. Un défi que le barin Currentzis, en simple blouse noire de moujik revisitée, relève haut la main.

On ne saura pas si la nuit qui a suivi a été longue ou courte, solitaire ou conviviale. En quarante-huit heures passées à Ferrare, nous n'aurons glané qu'un informel entretien de dix minutes. C'est que l'emploi du temps du maestro maelström s'apparente à un continuum de répétitions et concerts, dont le parcours ressemble de plus en plus à un retour du fils prodigue.

Foin des incursions à l'Opéra de Paris (*Macbeth*, de Verdi, en 2009), à Madrid ou Aix-en-Provence (*Iolanta*, de Tchaïkovski, et *Perséphone*, de Stravinsky, en 2015), Currentzis fera ses débuts cet été au Festival de Salzbourg dans *La Clémence de Titus*, de Mozart. Puis il prendra, dès la saison 2018-2019, les rênes du nouvel Orchestre symphonique de la Radio Sud-Ouest (SWR), compactage des anciennes phalanges de Baden-Baden et Fribourg, et de Stuttgart.

Le «Chef d'orchestre de l'année 2016» plébiscité par la revue *World Opera* trouvera-t-il enfin dans nos pays trop sages un rêve à sa mesure? Dans ce monde en «état de guerre contre l'humanisme», Currentzis le preux ne veut d'autre arme que l'amour. «Avec la musique, on ne peut pas combattre. On peut aimer, c'est tout», sourit-il, énigmatique. ■

MARIE-AUDE ROUX

Festival de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le 30 juin à 20h30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 19 € à 50 €. Festival-saint-denis.com

Philip Guston, un abstrait rattrapé par le réel

Une exposition vénitienne témoigne de la place capitale du peintre, hanté par la violence de la ségrégation raciale

ARTS

VENISE - envoyé spécial

De temps en temps, lors des Biennales de Venise, à force d'aller d'un pavillon à un autre, d'un mode d'expression à un autre, on finirait par oublier qu'une ou un artiste n'est pas seulement l'auteur de quelques travaux qui cherchent leur place dans un ensemble, mais une personnalité singulière, cohérente et différente, qui œuvre dans la durée d'une vie. Parfois, il se trouve, en marge des manifestations internationales, une exposition qui rappelle ces évidences.

Cette année, cette fonction salutaire est remplie, à l'Accademia, par « Philip Guston et les poètes ». En 50 peintures et 25 dessins, elle donne au peintre la place qui lui revient dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'une des premières. Si les relations établies entre Guston et plusieurs poètes qui sont censées construire le parcours ne sont pas toutes pertinentes, à l'exception de D.H. Lawrence et de T.S. Eliot, l'œuvre est mieux que convaincante : capitale.

Guston est né en 1913 sous le nom de Phillip Goldstein, de parents juifs ukrainiens émigrés d'Odessa à Montréal, puis en Californie, où son père se suicide quand il a 10 ans. Quatre ans plus tard, il s'inscrit à la Manual Arts High School de Los Angeles où il a pour condisciple Jackson Pollock.

Dès 1931, il fait l'expérience de l'affrontement. Il expose une peinture en soutien des Scottsboro Boys, jeunes Noirs de l'Alabama accusés du viol de deux jeunes filles blanches et dont les procès sont l'un des premiers grands combats contre le racisme quotidien dans le sud des États-Unis. Un groupe de policiers de Los Angeles détruit sa toile, et la justice n'y trouve rien à redire.

Il n'est pas surprenant qu'après un tel début Guston, qui s'appelle ainsi désormais, se rende au Mexique où triomphe alors la peinture murale révolutionnaire selon Rivera et Siqueiros ; ni que, entre 1935 et 1942, il contribue au programme artistique engagé par le New Deal, le Federal Art Project, auquel participent aussi Pollock, Rothko ou Tobey.

Ce Guston des années 1930 est, comme l'indiquent quelques des-

sins et toiles de la première salle, un peintre de la figure humaine et des symboles. Il construit ses compositions dans les moindres détails, définit les formes par des lignes continues, amplifie les volumes et travaille avec une extrême méticulosité.

Il connaît aussi bien la Nouvelle Objectivité allemande que le surréalisme parisien, Picasso que Chirico, Ernst que Dix, et regarde autant qu'eux, sinon même plus, Giotto, Masaccio et Piero della Francesca. A New York, où il s'établit en 1935, il a le Metropolitan Museum et le MoMA pour répertoirs de références. S'y ajoutent les artistes américains, de Stuart Davis à Grant Wood.

Toiles gestuelles

Les œuvres de cette période sont denses et souvent saturées d'allusions à la Grande Dépression, au nazisme et à la guerre. Elles s'inscrivent dans l'époque. Il en est de même de celles des années 1950, qui n'occupent, elles aussi, qu'une seule salle. A l'instar de ses contemporains américains, avec Pollock en chef de file, Guston s'essaie à l'expressionnisme abstrait : grands formats, amplification du geste, exaltation de l'éclat et de la densité de la couleur, abandon de toute narration comme de tout symbole.

Vues d'aujourd'hui, en sachant ce qui a suivi, ce qui paraît le plus remarquable en elles est que Guston constitue, d'une part, son idiome chromatique personnel, dans lequel les nuances des rouges, des bleus et des gris sont essentielles, et se défait, d'autre part, des habitudes de minutie un peu trop appliquées qu'il respectait auparavant.

Il sait comment prendre possession d'une surface ample avec des moyens picturaux peu nombreux et vérifie que cette réduction des moyens augmente la présence physique de la peinture. Elle n'est plus faite pour être uniquement regardée avec les yeux, mais pour susciter également des sensations d'ordre tactile. Ces toiles gestuelles sont largement montrées et Guston, vers 1960, est un artiste reconnu, moins sans doute que Rothko ou de Kooning, mais bien assez pour ne plus connaître aucune difficulté matérielle.

Il aurait pu s'en tenir là, comme tant d'autres l'ont fait. Il aurait pu



« Dans l'atelier », 1969. ©THE ESTATE OF PHILIP GUSTON COLLECTION/PHOTO GENEVIEVE HANSON

et sans doute ne se souviendrait-on qu'à peine de lui : juste un artiste habile, à l'aise dans les courants de son époque, dans lesquels il aurait nagé paisiblement.

Or, c'est à ce point, vers 1965, que commence véritablement l'exposition, à juste titre. Cette année-là, Guston intitule *Position I* une toile partiellement couverte d'un entrecroisement de touches larges de gris sombre. Elles ondulent vers le centre, à proximité d'une sorte de boule ou de pelote de touches noires. Boule ou pelote parce que l'œil a la sensation d'un volume et non d'un plan.

Quelque chose est en train de se produire, l'irruption d'un volume dans un plan. Cela reste encore

une peinture plutôt abstraite, mais équivoque. Équivoque rapidement levée. En 1969, *Dans l'atelier* montre un peintre caché sous la coiffe blanche du Ku Klux Klan qui achève un autoportrait. On y voit une palette, des pots, des brosses, une ampoule au bout d'un fil, une pendule et un petit triangle de ciel par la fenêtre. Les rouges, les roses et le blanc de la cagoule dominent.

Un peu moins de trente ans après la toile détruite de 1931, Guston est de nouveau politique. Le KKK, qui était en 1931 l'un des protagonistes du scandale des Scottsboro Boys, revient. Reviennent visages, objets, espace. Revient la conviction que l'art ne

peut éviter le contact avec le monde et se tenir à l'écart du présent. Sinon, il risque de devenir incompréhensible au plus grand nombre et ennuyeusement répétitif : une affaire de spécialistes convaincus qu'il doit être « autonome » et n'avoir d'autre sujet d'intérêt que lui-même, ses moyens et sa définition.

Des motifs et des mythes

En 1970, Guston expose les premières œuvres de sa nouvelle manière. Il se fait éreinter par la critique new-yorkaise, lâcher par ses collectionneurs et les musées. Parfait exemple d'aveuglement, que l'on a peine à com-

Carmins, pourpres écarlates et autres rouges giflent la vue. Les formes sont concentrées en schémas immédiatement déchiffrés

prendre désormais. De ce moment à sa mort brutale en 1980, soit pas plus d'une décennie, il enchaîne ce que l'on ne peut qualifier autrement que de chefs-d'œuvre. Il n'y a pas ici de toile plus faible, qui arrête moins le regard, qui soutienne moins longtemps l'étude.

Avec une puissance qui ne respecte rien, Guston fait passer dans sa machine à figurer toutes sortes de motifs et de mythes, lever du soleil et amour conjugal, immensité de l'océan et peur de la mort, morale judéo-chrétienne et obsession américaine de la production. Carmins, pourpres, écarlates et autres rouges giflent la vue. Les formes sont concentrées en schémas immédiatement déchiffrés. Le burlesque, le trivial et le scabreux alternent inexorablement. Deux exemples : *Discipline*, en 1976, montre un mur de brique, surmonté de semelles cloutées à l'extrémité de jambes ou de tubes. Au-dessus une main tient un gourdin ensanglanté : la force brutale aura le dernier mot. Pour *Future*, en 1976, c'est un désert couleur de sang frais, un fragment d'homme pétrifié et deux fossiles, paysage sous un ciel vide : la mort aura le dernier mot.

Jamais rien de superflu, aucun souci de séduire, juste une netteté tranchante. Chaque œuvre a la puissance concentrée d'un aphorisme. Un signe revient, obsessionnel et immensément agrandi, celui d'un œil ovale largement ouvert sur le monde. ■

PHILIPPE DAGEN

« Philip Guston and the Poets », Gallerie dell'Accademia, Venise. www.gallerieaccademia.org. Du mardi au dimanche de 8 h 15 à 19 h 15, le lundi de 8 h 15 à 14 heures. De 6 € à 12 €. Jusqu'au 3 septembre.

Quand le tsar Pierre le Grand se passionnait pour la France

Une exposition à Versailles célèbre en 150 œuvres le tricentenaire des relations diplomatiques avec la Russie

ARTS

Lundi 29 mai, Vladimir Poutine et Emmanuel Macron ont inauguré au Grand Trianon, à Versailles, l'exposition consacrée à la visite en France, il y a tout juste trois siècles, de Pierre le Grand (1672-1725). Ce premier séjour à Paris du tsar est l'acte fondateur des échanges culturels entre les deux pays et le prologue de l'établissement de relations diplomatiques permanentes.

Pour l'occasion, la Russie a prêté une centaine d'œuvres, soit les deux tiers des pièces montrées : cartes, plans, manuscrits, objets personnels, peintures, sculptures. Dont les deux remarquables bronzes, ciselés et patinés, de Carlo Bartolomeo Rastrelli, représentant le tsar et le prince Menchikov, son fidèle compagnon, en armures d'apparat.

Cette exposition réalisée en partenariat avec le Musée d'Etat de l'Ermitage est une manière d'honorer la mémoire du bâtisseur de

Saint-Petersbourg, capitale de l'Empire russe, que le tsar modernisera sur le modèle européen des Lumières. L'occasion aussi de réaffirmer les liens tridentaires qui unissent la France et la Russie.

Le Grand Trianon aussi s'imposait, car Pierre I^{er}, dit « Pierre le Grand, empereur de toutes les Russies et père de la patrie », y a logé, en 1717, lors de cette première visite. C'est dans ce joyau de marbre rose et de porphyre que la France reçoit, depuis le général de Gaulle, les grands de ce monde, des anciens présidents américain Richard Nixon et russe Boris Eltsine à la reine d'Angleterre Elizabeth II, ou l'actuel président chinois Xi Jinping.

« Pierre I^{er} associait la réalisation de son rêve d'une nouvelle Russie, Etat puissant et civilisé, à la formation chez les Russes d'une conscience européenne », souligne Viatkheslav Fedorov, chef du département de l'histoire de la culture russe au Musée de l'Ermitage. Il attribuait un rôle décisif à la

Pierre I^{er}, logé au Grand Trianon, sera ébloui par les jardins de Le Nôtre et voudra les mêmes chez lui

science, à l'instruction et à l'art pour éduquer l'homme nouveau. » C'est cela que le tsar vient alors chercher à Paris.

Ouvrant l'exposition, son très beau portrait (attribué à Enrico Belli au XIX^e), et peint d'après le tableau de Godfrey Kneller datant de 1698) révèle l'imposante stature et la fière allure de ce géant de plus de deux mètres, cinglé dans une armure, cape d'hermine jetée sur l'épaule à l'europpéenne. Il pose devant une grande marine figurant ses vaisseaux armés sous voile. Aggrandir l'Empire russe au-

delà des mers, telle était son obsession. Saint-Simon note dans ses *Mémoires* « ses beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants », parle de son « regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde, sinon sévère et farouche... qui donnait de la frayeur ».

On le retrouve dans les portraits exposés et celui-ci ne trompe pas : « Pierre I^{er} fait partie des tsars russes que l'on peut à bon droit qualifier d'"autocrates", en ce sens qu'ils ont été les maîtres absolus d'un empire sans limites, affirme Viatkheslav Fedorov. C'est avec une obstination presque maniaque que Pierre parvint à réaliser ses plans. » Et avec « brutalité parfois ».

Une curiosité sans fin

Le descendant des Romanov, benjamin des quatorze enfants du tsar Alexis Mikhaïlovitch, s'autorise tout dès son arrivée à Paris, le 7 mai, à dix heures du soir, comme durant les six semaines passées dans la capitale, jusqu'aux beuveries avec sa suite. At-

tendu pour souper au Louvre, où les appartements d'Anne d'Autriche avaient été préparés pour lui, il choisit la liberté et s'installe à l'hôtel de Lesdiguières avec les siens. Debout à l'aube, animé d'une curiosité sans fin, avide de nouveautés, ce passionné de sciences veut tout voir, l'architecture, les arts décoratifs, les nouvelles techniques, jusqu'à la machine de Marly qui monte l'eau de la Seine avec ses roues à aube.

Pierre I^{er} achète à foison chez les maîtres artisans de la capitale des instruments scientifiques de géométrie, d'optique, de chirurgie, d'astronomie... qu'il se pique de savoir manier, vilebrequin, forceps, goniomètre, sphère armillaire et autre télescope bino-culaire. Il visite les ateliers, les manufactures, revient deux fois aux Gobelins. Il recevra en cadeau du roi une tenture du Nouveau Testament, dont la tapisserie *La Pêche miraculeuse* est aussi montrée dans l'exposition. Il signera un contrat pour la création

d'une semblable manufacture à Saint-Petersbourg, engagera architectes, peintres, sculpteurs à venir travailler en Russie. Fin mai-début juin 1717, Pierre I^{er}, logé à Versailles dans une aile du Grand Trianon, sera ébloui par les jardins de Le Nôtre animés de jets d'eau, statues et groupes sculptés et voudra les mêmes chez lui.

Un tableau montre le tsar saisissant dans ses bras le roi Louis XV, âgé de 7 ans, devant le régent Philippe d'Orléans et la cour ébahis. Les sièges protocolaires restent vides. Une fois encore, le naturel de Pierre le Grand l'a emporté. Deux mois plus tard, le 15 août 1717, les négociations franco-russes aboutiront à un traité d'amitié et de commerce, signé à la Haye. ■

FLORENCE EVIN

Pierre le Grand, un tsar en France. 1717, Grand Trianon, château de Versailles. Du 30 mai au 24 septembre, tous les jours, sauf le lundi, de 12 heures à 18 h 30. De 13 à 18 €.

L'amour, ce conte cruel toujours recommencé

Philippe Garrel intègre cette fois l'amitié féminine à sa peinture des sentiments

L'AMANT D'UN JOUR

■■■■

Le dernier film en date de Philippe Garrel, l'ex-petit frère soixante-huitard de la Nouvelle Vague, aujourd'hui l'un des plus grands peintres de nos fluctuations intimes et sentimentales, sort en salle dans la foulée de sa présentation à la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes, dont il revient récompensé du prix de la SACD (ex æquo avec *Un beau soleil intérieur*, de Claire Denis).

L'Amant d'un jour s'inscrit dans la continuité du récent virage négocié par Garrel avec *La Jalousie* (2013) et *L'Ombre des femmes* (2015), qui dessinent une série de films pointillistes, aussi concis que des nouvelles, brossés dans de splendides lavis en noir et blanc, et consacrés à chaque fois au récit particulier d'un « épisode » amoureux. Série qui se distingue non seulement par sa netteté d'exécution et sa justesse synthétique, mais aussi par la mise au jour de schémas secrets, enfouis au cœur des comportements amoureux, et dont la révélation délicate donne à chacun des films l'allure d'apologues sans emphase.

Des affects contraires

L'Amant d'un jour s'ouvre, de façon frappante, sur deux pics d'intensité consécutifs. Une étudiante (Louise Chevillotte) dévale les escaliers de l'université, pour rejoindre un amant dans les toilettes et jouir de son étreinte. Une seconde jeune femme (Esther Garrel), mise à la porte de chez son petit ami, s'écroule sur le trottoir et fond en larmes. Entre l'orgasme et les pleurs, deux cris déchirent littéralement la bande-son, avec une violence saisissante, comme pour rendre immédiatement présents les deux personnages féminins (au-delà de toute caractérisation psychologique). Deux cris qui les identifient l'une à l'autre, car issus

Les deux héroïnes du film, Louise Chevillotte et Esther Garrel (au premier plan).

SBS DISTRIBUTION



d'émotions primales, mais les dissocient dans un même mouvement, puisqu'ils appartiennent aux domaines inversés du plaisir et de la douleur.

L'étudiante vit une histoire d'amour avec son professeur de philosophie (Eric Caravaca), dont elle partage l'appartement. La seconde n'est autre que la propre fille de ce dernier, venue frapper à sa porte à la suite de sa rupture, et devant donc cohabiter avec cette concubine qui a le même âge qu'elle. Les deux jeunes femmes se soutiennent mutuellement, l'une pour surmonter les tourments de la séparation, l'autre pour cacher ses fréquentes incartades. Des secrets partagés (une tentative de suicide avortée, des photos comitantes) les lient dans le

dos du père, mais leurs ethos amoureux, en tous points opposés, les conduisent à leur insu à se tirer dans les pattes.

C'est la première fois, à travers ses deux héroïnes, que Philippe Garrel investit avec autant d'attention, et dans le détail, le motif de l'amitié féminine, qui s'ouvre ici comme un contrechamp à la relation homme-femme, d'ordinaire cardinale dans son cinéma. Le cinéaste constate toujours une dualité irrémédiable entre les sexes (« on fonctionne pas pareil », lâche l'étudiante), mais observée cette fois à partir d'une sororité mimétique. L'élément féminin, déplié en deux pôles (fille et maîtresse), désigne la liaison amoureuse comme une hésitation constante (et œdipienne)

entre le désir et la filiation. En réunissant ainsi dans un même appartement deux histoires d'amour, l'une qui commence et l'autre qui finit, le récit superpose des affects contraires qui finissent par se contaminer mutuellement. Combinant ainsi deux moments contradictoires du cycle sentimental, Garrel examine avec une acuité bouleversante ce drôle de paradoxe affectif : l'amour n'est éternel qu'à condition de s'accepter comme entropique, c'est-à-dire toujours voué à sa propre destruction.

Mais l'événement majeur reste encore l'arrivée de l'inconscient dans l'œuvre du cinéaste (sans doute due en partie à l'intervention du scénariste Jean-Claude Carrière), jadis si rétif à toute

L'événement majeur reste l'arrivée de l'inconscient dans l'œuvre du cinéaste

forme de psychologie retorse. Depuis trois films, une trame inconsciente dédouble celle du récit amoureux pour déboucher sur une sorte de conte cruel (les trompeurs trompés de *La Jalousie* et *L'Ombre des femmes*). Dans *L'Amant d'un jour*, si l'amitié entre les deux femmes relève du domaine du conscient, l'inconscient recouvre en quelque sorte l'arène

impitoyable de leur rivalité secrète. Elles ne partagent ni le même rapport au corps ni la même temporalité : l'une, rayonnante de sensualité, accède au désir présent, tandis que l'autre, apparemment plus fragile, reste chevillée dans le projet de restaurer son couple. Antagonisme accentué par toute une série d'actes manqués, de gestes esquissés, de paroles échappées et de non-dits qui en disent toujours trop long. A la fin, l'une aura raison de l'autre, mais la plus captive des deux n'est désormais plus celle que l'on croit. ■

MATHIEU MACHERET

Film français de Philippe Garrel. Avec Louise Chevillotte, Esther Garrel, Eric Caravaca (1 h 16).

Sur une île grecque, une spirale masochiste dans l'insouciance de l'été

A travers l'histoire d'amour malheureuse d'un médecin obsédé par une touriste, le film dépeint des relations humaines fondées sur un principe purement économique

SUNTAN

■■■■

Kostis, la quarantaine, médecin solitaire et introverti, s'installe à la demande de la municipalité dans la petite île grecque d'Antiparos. Après la calme torpeur et le gris ennui de l'hiver, celle-ci se transforme, tous les étés, en lieu de villégiature bruyant et survolté.

A grand renfort de fêtes arrosées et de boîtes de nuit, de baignades naturistes dans des endroits surpeuplés, une sorte de fureur hédoniste et insouciance s'empare du lieu. Kostis fait la connaissance, à la faveur d'une consultation médicale pour un accident bénin, d'un groupe de jeunes vacanciers insoucians et délurés.

Il se met à les rejoindre régulièrement, une fois son travail fini, sur quelque plage ou dans une boîte de nuit locale. Il y a parmi la petite bande une jeune femme, Anna, à laquelle s'attache le médecin.

Après une relation sexuelle furtive précocement conclue sur une plage déserte, l'intérêt de Kostis pour la jeune femme devient obsessionnel, inversement propor-

tionnel à l'indifférence que celle-ci semble éprouver pour lui.

Troisième long-métrage de son réalisateur, *Suntan* est construit sur l'opposition, la superposition et la collision de principes contradictoires. La rencontre de l'hiver et de l'été, celle de la jeunesse et de la maturité, de la frustration et de l'effervescence sexuelle provoquent une sorte de précipité chimique qui constitue la matière même du récit.

Dérive alcoolisée et négligence

Si l'on examine avec une certaine distance le film d'Argyris Papadimitropoulos, on peut voir en action, dans cette triviale histoire d'amour malheureux et un peu minable, toute une vision très contemporaine, un peu théorique et peut-être légèrement caricaturale, des relations entre les sexes, fonctionnant selon un principe purement économique : entre rareté et profusion, c'est-à-dire frustration et dépense, offre et demande.

Le réalisateur avoue d'ailleurs son intérêt pour les romans de Michel Houellebecq, pour la vision des relations humaines et

Kostis se met à harceler la jeune femme, spéculant stupidement sur les lendemains d'un coït pourtant bâclé

des rapports entre les hommes et les femmes qui s'y exprime. Ce qui rend le film plus précis et plus intense, outre sa capacité à saisir avec authenticité l'ambiance particulière de l'agitation et du veule relâchement vacanciers, ne réside pas seulement dans la façon dont son argument se voudrait le symptôme d'un constat anthropologique désabusé.

Il s'incarne dans la dimension humaine d'une descente aux enfers psychique et sexuelle. Kostis se met à harceler la jeune femme, spéculant stupidement sur les lendemains d'un coït pourtant bâclé et assurément sans consé-

quence véritable. La jeune touriste devient une idée fixe qui le détourne progressivement de son devoir de médecin local.

Dérive alcoolisée à la recherche de l'être aimé, négligence professionnelle, licenciement déshonorant, l'homme s'inflige un chemin de croix à la fois douloureux et burlesque. Kostis va s'aliéner l'objet de son désir avec une risible et pathétique obstination à chaque tentative destinée à le récupérer.

Suntan est ainsi le récit d'une mini-déchéance tout autant que la peinture grinçante et précise d'une spirale masochiste dans laquelle se laisse glisser le principal protagoniste. Le plaisir paradoxal pris au film est justement celui d'une joie mauvaise, entretenue par le sentiment d'assister aux malheurs d'un protagoniste pathétique et lourdard. Le masochisme du personnage n'appelle-t-il pas le sadisme du spectateur ? ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Film grec d'Argyris Papadimitropoulos. Avec Makis Papadimitriou, Elli Tringou, Dimi Hart (1 h 44).

L'éveil en accéléré d'un innocent politique

Ce documentaire, qui suit un lycéen chinois, peine à saisir son personnage de l'intérieur

UN JEUNE PATRIOTE

■■■■

Formé à la peinture puis au cinéma, le réalisateur chinois Du Haibin se fixe dans *Un jeune patriote* un but ambitieux. Filmer un jeune Chinois natif de Pingyao (Shanxi), sur une durée de quatre ans, et chroniquer à travers lui les rapports qu'entretient la jeune génération avec le patriotisme.

Zhao, né en 1990, est un lycéen qui voue au président Mao et à la Chine un culte sans borne. Né après la chute de la dictature maoïste, ignorant des espoirs d'émancipation qui ont bercé ses aînés et de la répression, Zhao est une sorte d'innocent politique, fils de Mao et du Coca-Cola, qu'on voit défilé seul dans les rues de son village en uniforme vert, drapeau rouge à la main.

Renversement des valeurs

La manière qu'a le jeune homme de justifier ses convictions ne contribue pas spécialement à améliorer son image. Quand bien même ce simplisme permettrait de se convaincre de la part cosmétique de ce nationalisme, ce premier degré obtus que le réalisateur ne

cherche pas à tempérer est un premier problème du film. Le second est que sa dramaturgie repose sur l'idée du renversement des valeurs prônées par le personnage. Zhao va en effet mûrir, évoluer, s'inscrire à l'université, et la réalité du régime va progressivement lui apparaître, y compris à travers des événements concernant sa propre famille, comme la destruction de la maison de ses grands-parents.

Il n'est pas simple, toutefois, de condenser quatre ans de la vie d'un personnage en une heure quarante-cinq. D'autant moins lorsqu'il s'agit de découper dans cette matière des éléments suffisamment significatifs pour permettre de mettre au jour le revirement idéologique et moral du personnage. Obnubilé par cette tâche, pas bien aidé par le goût de Zhao à l'exposition permanente de lui-même, le réalisateur finit par manquer l'essentiel : le passage du temps sur les êtres, la capacité à saisir un personnage de l'intérieur plutôt que dans l'exposition sur-surnaturelle des événements qui sont censés le déterminer. ■

JACQUES MANDELBAUM

Documentaire franco-chinois de Du Haibin (1 h 45).

arte Toujours au plus près
du cinéma

FÉLICITATIONS



The Square
de Ruben Östlund

PRIX DU JURY

Faute d'Amour (Nelyubov)
de Andreï Zviaguintsev

CAMÉRA D'OR

Jeune femme
de Léonor Serraille

PRIX DU 70^E ANNIVERSAIRE

Nicole Kidman,
notamment pour la série **Top of the Lake : China Girl**
de Jane Campion et Ariel Kleiman

L'ŒIL D'OR - PRIX DU MEILLEUR DOCUMENTAIRE

Visages Villages de Agnès Varda et JR

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Prix SACD ex-aequo
L'amant d'un jour de Philippe Garrel
Un beau soleil intérieur de Claire Denis

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Prix Révélation France 4 et Prix de la Fondation Gan
Gabriel e a Montanha de Fellipe Barbosa

Prix SACD
Ava de Léa Mysius

PRIX UNIFRANCE DES COURTS MÉTRAGES

Prix Movistar+ et Prix UR Sveriges
Negative Space de Max Porter et Ru Kuwuhata



FESTIVAL DE CANNES
2017

Retrouvez l'intégralité des critiques sur Lemonde.fr (édition abonnés)

●●●● CHEF-D'ŒUVRE
L'Amant d'un jour

Film français de Philippe Garrel (1 h 16).

●●○○ À VOIR
Drôles d'oiseaux

Film français d'Elise Girard (1 h 10).

Marie-Francine

Film français de Valérie Lemerrier (1 h 35).

The Jane Doe Identity

Film britannique et américain d'Emile Hirsch (1 h 30).

Deux médecins légistes examinent le cadavre d'une jeune inconnue apporté un soir à la morgue. L'originalité de ce huis-clos repose sur la façon dont, durant toute la première partie, l'autopsie pratiquée évoque une sorte d'enquête policière. L'observation des chairs devient prétexte à une série de déductions qui mèneront les deux protagonistes face à un danger d'origine surnaturel. Lorsque celui-ci adviendra, les événements reprendront le chemin plus conventionnel du film d'horreur. ■ J.-F.R.

Suntan

Film grec d'Argyris Papadimitropoulos (1 h 44).

●○○○ POURQUOI PAS
Lou-Andreas Salomé

Film allemand de Cordula Kablitz-Post (1 h 53).

Après *Paula* (sur la peintre Paula Modersohn-Becker), sorti il y a quelques mois, le biopic allemand continue d'exhumer ses destins d'artistes et d'intellectuelles féminines qui ont vécu à l'ombre des hommes. Cette fois-ci, c'est au tour de Lou Andreas-Salomé : romancière, philosophe et psychanalyste à l'intransigeance autant sentimentale qu'intellectuelle, qui côtoya Nietzsche et Freud et vécut une grande passion avec Rainer Maria Rilke sans pour autant connaître leur notoriété. Le film s'écoule comme un long flash-back égrené au fil des mémoires que l'intellectuelle, alors âgée de 70 ans, rédige en plein début de l'hitlérisme. Malgré ses vertus pédagogiques qui retrace le parcours d'une femme prise entre les exigences de son sexe et celles de son destin intellectuel, le film use d'une forme académique et policée qui est en contradiction avec la vie chaotique et libre de son héroïne. ■ M.J.

Un jeune patriote

Documentaire franco-chinois de Du Haibin (1 h 45).

○○○○ ON PEUT ÉVITER
Departure

Film français et anglais d'Andrew Steggall (1 h 49).

Venus de Grande-Bretagne passer des vacances dans le sud de la France, Elliott, adolescent aspirant poète, et sa mère, ménagère désœuvrée, voient surgir Clément, un jeune mécanicien aux allures de mauvais garçon. Sa présence électrique galvanise le duo, conduisant le jeune homme à briser sa coquille et à faire sa première expérience (homo)sexuelle, et sa mère à s'arracher à son existence de victime suffoquée par la dépression. Exsudant un pathos d'une intensité rare, ce film se démarque par la manière qu'il a de plonger la campagne française dans une lumière laiteuse emblématique d'un académisme tout britannique. ■ I.R.

NOUS N'AVONS PAS PU VOIR

La Cabane à histoires

Film français de Célia Rivière (50 min).

La Robe bleue

Film ukrainien d'Igor Minaev (1 h 24).

Churchill

Film britannique et américain de Jonathan Teplitzky (1 h 38).

Guillaume, la jeunesse du conquérant

Film français de Fabien Drueon (1 h 30).

Conspiracy

Film américain de Michael Apted (1 h 38) (pas de projection).

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Pirates des Caraïbes</i>	1	1 175 993	835		1 175 993
<i>Le Roi Arthur</i>	2	144 183	588	↓ - 54%	507 088
<i>Les Gardiens de la galaxie</i>	5	128 471	656	↓ - 27%	2 884 682
<i>Alien : Covenant</i>	3	125 723	611	↓ - 45%	1 071 220
<i>Rodin</i>	1	90 167	256		90 167
<i>Get Out</i>	4	83 701	317	↓ - 36%	946 378
<i>L'Amant double</i>	1	82 420	284		82 420
<i>Les Fantômes d'Ismaël</i>	2	65 171	366	↓ - 54%	239 093
<i>Baby Boss</i>	9	46 462	465	↑ + 8%	3 696 370
<i>Fast & Furious 8</i>	7	36 163	257	↓ - 37%	3 800 806

AP: Avant-première
Source : Ecran Total

* Estimation
Période du 24 au 28 mai inclus

Pirates des Caraïbes, qui n'était pas au Festival de Cannes, trouve plus de 1 million de spectateurs, qui n'y étaient probablement pas non plus. Un beau score que *Rodin*, de Jacques Doillon, qui, lui, était sur la Croisette, ne songe même pas égalier, avec 90 000 entrées. *L'Amant double*, autre film français en compétition cannoise, à la réputation plus sulfureuse, se place en troisième position des sorties de la semaine, avec un score plutôt modeste pour un film de François Ozon. Quelques solides franchises hollywoodiennes – *Les Gardiens de la galaxie*, *Alien* ou *Fast & Furious* – accaparent l'essentiel du gâteau, voguant sur les millions d'entrées. ■



Philippe Laudénbach, Valérie Lemerrier et Hélène Vincent dans « Marie-Francine ». BCG

Cinquante ans, mode d'emploi

Valérie Lemerrier met en scène dans une comédie pleine d'élan deux quinquagénaires que les aléas de la vie ramènent chez leurs parents

MARIE-FRANCINE

Une comédie romantique avec des protagonistes âgés de 50 ans. A partir de ce petit défi scénaristique, Valérie Lemerrier a imaginé les situations de Marie-Francine et Miguel, forcés l'un comme l'autre de retourner vivre chez leurs parents après s'être successivement fait plaquer par leurs conjoints et virer de leur boulot.

Interprétée par la réalisatrice elle-même, Marie-Francine est une chercheuse en biologie issue d'une famille de la haute bourgeoisie parisienne qui rallume, en la voyant revenir au bercail, son moteur de machine à reproduction sociale. Aussi accueillants qu'insensibles au cataclysme qui la frappe, bien décidés à la voir lever le camp le plus vite possible, les parents (Hélène Vincent et Philippe Laudénbach) activent tous leurs réseaux pour lui trouver un nouveau Jules et la poussent à ouvrir une boutique d'e-cigarettes

plutôt qu'à attendre un hypothétique rebond dans son secteur.

Chef cuisinier que sa femme a quitté pour une autre, Miguel (Patrick Timsit) a atterri, après avoir dû fermer son restaurant, dans un de ces bistrotts faussement chics où l'on étale du glacis marron sur le bord des assiettes pour rehausser le standing de poissons surgelés. Le soir, il dort lui aussi chez ses parents, un couple de concierges portugais pas bien riches, mais le cœur sur la main.

Fraicheur

Tandis que Marie-Francine touche le fond derrière son comptoir, enchaînant les vraies cigarettes sans réussir à vendre les fausses, Miguel tombe sous le charme de cette grande dépressive. Du jeu de séduction, qui se matérialise dans le ballet de petits plats qu'il lui fait livrer, aux quiproquos nés des petits mensonges qu'ils se font l'un à l'autre – aucun des deux n'osant avouer qu'il est retourné vivre chez papa-maman – la dynamique de la comédie ro-

L'âge des personnages redynamise la comédie romantique en lui offrant un terrain très contemporain

mantique se met en place. Loin d'en gâcher la fraîcheur, l'âge des personnages vient redynamiser le genre en lui offrant un nouveau terrain somme toute très contemporain. Car s'il reflète une réalité socioculturelle, l'alliage de précarité et de disponibilité à la vie qu'incarnent ces deux quinquagénaires est surtout porteur d'un élan joyeux, que les deux acteurs rendent particulièrement touchant.

Sans plus de prétention que celle de faire un film à la fois personnel et populaire, Lemerrier soigne les

détails de sa mise en scène comme on polirait un bijou fantaisie – les larmes de Marie-Francine qui tombent sur la lame du microscope et emplissent soudain tout l'écran, la reprise lyrique des *Parapluies de Cherbourg* par Nana Mouskouri... Sa réussite tient à cette approche d'artisan, qui se traduit bien aussi dans l'attention accordée aux rôles secondaires, tous excellents. Mention spéciale à Denis Podalydès, dont le burlesque mou fait merveille pour exprimer la veulerie du mari de Marie-Francine – et, par extension, de toute la misogynie patriarcale –, et d'Hélène Vincent, parfaite en grande bourgeoise qui maintient le cap en passant ses déjeuners dans l'arrière-boutique du charcutier après s'être fait dorer les fesses dans son nouveau solarium. ■

ISABELLE REGNIER

Film français de Valérie Lemerrier. Avec Valérie Lemerrier, Patrick Timsit, Hélène Vincent, Denis Podalydès (1 h 35).

Duo délicat dans un Paris de cinéma

Elise Girard invente une solidarité d'âme entre une provinciale et un libraire hors la loi

DRÔLES D'OISEAUX

Attachée de presse des cinémas Action, salles mythiques du Quartier latin, Elise Girard baigne depuis toujours dans la cinéphilie pure et dure et y est connue comme le loup blanc. L'envie de réaliser lui vient avec des documentaires exaltant le mérite des petits exploitants qui font vivre cette passion rigoureuse, puis avec la tentation de la fiction. En 2011, elle signait ainsi son premier long-métrage dans le genre, *Belleville-Tokyo*, avec Valérie Donzelli. D'inspiration autobiographique, le film faisait le récit, drôle et tragique, d'une rupture « hitchcocko-hawksienne » dans le petit milieu de la cinéphilie parisienne.

Six ans plus tard, *Drôles d'oiseaux* reconduit les qualités de ce frais coup d'essai. Durée concentrée, économies de bouts de chandelle, localisation de quartier, intangible fantaisie. Le milieu et les protagonistes ont toutefois changé, encore que, considéré du point de vue du nom de l'héroïne (Mavie, interprétée par Lolita Chammah), l'enjeu intime semble encore s'imposer. Mavie, jeune

provinciale déboussolée à Paris, logée chez une amie délurée qui passe son temps à faire bruyamment l'amour dans la pièce d'à côté, fait ici la rencontre d'un homme (Jean Sorel, acteur à la carrière pléthorique et méconnue) qui a trois fois son âge.

L'homme, ténébreux, détenteur d'un mystère dont on finira par comprendre qu'il a traité à un engagement politique radical du côté de l'Italie, tient une librairie d'occasion à moitié désaffectée dans le Quartier latin, dont il n'a visiblement que faire. Il y embauche Mavie, et le couple noue petit à petit une relation élective d'ordre amoureux. Entre la jeune provinciale d'un autre temps et ce fugitif qui vit depuis des décennies en dehors de la loi, quelque chose comme une solidarité d'âme naît

et se conforte. Autour, un doux fantastique parisien, filmé par le chef opérateur Renato Berta, aide à leur sanctuarisation. Des oiseaux tombent régulièrement du ciel, les rues sont étrangement vides, on escamote un cadavre, Paris ressemble à un décor de théâtre. Tout cela, en même temps, est si fragile, si délicat. On se demande parfois où le film veut nous mener. Peut-être à rien d'autre que cette image d'une fille qui pleure au cinéma, devant le cruel *A bout de course* de Sidney Lumet, près d'un jeune homme qui se dispose à la reconforter. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français d'Elise Girard. Avec Lolita Chammah, Jean Sorel, Pascal Cervo, Virginie Ledoyen (1 h 10).

Un doux fantastique parisien filmé par le chef opérateur Renato Berta

Aux origines de la Beatlemania

Le réalisateur américain Ron Howard a mis la main sur des images inédites, récupérées auprès de télévisions et de fans



Dans les studios Abbey Road, avec le producteur George Martin, en 1967. STUDIOCANAL

CANAL+
MERCREDI 31 - 21 H 00
DOCUMENTAIRE

Passons sur l'accroche commerciale du documentaire, inapte à moins qu'elle ne relève d'un second degré *british* : « Vous connaissez le groupe. Pas leur histoire. » Formulée en 2016 à propos d'un secret aussi bien gardé que les Beatles, elle prête pour le moins à rire tant la geste des Fab Four a été documentée et ressassée aux jeunes générations. Notamment en 1995 avec *Anthology*, série télévisée en huit épisodes, où les héros se racontaient. Paul McCartney, George Harrison (mort en 2001), Ringo Starr et le producteur George Martin (disparu en 2016) avaient alors ouvert leurs archives pour ce qui devait être « la » somme sur un phénomène qui fut musical, sociétal, voire religieux. L'environnement extérieur était décrit le plus souvent comme un vaste asile, au début distrayant, puis menaçant. Ce que le sage Harrison devait résumer par cette formule : « Nous étions normaux, le reste du monde était fou. »

Que peut donc ajouter, vingt ans après, *Eight Days a Week*, du réalisateur américain Ron Howard (*Apollo 13*, *Rush*) ? Son film se focalise sur l'œil du cyclone : les concerts et les tournées, la conquête de l'Amérique à partir du passage à l'« Ed Sullivan Show », en février 1964, en un mot : la Beatlemania. Les bornes vont de 1961, avec les débuts au Cavern, un club de jazz de Liverpool, à la dernière apparition scénique de pop stars à la célébrité christique le 29 août 1966, dans un stade de football américain de San Francisco rempli de 25 000 spectateurs. Certaines images n'ont cessé d'illustrer les récits sur la génération du baby-boom : hurlements féminins et crises de larmes, évanouissements, policiers débordés...

La déségrégation imposée
Mais l'équipe de Ron Howard a aussi entrepris un long travail de recherche et mis la main sur du matériel inédit, récupéré auprès des télévisions ou de fans qui ont consigné leurs souvenirs grâce au super-8. Parmi les documents amateurs les plus étonnants, cette

vision de Sigourney Weaver adolescente, filmée dans la foule du Hollywood Bowl. L'actrice témoigne rétrospectivement de son émoi et confie avoir été « *amoureuse de John* ». On entend aussi sa consœur Whoopi Goldberg – qui assista à un concert de l'autre côté, au Shea Stadium de New York – affirmer que leurs chansons transcendaient les barrières raciales. A ce sujet, un éclairage méconnu est apporté sur la prestation au Gator Bowl de Jacksonville, en Floride, en 1964. Les Beatles parvinrent à imposer aux organisateurs la déségrégation du public (la loi sur

les droits civiques venait d'être promulguée), une première en ce lieu, en faisant une condition sine qua non à leur venue. Ces ressentis émus contrastent avec ceux des intéressés – les deux survivants, McCartney et Starr, se sont prêtés à de nouvelles interviews –, vite effrayés par ce « *cirque* » selon l'expression de Lennon. Un « *Magical Hysteria Tour* » qui ne leur apportait aucun plaisir musical. La sonorisation de l'époque ne pouvait lutter contre l'incessant vacarme. Le batteur explique ainsi que, faute de les entendre, son seul repère était les mou-

vements rythmiques de ses camarades qui lui tournaient le dos... Difficile de savoir, dans ces conditions, ce que valaient réellement les Beatles sur scène. Pour le studio, la sentence définitive se prépare dès décembre 1966, quand ils se réfugient à Abbey Road pour enregistrer *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band*. L'album qui transformera la musique pop en œuvre d'art. ■
BRUNO LESPRIT
The Beatles : Eight Days a Week – The Touring Years, de Ron Howard (GB-EU, 2016, 105 min).

Le cinéma dans l'objectif des reporters

Retour sur le lien qui se noua entre les photographes de l'agence Magnum et le monde du 7^e art

ARTE
MERCREDI 31 - 23 H 20
DOCUMENTAIRE

Les liens entre Magnum et le monde du cinéma ont été très étroits dès la création de l'agence photo, en 1947. C'est Robert Capa, grand reporter de la guerre d'Espagne et cofondateur de l'agence avec (entre autres) Henri Cartier-Bresson, David Seymour, Cornell Capa et George Rodger, qui s'aventura le premier sur les plateaux d'Hollywood, par amour pour l'actrice Ingrid Berg-

man. Il s'était fait accrediter sur le tournage des *Enchaînés*, d'Alfred Hitchcock, pour la rencontrer en cachette mais, lassé par les paillettes, il finit par retourner à New York dans « la vraie vie ». Cette première incursion d'un grand photographe de guerre dans le monde du cinéma fut suivie par celle de nombreux membres de Magnum (Henri Cartier-Bresson, Eve Arnold, Dennis Stock, Bruce Davidson, Josef Koudelka), qui y trouvèrent un moyen de financer leurs travaux. Mais, à la différence des photogra-

phes engagés par les grandes productions pour faire la publicité des films et des vedettes, ceux de Magnum organisaient leur travail comme un grand reportage, en livrant leur propre vision artistique du tournage avec photos de la vie quotidienne prises sur le vif et sans retouches. Ainsi, dès les années 1950, a-t-on pu voir « au naturel » les nouvelles vedettes naissantes du cinéma : James Dean, qui autorisa Dennis Stock à le suivre pendant plusieurs mois, Marilyn Monroe, qui s'était prise d'amitié pour Eve Arnold et

qui, en toute confiance, laissa le photographe la saisir sans maquillage ni éclairages sophistiqués. Et il y eut surtout les fabuleuses photos sur le tournage cauchemardesque des *Misfits* (« *Les Désaxés* »), de John Huston, en 1960, où, en plein désert du Nevada, neuf photographes de Magnum se relayèrent tous les quinze jours pour immortaliser Clark Gable, « *Monty* » Clift et Marilyn Monroe alors en pleine dérive. A partir de nombreux récits inédits, le documentaire de Sophie Bassaler retrace ce face-à-face

complice entre les photographes et les artistes. A mi-chemin entre la fiction et le réel, on y croise aussi Josef Koudelka, qui raconte sa complicité avec le réalisateur Theo Angelopoulos en 1994 sur le tournage du film *Le Regard d'Ulysse*, ou Isabella Rossellini, la fille d'Ingrid Bergman, qui évoque la relation entre sa mère et Capa. Passionnant. ■
DANIEL PSENNY
Le Cinéma dans l'œil de Magnum, de Sophie Bassaler (Arte, 2017, 52 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 17 - 127
PAR PHILIPPE DUPUIS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SOLUTION DE LA GRILLE N° 17 - 126
HORIZONTALEMENT I. Appréciation. **II.** Relaxation. **III.** Gracile. **Roön.** **IV.** Untel. **MST.** Sa. **V.** Mie. **Essaim.** **VI.** Ecalée. **Pliât.** **VII.** Niue (unie). **Poëlora.** **VIII.** Té. **Saturé.** **Ti.** **IX.** Eudes. **Rare.** **X.** Excroissance.
VERTICALEMENT 1. Argumentée. **2.** Pernicieux. **3.** Plateau. **Dc.** **4.** Racé. **Léser.** **5.** Exilée. **Aso.** **6.** Cal. **Sept.** **7.** Items. **Ours.** **8.** Ai. **Saperas.** **9.** Tortillera. **10.** Ino. **Mie.** **En.** **11.** OS. **Art.** **12.** Nonantaine.

HORIZONTALEMENT
I. Boules d'argile ou confusion, même s'il commence à dater. **II.** Relâcha tout. Les dames aiment ses poils. **III.** Toujours pleine de lyrisme. Prendra parti. **IV.** Démonstratif. Petit blanc plein de bulles. **V.** Prépare son avenir. Tranquille par la droite. **VI.** Bon pour le canard, pas du tout pour la toile. Bulles de la Botte. **VII.** Manifestation d'excitation. Le dessus du panier. Carte maîtresse. **VIII.** Le titan. Réserve aux plus proches. Donné pour une bonne exécution. Facile à prendre quand il est mauvais. **IX.** Privée de ses feuilles. **X.** Moment de plaisir.

VERTICALEMENT
1. Pour tout saisir et ne pas oublier. **2.** Durcit son attitude. **3.** Fait jouer toute la famille. Décoration architecturale. Ouvre le strapontin. **4.** Dans nos habitudes. Apporte des solutions. Personnel. **5.** Très bons moyens pour ne pas se mettre au courant. **6.** Descendis comme un amour. **Droit** et vert au cimetière. **7.** Exerça sa force dans toutes les directions. **8.** Sûr et certain. Poudre de perlimpinpin. **9.** Point à atteindre. Cœur d'uraète. Assure la liaison. **10.** Renard bleu à fourrure grise. Bâtisseur de musées. **11.** Spectacle à Tokyo. En fin d'opération. **12.** Perte de temps qui risque de coûter cher.

SUDOKU

N°17-127

		3						7	8			
					8	6	3	9				
		4			6	5		7				
				5	9				2			
	6				9				5			
	3	5			7		2	4				
	2		8		5	7	9					

Facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<http://yangeorget.net>)

Le Monde HISTOIRE & CIVILISATIONS

LE CLIMAT COMMENT LA CHANGÉ LA COURSE DEL'HISTOIRE

ROMÉO ET JULIETTE
FRANKENSTEIN
ALEXANDRE LE GRAND
GLITENBERG

Chaque mois, un voyage à travers le temps et les grandes civilisations à l'origine de notre monde

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

MERCREDI 31 MAI

TF1
21.00 Grey's Anatomy
Série créée par Shonda Rhimes. Avec Ellen Pompeo, Debbie Allen (EU, saison 13, 15 et 16/24).
23.45 New York, unité spéciale
Série créée par Dick Wolf. Avec Mariska Hargitay, Kelli Giddish (EU, S18, ép. 13/22; S17, ép. 10/23).

France 2
20.55 L'Emission politique
Magaïne présenté et animé par David Pujadas et Léa Salamé.
22.55 Vaugand
Téléfilm de Charlotte Brändström. Avec Olivier Marchal, Arthur Jugnot (Fr., 2013, 90 min).

France 3
20.55 Des racines et des ailes
Passion patrimoine : au fil de l'Allier
Présenté par Carole Gaessler.
23.35 In situ
La Banlieue des possibles
Présenté par Marie-Sophie Lacarrau.

Canal+
21.00 The Beatles: Eight Days a Week
Documentaire de Ron Howard (EU - GB, 2016, 105 min).
22.45 Hanounight Show
Présenté par Cyril Hanouna. Invité : Julien Lepers.

France 5
20.50 Ils ont changé le monde Les Carthaginois
Documentaire de Cristina Trebbi (All., 2016, 100 min).
22.30 C dans l'air
Magazine.

Arte
20.55 Saint Laurent
Biographie de Laurent Bonello
Avec Gaspard Ulliel, Jérémie Renier, Louis Garrel (Fr., 2014, 145 min).
23.20 Le Cinéma dans l'œil de Magnum
Documentaire de Sophie Bassaler (Fr., 2017, 55 min).

M6
21.00 Patron incognito
Télé-réalité.
Bruno Pain, cofondateur et PDG de Carrément Fleurs.
Axel et Serge Mahdessian (directeur du développement et cofondateur du Patacrépe).

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 94.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs : blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr/ ; Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ; Emploi : www.talents.fr/ ; Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr/>
Documentation : <http://archives.lemonde.fr/>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

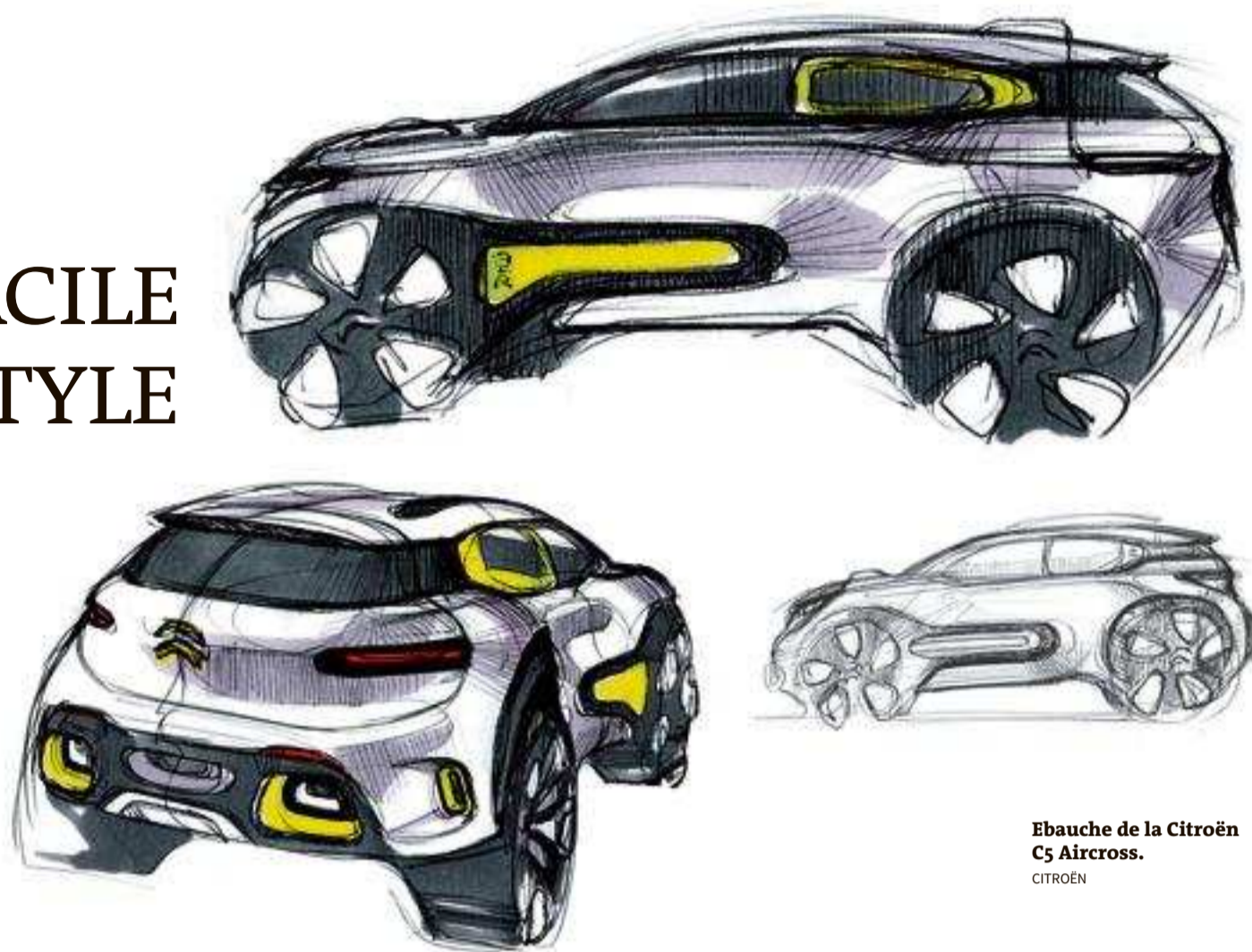
Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le N°F1/37/001.
Eutrophisation : P10t = 0,009 kg/tonne de papier

C'EST PAS TOUJOURS FACILE D'AVOIR DU STYLE

Les designers doivent tenir compte de standards de sécurité de plus en plus contraignants, sans pour autant renoncer à leurs choix esthétiques



Ebauche de la Citroën C5 Aircross.
CITROËN

AUTOMOBILE

Dessiner la partie avant de la dernière génération du C4 Picasso a pris pas moins d'un an aux ingénieurs et designers de Citroën. Pas de désaccords technico-esthétiques ou de panne d'inspiration : c'est la difficulté de faire prévaloir des choix stylistiques tout en respectant les stricts impératifs liés à la protection des piétons qui a considérablement ralenti la progression du projet.

Concevoir la proue d'une voiture offre un bon exemple des exercices imposés aux designers automobiles, dont le métier doit prendre en compte un nombre croissant de contraintes extérieures, imposées par la réglementation.

Jugée indispensable, l'obtention de la note maximale de cinq étoiles aux tests Euro NCAP – l'organisme européen qui définit les standards de sécurité – impose à tout nouveau véhicule qu'il passe sous les fourches Caudines de l'épreuve dite du « choc piéton ».

Il s'agit de dessiner la partie avant d'une automobile de façon telle que l'impact se situe au niveau du fémur plutôt que du genou de ceux que le code de la route définit désormais comme des

« usagers vulnérables » et que leur tête n'aille pas directement heurter certains points d'impact.

Pour respecter ces contraintes qui comportent plusieurs niveaux – à celles prévues pour les piétons adultes s'en ajoutent d'autres, imposées pour les enfants –, il faut aménager sous le capot des zones d'absorption des chocs. Éviter, donc, que des parties dures (bloc-moteur ou éléments de suspension) affleurent sous la « peau » de la voiture.

« Cela impose de dessiner la courbure du capot en progressant de cinq millimètres par cinq millimètres afin de s'assurer qu'aucun point dur ne subsiste. Dérouler un tel fil rouge est une opération longue et d'une extrême complexité », assure Marc Pinson, chargé des nouveaux programmes au centre de style Citroën. « En pratique, ces obligations interdisent désormais de concevoir des extrémités avant plongeantes et imposent de donner "du menton" à la face avant des voitures modernes », résume Alexandre Malval, qui dirige le design de la marque aux chevrons. Aujourd'hui, dessiner une DS de 1955, avec son capot pointu, serait inenvisageable.

Chez Renault, la volonté de donner une allure bien plus fluide au

nouveau Scénic en inscrivant le capot dans le prolongement du pare-brise a donné lieu au même genre de dilemme. Celui-ci a été résolu à la manière d'un nœud gordien, en installant un capot actif, doté d'un mécanisme qui lui permet de se soulever instantanément de quelques centimètres en cas de choc. Il y a quelques années, Citroën avait utilisé le même procédé pour la C6 et les marques allemandes recourent régulièrement à ce stratagème.

« Respecter les normes de chocs »

« Cette parade a engendré un coût supplémentaire mais, si nous ne l'avions pas choisie, il aurait fallu conserver un capot plus horizontal et reculer le pare-brise, comme sur le modèle précédent, afin de respecter les normes de chocs », détaille Jérémie Sommer, responsable du style du nouveau Scénic.

Tous ceux qui dessinent des voitures sont unanimes : l'Euro NCAP place la barre de plus en plus haut, mais personne ne conteste ces conventions qui sont largement à l'origine de la face avant verticale et souvent massive des véhicules modernes.

Au sein de PSA, on a conçu en mode numérique un prototype baptisé « Opera ». Signes particu-

AUJOURD'HUI, DESSINER UNE DS DE 1955, AVEC SON CAPOT POINTU, SERAIT INENVISAGEABLE

liers : celui-ci intègre l'ensemble des contraintes sécuritaires, sans se soucier du style. La voiture n'est pas vraiment laide, mais elle est d'un classicisme affligeant. Une sorte de repoussoir et, aussi, « la preuve qu'avec le même cahier des charges et la même base technique on peut concevoir des automobiles aussi différentes que la Citroën C3 ou la Peugeot 208 », souligne Jacques Mercier, maître expert en architecture chez PSA.

Chargé de superviser la compatibilité entre les nombreuses contraintes techniques ou réglementaires et les choix des stylistes de Peugeot, Citroën, DS et bientôt Opel, il veille au respect d'une foule de détails. Le dessin des flancs, qui doit prendre en compte la présence d'encrochant renforts latéraux, indispensables pour passer les crash-tests, la position des entrées d'air en fonction de la poutre de protection avant, commune aux véhicules conçus sur la même plateforme, les coûts de « réparabilité » de la partie arrière ou encore la position des roues que les stylistes aiment faire affleurer alors que cela ne facilite pas l'aérodynamisme du véhicule.

« L'émergence de la conduite autonome ne va pas simplifier la

conception des voitures de demain », prévient Jacques Mercier. L'installation d'une ribambelle de capteurs et de radars supplémentaires derrière la calandre – des équipements de plus en plus difficiles à dissimuler et à protéger –, promet de rajouter encore davantage de complexité dans les négociations qui se nouent entre designers, ingénieurs et contrôleurs des coûts de fabrication.

Déjà tenus de suivre le très astreignant langage formel imposé par le sacro-saint respect de l'« identité de marque », les stylistes n'envisagent pourtant pas de rendre leur tablier. « Il faut sans cesse dénicher des parades, inventer des astuces, pour retrouver une marge de créativité. C'est difficile, mais les gens qui pratiquent ce métier adorent ça », jure Jérémie Sommer, le designer du Renault Scénic. Alexandre Malval, chez Citroën, compte sur les voitures électriques pour profiter d'une nouvelle donne. « Etant donné le moindre encombrement du moteur, nous allons pouvoir alléger certaines contraintes et gagner davantage de liberté », se réjouit-il. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

Retrouvez l'actualité automobile sur Lemonde.fr/m-voiture

Le Peugeot Metropolis remis en selle

Ce scooter à trois roues, deuxième génération, compte empiéter sur les plates-bandes du tout-puissant MP3 de Piaggio

TROIS-ROUES

Né dans l'ombre du tout-puissant Piaggio MP3, le Peugeot Metropolis a mis du temps à se faire une place dans le monde restreint mais convoité du scooter à trois roues. Lancé en 2013 avec deux bonnes années de retard, il eut à souffrir de problèmes de fiabilité aujourd'hui aplanis et, par contre-coup, subit les conséquences du passage à vide de la branche des deux-roues de PSA, dont l'actionnaire majoritaire est désormais l'indien Mahindra.

La deuxième génération du Metropolis paraît nettement mieux armée pour tenir la dragée haute aux machines italiennes qui dominent les ventes de trois-roues, une spécialité née de l'autre côté des Alpes mais dont le principal marché se situe en France.

Extérieurement, peu de modifications sont perceptibles. La nouvelle version continue de jouer la carte de la filiation avec les réf-

rences automobiles, ce qui, pour un Peugeot, n'a rien de choquant et se justifie d'autant que la clientèle des tricycles est largement constituée d'automobilistes périurbains lassés des encombrements. De là à dire qu'il s'en dégage une indicible beauté...

Des LED façon arbre de Noël

Le Metropolis (9499 euros), pas plus que le MP3, n'entre dans la catégorie des objets de design. Ses vertus sont ailleurs. Une stabilité remarquable qui permet de prendre de la gîte sans le moindre appréhension et de franchir les nids-de-poule sans risquer de se retrouver à terre. Mais aussi un freinage à la fois plus équilibré et plus puissant grâce à ces fameuses deux grandes roues avant dont le diamètre est passé de 12 à 13 pouces.

La distance d'arrêt à 50 km/h est raccourcie de trois mètres, selon Peugeot, qui a eu la bonne idée d'installer un système ABS et un antipatinage qu'il est possible d'ajuster (ce qui ne fera ni chaud ni



Sa très bonne stabilité permet de prendre de la gîte sans appréhension.

MORGAN MATHURIN

froid à la plupart des pilotes) ainsi qu'un témoin de détection de sous-gonflage des pneus.

Le moteur, fabriqué par la maison sochaliennaise, n'a pas changé de cylindrée. Il s'agit toujours d'un monocylindre de 400 cm³ qu'il a

fallu retravailler en profondeur pour lui permettre de passer directement de la norme Euro 2 à la norme Euro 4, comme l'obligation en est faite aux trois-roues ainsi qu'aux quads. Dans l'opération, la puissance (35,6 ch) a un peu dimi-

nué, mais la consommation aussi (de 4,2 à 3,9 litres aux 100 km, selon le constructeur). Peugeot a – intelligemment – profité de l'occasion pour délivrer davantage de couple à bas régime. Des démarrages et des reprises plus efficaces en

échange d'une petite perte en termes de puissance brute et de vitesse de pointe? Marché conclu.

Facile à bloquer sur sa fourche, grâce à un interrupteur situé sur la poignée droite, le Metropolis n'a pas beaucoup évolué en termes de confort – qui n'a d'ailleurs jamais été son point faible – ou de praticité. Les deux minicoffres situés sous la selle sont à peine plus généreux qu'auparavant. Ceux qui ont besoin de volume devront s'en remettre au top-case (245 euros) fourni par la marque. Quant au tableau de bord très « automobile », il ne manque pas d'élégance, mais sa lisibilité est très quelconque.

Pour le reste, on trouve plein de petits rangements, une prise USB permettant de recharger son téléphone et, sur la face avant, des feux à LED qui transforment le Metropolis en arbre de Noël pour être mieux vu des automobilistes. Tout ce qu'il faut pour plaire aux migrants quotidiens des grandes agglomérations. ■

J.-M. N.

Les partis meurent longtemps

Selon l'enseignant-chercheur Michel Offerlé, les nouveaux mouvements politiques doivent pérenniser leur élan de transformation pour ne pas relever de l'éphémère

Par MICHEL OFFERLÉ

L'actuel débat politique réinvestit un des passages obligés de la crise de la représentation. Après la dénonciation de la faillite des partis, l'annonce de leur décès est proclamée sous une triple face : la mort de partis (du PS, du PCF, voire des Républicains ou du FN), la mort du système partisan français (la transformation des clivages qui fondent leurs différences et leurs positionnements) et la mort de la forme partisane (instrument historiquement situé de conquête, voire d'exercice du pouvoir).

Les deux premières morts sont connues. La France est un pays où, contrairement à la plupart des démocraties comparables, le nom des partis, leur consistance et leur positionnement n'ont cessé d'être transformés, refondés, retravaillés. Quoi de commun entre la Fédération républicaine, le CNI, l'UNR, l'UDF, l'UMP ou Les Républicains, sinon qu'ils incarnent une des expressions provisoires d'une partie de l'espace sur l'axe droite-gauche ; et une manière de représenter des intérêts et des valeurs susceptibles d'attirer des soutiens, donc des adhérents et des électeurs. Les sigles peuvent s'éteindre, le capital politique collectif qui s'y est accumulé peut être transféré vers d'autres configurations partisanes par tout ou partie des dirigeants. Inversement, un même sigle pérenne, comme celui du Parti radical ou du PCF – les deux plus anciens sur le marché politique – peuvent perdurer et renvoyer à des positionnements et des références doctrinales très dissemblables dans le temps.

Ce que nous voyons à l'œuvre avec l'élection d'Emmanuel Macron et la nomination du premier ministre, Edouard Philippe, est une esquisse de reconfiguration des capitaux politiques collectifs

**LA DYNAMIQUE
MOUVEMENTISTE
EST UNE
REVENDEICATION
DE MODERNITÉ
ET DE NOUVEAUTÉ
FACE AUX VIEUX
APPAREILS**

et une nouvelle cartographie du système partisan français. Est-ce l'ouverture d'un nouveau cycle comme en 1958 avec l'UNR, en 1971 avec le PS, en 1976 avec le RPR et en 1978 avec l'UDF ? Si c'est le cas avec La République en marche, il sera plus rapide. Une question surplombe les précédentes : l'annonce de la mort de la forme partisane. Elle parcourt les dernières décennies, sans avoir été véritablement théorisée, même si les écologistes avaient été les plus vigilants à ne pas « faire parti » comme les autres, notamment dans leurs statuts ; ce qu'il leur avait valu un procès en immaturité et en amateurisme.

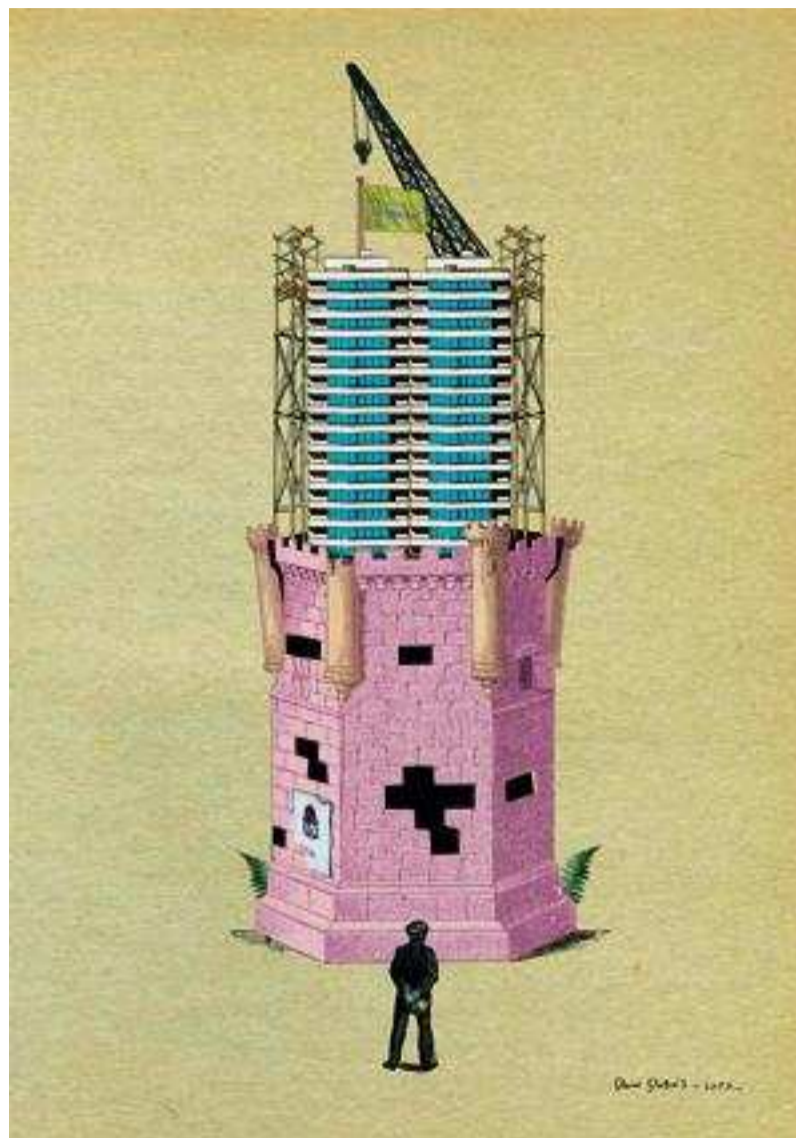
La dynamique « mouvementiste » à laquelle nous assistons – de Mélenchon à Macron – est une revendication de modernité et de nouveauté face aux vieux appareils accusés d'être sclérosés dans leurs structures, leur verticalité, leurs pratiques éthiques et financières douteuses et leurs fonctions étriquées. C'est aussi une revendication de transformation du personnel politique en tenant compte de la probité, du rajeunissement, de la déprofessionnalisation, de la parité, de la diversité, donc de l'irruption de la société dite « civile » dans le jeu de quilles des professionnels de la profession politique. Ce serait donc fini pour les partis, place désormais aux mouvements citoyens, aux collectifs (de) citoyens et aux groupes d'acteurs.

RENOUVELLEMENT DES ÉLITES

Mais qu'est-ce qu'un parti politique, au fait ? Et en quoi les nouveaux prétendants ne sont-ils pas des partis politiques ? Les publicistes et sociologues du politique se disputent depuis deux siècles sur cette question, qui doit être historicisée. Le mot même de « parti » renvoie à des réalités très différentes en 1840, en 1900, en 1970 ou en 2017. Longtemps, une définition canonique très adaptée à la fin du XX^e siècle européen avait cours : il fallait une organisation, durable, implantée localement, orientée vers la conquête du pouvoir et recherchant le soutien populaire.

Ses fonctions pouvaient être multiples, constituantes (légitimer un système politique), programmatiques (proposer une offre politique), sélectives et éducatives (proposer une relève politique), tribunitiennes (porter une parole protestataire) ou simplement, comme dans les partis états-unis, purement électorales avec usage d'un sigle reconnu sur le marché politique.

Les mouvementistes ou les nouveaux entrants français, notamment Nous citoyens, 577 pour la France, mais surtout La France insoumise et En marche ! sont des entreprises politiques arborant leurs ruptures avec les vieilles structures en s'appuyant tout particulièrement sur les usages les plus divers rendus possibles par Internet. Le communisme, disait Lénine, « c'est les soviets plus l'électricité » ; les mouvementistes, ce sont « un chef plus Internet ». La finalité proclamée de ces nouvelles



DENIS DUBOIS

mobilisations, c'est le renouvellement des élites politiques par la mise en cause de la verticalité partisane et la lutte contre la loi d'airain de l'oligarchie pérenne définie par Robert Michels en 1911 dans son ouvrage séminal : « Qui dit organisation dit tendance à l'oligarchie. » Force est de constater que ces nouvelles manières de faire, si elles rompent avec les pratiques des partis installés qu'elles entendent détruire – en refusant les primaires, en renouvelant les formes d'adhésion très fluides et en suscitant des approbations et/ou des contributions programmatiques contrôlées –, n'en sont pas moins problématiques du point de vue de la production et de la distribution du capital politique, très concentré entre les mains du chef.

Le « collectif citoyen », créé par et pour Emmanuel Macron, est une entreprise politique au sein de laquelle le vocabulaire partisan est banni au profit d'un lexique nouveau : ambassadeurs, référents, marcheurs. Les instances portent les dénominations d'une association de loi de 1901 : AG,

CA, bureau. Ce « réseau d'associations » entend fonctionner beaucoup par voie numérique. Le site du mouvement est pauvre en informations. L'onglet « organisation » renvoie à la photographie de « délégués », 6 hommes et 5 femmes désignés ainsi : « Ces personnes sont issues de milieux très divers (chefs d'entreprise, élus, acteurs associatifs) mais présentent toutes la particularité d'être des citoyens engagés. »

UNE STRUCTURE AGRÉGATIVE

Rien ne permet de faire vivre les statuts et de comprendre les formes de cooptation, de délégation et de division du travail qui ont cours ici, comme dans toute organisation politique. On est en présence d'une structure agrégative – non encore stabilisée – entre ferveur et spontanéité militante des premiers temps, opacité organisationnelle, horizontalité dans une bonne volonté numérique et verticalité revendiquée, puisque la place de l'affiliation et de la cooptation dans les rapports entre le centre parisien et ses « comités territoriaux » est avérée.

Le processus de cooptation des candidats aux législatives est un mélange de vérification d'un potentiel politique, de concours scolaire et d'entretiens managériaux. La France insoumise, lancée le 10 février 2016, label sous lequel Jean-Luc Mélenchon a « proposé » sa candidature, se veut un mouvement pour « agir collective, sans affiliation à un parti politique », « nouveau mouvement citoyen, basé sur l'implication directe et reposant sur une nouvelle culture de l'action politique ». Il s'ancre, sans que les modalités de fonctionnement soient clairement affichées, sur des formations politiques de la gauche de la gauche et sur des « groupes d'appui ».

Le programme, « L'avenir en commun », qui a été défendu par le candidat « hors parti », autocoopté, est le résultat de propositions émanant des sympathisants du mouvement et des organisations qui y sont rattachées, d'auditions d'experts et de synthèses réalisées par un collectif de rapporteurs (principalement des juristes, des économistes et des politistes, accompagnés d'énarques et d'agronomes), le tout étant avalisé par le vote potentiel de 130 000 « insoumis » affiliés, avant sa ratification par une convention en décembre 2016, sa publication et sa mise en représentation par le candidat. A terme, ce mouvement, selon Jean-Luc Mélenchon, devrait appartenir à ceux qui l'auront soutenu et qui pourront décider de le pérenniser. Il s'agit tout à la fois d'une réflexion en acte sur la forme parti, avec un mélange de monopolisation de la parole et de recherche d'une dynamique politique collective et militante revigorée ; et, plus prosaïquement, d'une entreprise de captation et de réorganisation de l'espace politique à gauche.

De deux choses l'une, soit ces mouvements auront été de puissants mais éphémères leviers de rassemblement de soutiens et de suffrages, et ils auront permis à leurs initiateurs de se faire reconnaître ou élire sous un label déterminé. Soit ces « non-organisations » devront pérenniser leur effet « mouvementiste » : donc inventer, en invoquant les vertus d'Internet, un espace horizontal sans hiérarchie, ce que peut être une démocratie participative non partisane, ou devenir des « partis comme les autres ». Au-delà des querelles de mots – hors parti, non-parti, post-parti, mouvement –, il est bien possible que les nouvelles entreprises politiques, fussent-elles de « vrais » ou de « faux » partis, ne démentent pas la prophétie de la mort des partis ■

Michel Offerlé est notamment l'auteur des « Partis politiques », PUF, 8^e édition, 2012. Il a dirigé « La Profession politique, XIX^e-XXI^e siècles », rééditée en poche Alpha Belin, 2017

Donnons à l'enseignement supérieur les moyens de s'affirmer

Pour assurer la réussite internationale des regroupements d'établissements de formation supérieure, le gouvernement doit adapter le cadre législatif

Collectif

Tous les analystes reconnaissent l'utilité majeure des investissements dans la recherche, y compris la plus fondamentale : celle qui semble a priori la plus lointaine finit souvent, quelques décennies plus tard, par bouleverser le monde (que l'on pense à la résonance magnétique, à la production et au stockage d'énergie, à l'Internet, aux thérapies géniques ou aux sciences des données). Le débat national n'aborde pas ces questions, mais le monde du savoir ne nous attendra pas. C'est un monde où l'université Harvard achèvera, fin 2017, une campagne de levée de fonds à plus de 8 milliards de dollars (7,15 milliards d'euros), portant sa dotation globale à

40 milliards ; un monde où la seule université Jiao-tong de Shanghai a été capable de recruter 600 professeurs en huit ans ; un monde où l'enseignement supérieur français, sauf exception, peine à recruter les plus grands chercheurs mondiaux.

Rapprocher les meilleurs organismes de recherche des meilleurs établissements de formation supérieure, au sein de quelques universités de recherche qui ont vocation à être compétitives au niveau mondial : depuis dix ans, les gouvernements successifs, d'orientations politiques différentes, ont perçu cet enjeu et amorcé cette démarche. Ces dernières années ont vu l'émergence de telles institutions, sous la forme d'« initiatives d'excellence », soutenues spécifiquement, en particulier à Bordeaux, à Strasbourg, à Aix-Marseille. En Ile-de-France, nous es-

pérons une telle réussite pour notre université Paris Sciences et Lettres (PSL), ainsi que pour Sorbonne université et Paris-Saclay, chacune avec son modèle propre. Mais cette évolution est encore loin d'avoir abouti, et il y a urgence à avancer dans ces constructions.

TRANSFORMATION DE FOND

Au cours des trois derniers mois, les établissements que nous dirigeons, prestigieux, reconnus, accrédités dans le système français, et parfois multiséculaires, ont décidé de s'engager pour devenir membres de la nouvelle université PSL, adoptant ainsi une stratégie unifiée en matière de recherche, de formation, de valorisation, traduite par des choix budgétaires communs et cohérents, dotant l'ensemble d'une capacité d'action démultipliée et s'appuyant sur une diplomatie unifiée. Si nous nous sommes lancés dans cette transformation de fond, c'est parce que nous sommes persuadés que nos institutions, prises isolément, et quel que soit leur prestige actuel, sont trop petites pour pouvoir mobiliser – isolément – les moyens permettant de faire

face à la concurrence internationale. Avec ses 20 000 étudiants (une taille comparable à celles des meilleures universités au monde), sa forte orientation vers la recherche et la création, couvrant un large éventail de disciplines qui va des sciences dures aux humanités, aux sciences sociales, et également à la création artistique, puisque cinq écoles d'art exceptionnelles y participent, l'université PSL a les moyens d'entrer dans le club des meilleures universités mondiales, de mobiliser autour d'elle mécènes, entreprises et collectivités. Notre capacité d'attirer les meilleurs étudiants internationaux en sera décuplée, tout comme notre action ambitieuse en faveur de l'égalité des chances que nous menons plus efficacement en commun, comme le montrent les 40 % de boursiers de notre licence pluridisciplinaire partagée, le CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures).

La France a toutes ses chances dans la nouvelle « économie » mondiale de la connaissance et de la créativité, à condition que ses institutions créent un cadre d'action qui leur permette d'améliorer constamment le suivi des étudiants, l'ac-

compagnement des chercheurs, l'incubation des entreprises et la diversification des sources de financement. La fondation de l'université PSL, dans laquelle nos établissements partagent leur souveraineté, créant une intégration irréversible, démontre que « l'espoir et l'esprit de conquête », cités par le président de la République dans son discours d'investiture, sont bien présents au cœur de l'enseignement supérieur. ■

Les signataires de cette tribune sont : **Hubert Bost** (président de l'École pratique des hautes études), **Claude Catala** (président de l'Observatoire de Paris), **Alain Fuchs** (président du CNRS), **Isabelle Huault** (présidente de l'université Paris-Dauphine), **Jean-François Joanny** (directeur de l'ESPCI Paris), **Christian Lermigniaux** (directeur de l'ENSCP), **Marc Mézard** (président de PSL, directeur de l'École normale supérieure).

Exercice d'équilibriste sur l'avenir du nucléaire

Analyse

PIERRE LE HIR
Service Planète

RÉDUIRE D'UN TIERS LA PART DE L'ATOME DANS LE BOUQUET ÉLECTRIQUE D'ICI À 2025 IMPOSE, SELON LA COUR DES COMPTES, L'ARRÊT DE « DIX-SEPT À VINGT RÉACTEURS »

C'est un exercice acrobatique qui, sur le dossier nucléaire, attend l'ancien animateur du « magazine de l'extrême », Nicolas Hulot, désormais ministre de la transition écologique et solidaire. Il devra déployer un talent d'équilibriste pour avancer sur la ligne de crête tracée par le président de la République, Emmanuel Macron. Une ligne dont l'orientation est dictée par le « et en même temps » cher à l'ancien chef de file d'En marche !

Que dit en effet M. Macron sur le sujet ? Qu'il faut « réduire notre dépendance » à l'atome, et en même temps que « le nucléaire en France a un avenir ». Qu'il se place « dans la trajectoire » définie par son prédécesseur, François Hollande – une baisse de 75 % à 50 % de la part de l'électricité issue de la fission « à l'horizon 2025 », telle que la prévoit la loi de transition énergétique de 2015 –, et en même temps qu'il « ne sait pas dire aujourd'hui » si cet objectif est « atteignable ».

Nicolas Hulot s'inscrit dans ses pas. Le nouveau ministre, qui n'avait pas de religion arrêtée sur l'atome avant la catastrophe de Fukushima de mars 2011, considère à présent que « le nucléaire fait partie du monde d'hier ».

Mais, au lendemain de sa nomination, sur le plateau de France 2, il a déclaré que « la part du nucléaire en 2025 doit être de 50 % », et en même temps que « la démonstration se fera peut-être, chemin faisant, qu'on peut aller au-delà de 50 %, ou au contraire (...) que le développement des énergies renouvelables est plus lent que prévu ». Cette position balancée paraît a priori prudente. Propre à ne trop pencher ni d'un côté ni de l'autre, à ne basculer ni à gauche ni à droite, pour se maintenir sur un axe central. Mais elle n'est en réalité pas tenable très longtemps.

DÉCIDER SANS DÉLAI

La réalité s'énonce en effet comme une lapalissade : ne pas sortir du nucléaire, c'est... y rester. Une tautologie qui n'en est plus une si on la développe ainsi : ne pas décider de renoncer à plus ou moins brève échéance à l'atome, c'est choisir de relancer durablement cette filière. Imaginons que l'on pose aux Français ces deux questions : « Êtes-vous aujourd'hui favorable à une sortie du nucléaire ? » et « Êtes-vous pour que notre pays s'engage à nouveau dans le nucléaire jusqu'au siècle prochain ? » La réponse ne serait probablement pas identique. Il s'agit pourtant, sous une formulation différente, de la même question.

Pour s'en persuader, il suffit de considérer que la plupart des cinquante-huit réacteurs du parc hexagonal ont été mis en service entre la fin des années 1970 et celle des années 1980. Ils approchent donc du seuil de quarante ans d'exploitation, la durée de vie

pour laquelle ils ont été conçus. D'ici à la fin du quinquennat en cours, vingt-trois d'entre eux auront atteint cet âge. Même dans l'hypothèse – nullement acquise à ce jour – où l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) autoriserait leur maintien en activité pendant dix ou vingt années supplémentaires, comme le souhaite EDF, qui prévoit d'injecter un peu plus de 50 milliards d'euros dans une opération de « grand carénage », se posera la question de les remplacer ou non. Une décision qu'il est préférable d'avoir anticipée suffisamment. Le président de l'ASN, Pierre-Franck Chevet, a maintes fois prévenu que, quelle que soit la solution retenue pour garantir l'approvisionnement du pays en électricité (nucléaire, renouvelables ou cocktail au dosage modulable), il fallait une décennie pour construire les installations nécessaires.

Le patron d'EDF, Jean-Bernard Lévy, a déjà tranché. Il veut, entre 2030 et 2050, équiper la France de « trente à quarante » réacteurs du type de l'EPR de Flamanville (Manche) pour suppléer les unités arrivées en fin de vie. Le réacteur de troisième génération étant conçu pour fonctionner pendant au moins soixante ans, le futur parc atomique resterait donc en place jusqu'au début du XXII^e siècle, sans compter les quelques décennies supplémentaires requises pour son démantèlement. Il en résulterait aussi un surcroît de déchets radioactifs, alors même que la gestion de ceux générés par le parc actuel reste problématique. C'est donc un très lourd arbitrage que va devoir rendre le nouveau gouvernement, ou

celui qui lui succédera à l'issue des élections législatives. Certes, il a encore devant lui le temps de la réflexion. Il n'a pas pour autant le loisir de remettre sine die les décisions stratégiques, comme l'a fait la majorité précédente. A court terme, réduire d'un tiers la part de l'atome dans le bouquet électrique d'ici à 2025 impose, selon la Cour des comptes, l'arrêt « de dix-sept à vingt réacteurs ».

Cela ne saurait se faire sans fixer rapidement un calendrier de fermetures, sous peine de devoir ensuite tailler dans le vif de façon précipitée. Pour symbolique qu'elle soit, la seule mise à la retraite de la centrale alsacienne de Fessenheim, promise par M. Hollande mais repoussée à la fin de la décennie – et à ce stade encore hypothétique –, ne suffit pas à remplir le cahier des charges. A moyen terme, demeurer trop longtemps dans l'indécision revient à s'en remettre à EDF et à avaliser, sans l'afficher ouvertement, la construction d'un nouveau parc électronucléaire.

« Il faut planifier la transition énergétique », professe à juste titre Nicolas Hulot. Les options sont ouvertes et méritent bien sûr discussion : sortie accélérée du nucléaire ou au contraire progressive – comme viennent d'en décider les Suisses par référendum –, abandon partiel ou perspective de renoncement complet... Mais il serait inconséquent que, inversant le précepte « gouverner c'est choisir », le nouvel exécutif se laisse gouverner par l'absence de choix. ■

lehir@lemonde.fr

Adam Deen « Les musulmans britanniques doivent réfuter l'idéologie islamiste »

Pour ce militant islamiste repenti, aujourd'hui engagé dans la lutte contre la radicalisation, la communauté musulmane de Grande-Bretagne a un rôle de premier plan à jouer pour travailler avec les autorités et participer à des actions de prévention

Par ADAM DEEN

Alors que la Grande-Bretagne manifeste sa solidarité avec la ville de Manchester après l'attentat de l'Arena, rien ne saurait exprimer la douleur que chacun de nous ressent au souvenir des vingt-deux vies si précocement ôtées, des centaines de blessés qui porteront à jamais la cicatrice de cette nuit d'horreur et de nos courageux secouristes, qui ont spontanément proposé leur aide à tous ceux qui en avaient besoin.

L'auteur de l'attentat-suicide est un jeune homme de 22 ans, Salman Abedi. Né en Grande-Bretagne, il était le cadet d'une fratrie de quatre. Ses parents étaient des réfugiés libyens venus en Grande-Bretagne pour fuir le régime de Kadhafi. Abedi a grandi à deux pas d'un lycée de filles devenu célèbre lorsque, en 2014, deux de ses élèves, les jumelles Zahra et Salma Halane, ont quitté leur domicile pour rejoindre l'organisation Etat islamique (EI) en Syrie. Cela renforce l'idée qu'il existe en Grande-Bretagne des zones qui sont devenues des foyers d'extrémisme où les communautés ne sont pas en mesure d'empêcher la radicalisation de leurs jeunes.

Abedi aurait été en relation avec un réseau terroriste. Alors que l'EI perd chaque jour un peu plus de territoire et pourrait, à terme, disparaître géographiquement, nous ne devons pas céder à l'illusion qu'une telle évolution signifierait la fin du terrorisme islamiste, ou même la disparition de l'EI ; ce serait répéter la même erreur d'analyse que celle commise au moment de la mort de Ben Laden. Nous devons faire preuve d'une vigilance encore plus grande face à sa prochaine métamorphose. (...)

L'extrémisme islamiste est déjà entré dans sa troisième phase, peut-être la plus dangereuse. Cette émergence récente d'un « méta-dжихад » est fondée exclusivement sur un combat hyper-idéologique. (...) Aux yeux de ceux qui adhèrent à cette idéologie, quiconque ne répond pas à leur définition du bon musulman, ou tout style de vie perçu comme un défi à l'idéal de l'EI, est une cible légitime. (...)

Avec la facilité d'accès de plus en plus grande à des matériels tels que les drones ou à des armes chimiques (déjà utilisées en Syrie), les terroristes qui s'en prennent à l'Occident ne tarderont pas à avoir à leur disposi-

tion des moyens d'attaque beaucoup plus sophistiqués. Il n'est pas inconcevable d'imaginer le déclenchement d'attentats high-tech meurtriers mettant en jeu un drone et une des substances chimiques en possession des terroristes islamistes. Une telle attaque représentera une méthode des plus efficaces pour les terroristes, car elle ne provoquera aucune perte dans leurs rangs.

Le fait que l'attentat de Manchester ait été perpétré trois ou quatre jours seulement avant le début du mois sacré du ramadan n'est pas une coïncidence. L'expérience des dernières années nous a appris que l'EI et ses affidés encouragent leurs fidèles à multiplier les offensives durant cette période. L'année dernière, le porte-parole de l'EI avait déclaré à la fin du mois de mai que les djihadistes devaient, « avec la permission de Dieu, faire [du ramadan] un mois de souffrance pour les infidèles où qu'ils se trouvent ». (...) Et ce fut en effet un mois de douleur, avec les attentats qui ont successivement frappé Orlando, Istanbul, Dacca et Bagdad, où plus de 140 personnes ont trouvé la mort.

DEMANDER DES COMPTES

Certains voient dans ces attentats un échec de nos services de sécurité. Le reproche est injuste. Nos agences de renseignement surveillent en permanence environ 3500 suspects potentiels de terrorisme sur le territoire britannique. Il est inévitable que certains échappent à la vigilance. Et c'est là que nous autres, membres de la société civile, devons intervenir et remplir notre devoir.

Ces individus ne se réveillent pas un beau matin en décidant de se faire exploser dans une salle de concerts pleine d'enfants. Il y a d'abord un processus de radicalisation, puis une période de planification de l'attentat qui nous fournissent de nombreuses occasions d'intervenir. La communauté musulmane britannique, à laquelle j'appartiens, doit être notre premier lieu d'intervention dans le combat contre l'extrémisme.

Trop, c'est trop. Il est temps que les musulmans britanniques saisissent cette occasion pour identifier le malaise qui traverse notre communauté. Il ne suffit plus de distancer notre foi de ces monstres, nous devons réfuter catégoriquement l'idéologie islamiste qui alimente leur vision tordue du monde. Nous devons reprendre le contrôle de notre propre récit et demander des comptes à notre communauté, à nos responsables religieux et à nos mosquées lors-

que les uns ou les autres disent quelque chose qui ne semble pas correct.

Nous devons cesser de nous livrer à des jeux puérils en traitant le gouvernement comme s'il était notre ennemi, et au contraire travailler et collaborer avec les autorités à des projets contre-terroristes tels que le programme de lutte contre la radicalisation Prevent. Avec l'émergence de la nouvelle menace djihadiste qui utilise des plates-formes numériques cryptées pour communiquer en toute discrétion, il est plus important que jamais de concentrer nos efforts, nos énergies et nos ressources sur la prévention primaire, à savoir la police de proximité.

Les partis politiques britanniques doivent eux aussi se mobiliser et prendre cette menace plus au sérieux. Dans leurs programmes respectifs, travaillistes et libéraux démocrates ont annoncé qu'ils supprimeraient Prevent, tandis que les conservateurs ont fait savoir qu'ils poursuivraient le programme sans rien y changer – ni l'une ni l'autre de ces options ne constitue une solution pratique. Bien que loin d'être parfait, Prevent est, sans aucun doute, nécessaire. Le supprimer purement et simplement sans le remplacer par un autre programme ou le maintenir avec arrogance dans sa forme actuelle ne sont pas des solutions. La pause dans la campagne des législatives, décidée par tous les partis, est une initiative bienvenue qui doit être saluée, mais elle ne sera fructueuse que si elle est suivie par des décisions vigoureuses et un engagement fort.

Les appels à l'unité et à la solidarité sont certes importants, mais nous devons faire plus. Ceux qui nient ou minimisent le fait que l'idéologie est le trait caractéristique des attaques terroristes inspirées par l'Etat islamique et qui imputent la cause de ces attentats à « la politique étrangère » sont restés empêtrés dans l'époque de Ben Laden. Parce qu'elle est obsolète, leur appréciation échoue à appréhender la menace terroriste islamiste. Avec l'émergence d'un nouveau type de menace, indétectable, il est plus important que jamais de concentrer nos efforts, nos énergies et nos ressources sur la prévention. Nos enfants ne doivent pas avoir peur d'aller assister à un concert – et cette exigence n'est pas négociable. ■

(Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Adam Deen est directeur général pour le Royaume-Uni du think tank Quilliam, qui combat l'extrémisme islamiste. Entre 1995 et 2003, il a été membre de l'organisation islamiste Al-Muhajiroun, un groupe radical dissous en 2005 par les autorités britanniques, avant de s'engager de manière active dans le combat contre l'extrémisme en 2014

Gaucha-lepénisme, un mythe ?



CETTE FRANCE DE GAUCHE QUI VOTE FN
Pascal Perrineau,
Seuil, 16 euros, 144 pages

Le livre

Vingt ans après *Le Symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national* (Fayard, 1997), Pascal Perrineau continue d'arpenter le terrain controversé du « gaucha-lepénisme ». Une expression qu'il avait forgée pour décrire la frange « de gauche » de l'électorat frontiste, qui se trouvait, selon lui, en pleine croissance lors de la présidentielle de 1995. Le concept est décrit par des chercheurs et spécialistes de l'extrême droite, car perçu comme marginal et minorant le fait qu'une grande partie de l'électorat populaire qui se tourne vers le FN n'est pas issue de la gauche, mais bien de la droite classique.

Dans son tout dernier essai, l'ancien directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po remet le sujet sur la table à l'heure où le parti lepéniste, désormais dirigé par Marine Le Pen, domine ses adversaires dans des catégories socio-professionnelles en théorie ancrées à gauche, comme les ouvriers.

Face au concept d'« ouvriéro-lepénisme », qui postule que le vote frontiste dans ces catégories est motivé par les facteurs sociaux, M. Perrineau martèle la pertinence supposée de son « gaucha-lepénisme » et défend l'idée que l'espace politique est traversé de « ruptures » et de « recompositions ». « Depuis plus de vingt ans, certains électeurs de gauche et du Front national ont pris l'habitude de se retrouver côte à côte, particulièrement à l'occasion des référendums sur la question européenne », écrit-il. De nouvelles convergences se formeraient donc autour de la critique de la mondialisation et du libre-échange et réactiveraient la « question nationale » au profit du FN. M. Perrineau critique « une certaine gauche qui tente de prendre ses distances à l'égard d'un peuple "qui pense mal" » et a laissé le FN se saisir d'une fonction tribunitienne qui assure une partie de son succès.

Néanmoins, l'auteur souligne lui-même le « caractère minoritaire » du « gaucha-lepénisme ». En effet, 20 % des électeurs de M. Fillon au premier tour de la présidentielle, le 23 avril, auraient voté, selon Ipsos, pour Marine Le Pen au second tour face à Emmanuel Macron. Ils n'auraient été que 7 % à faire de même parmi les électeurs de Jean-Luc Mélenchon. Le concept de « gaucha-lepénisme » ne masque pas, non plus, le fait que près de 80 % des personnes qui se disent « très à droite » ont voté, selon Ipsos, pour Marine Le Pen. Et que le rejet de l'immigration reste le premier facteur de vote frontiste.

Le débat trouve néanmoins une actualité criante puisqu'il traverse le FN, un parti en pleine crise d'identité, qui se demande si son avenir se trouve dans une recomposition de la droite, ou dans l'avènement d'un hypothétique clivage entre « mondialistes » et « patriotes ». ■

OLIVIER FAYE



FRANCE | CHRONIQUE

PAR GÉRARD COURTOIS

Une chambre «bleu Macron» ?

Le 18 juin, au soir du second tour des élections législatives, le président de la République saura s'il dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale, donc des moyens de mener à bien sa politique. Dans le prolongement du chamboule-tout présidentiel, trois scénarios sont concevables, et ils sont tous trois inédits.

La première hypothèse verrait la droite surmonter son échec à l'élection présidentielle, faire bloc pour remporter la majorité absolue et imposer à Emmanuel Macron une cohabitation dès le début de son mandat, cas de figure sans précédent.

Son chef de campagne, François Baroin, continue d'afficher cette ambition, mais il le fait de plus en plus mollement, tant le défi apparaît hors de portée. Il supposerait que la droite conserve les quelque 220 sièges de députés qu'elle détient aujourd'hui et en conquière 70 supplémentaires. Dans l'état de flottement et de division où elle se trouve, accentué par le choix du chef de l'Etat de confier Matignon et Bercy à des personnalités de droite, cela relèverait d'un invraisemblable miracle.

Le deuxième scénario est beaucoup plus plausible : le mouvement du président, La République en marche, constituerait le groupe de députés le plus nombreux mais, même avec l'appui de son allié centriste (le MoDem de François Bayrou), il n'obtiendrait pas la majorité absolue de 289 députés. Il devrait donc trouver des alliés permanents ou occasionnels, soit chez les élus de droite qui se veulent « constructifs », soit chez les socialistes pragmatiques, soit chez les centristes de l'UDI, soudain plus ductiles. Beaucoup y semblent prêts, mais la situation serait, là encore, inédite : la France n'a plus, depuis belle lurette, l'expérience des gouvernements de coalition.

Logique politique

Reste le troisième scénario : celui d'une majorité absolue obtenue par La République en marche. Une telle Assemblée «bleu Macron», comme la Chambre bleu horizon de 1919 – ou «jaune Macron» si l'on trouve le bleu trop connoté –, serait une prouesse sans précédent pour un mouvement constitué il y a à peine plus d'un an.

Tout, désormais, y contribue. La logique institutionnelle et politique, d'abord. Depuis 2002, les électeurs ont confirmé lors des législatives le choix qu'ils avaient fait plus tôt à la présidentielle. Cohérents, ils ont donné au président élu les moyens de gouverner. Ils semblent d'autant mieux disposés à récidiver, cette année, qu'Emmanuel Macron se montre déterminé à renouveler en profondeur un paysage politique dont ils se sont lassés. Surpris, voire épatés, bon nombre de Français, bien au-delà de ses électeurs du 23 avril, paraissent décidés à lui donner sa chance.

La tentation est d'autant plus forte que les perdants de la présidentielle sont – inévitablement – en perte de vitesse. C'est l'évidence pour les deux partis de

TROIS SCÉNARIOS SONT CONCEVABLES POUR LES LÉGISLATIVES, DONT LA MAJORITÉ ABSOLUE POUR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

gouvernement, éliminés au premier tour de cette élection : effondrés et crépusculaires, les socialistes s'attendent à une déroute comparable à celle de 1993 ; désabusés et divisés, les Républicains semblent résignés à rester cinq ans de plus dans l'opposition ou à se rallier au nouveau pouvoir.

Les perspectives immédiates ne sont guère plus encourageantes pour le Front national (FN). Il rêvait d'une entrée en masse à l'Assemblée. Ces espoirs ont été douchés par le débat d'entre-deux-tours catastrophique pour Marine Le Pen, par son score final très en deçà de ses attentes et par les sourdes divisions qui se sont fait jour depuis au sein de son parti. Arrivée en tête, le 7 mai, dans 45 circonscriptions (dont 13 avec plus de 55 % des voix), la présidente du FN pourra vraisemblablement constituer un groupe à l'Assemblée, mais elle ne pourra contester aux Républicains le leadership de l'opposition.

Quant à La France insoumise, elle subira aussi le contrecoup de la présidentielle. Arrivé en tête, le 23 avril, dans 65 circonscriptions, Jean-Luc Mélenchon n'était réellement en position de force (plus de 35 % des voix) que dans douze d'entre elles. Or rien ne garantit que les candidats de La France insoumise bénéficient de la même dynamique que lui à la présidentielle. En outre, la guerre ouverte avec le reste de la gauche (socialistes, communistes, écologistes...) ne leur permet guère d'espérer de bons reports de voix.

Voilà donc Emmanuel Macron vent en poupe. Il a réussi, jusqu'à présent, les figures imposées d'un début de mandat : entrée en fonctions, choix du premier ministre, constitution du gouvernement, premiers pas sur la scène internationale. Il lui reste à éviter les dérapages incontrôlés de ses prédécesseurs. En 2007, entre les deux tours des législatives, le débat inopiné sur la TVA sociale avait télescopé toute la campagne de Nicolas Sarkozy sur l'augmentation du pouvoir d'achat et fait perdre à la droite quelques dizaines de sièges, sinon la majorité. En 2012, le Tweet vengeur de Valérie Trierweiler, la compagne de François Hollande, contre Ségolène Royal n'avait pas empêché la gauche de remporter les législatives, mais avait plongé le «président normal» dans un vaudeville dévastateur.

Si elle continue à s'envenimer, «l'affaire» qui touche Richard Ferrand, n°2 d'En marche! et ministre de la cohésion des territoires, pourrait avoir le même effet déstabilisateur. Certes, la justice n'y a rien vu de répréhensible jusqu'à présent. Mais la «générosité» envers ses proches dont a fait preuve M. Ferrand vient parasiter la volonté présidentielle de faire de la moralisation de la vie publique le premier chantier de son quinquennat. Quand on sait qu'une variation d'un point des intentions de vote nationales peut faire «bouger» une trentaine de circonscriptions, cette affaire est tout sauf anodine. ■

courtois@lemonde.fr

MACRON ET POUTINE SE TESTENT À VERSAILLES

ÉDITORIAL III

Dans le faste du château de Versailles, la France a voulu, lundi 29 mai, donner un cours nouveau et meilleur à ses relations avec la Russie. Elle a bien fait. Comme Emmanuel Macron l'a rappelé à cette occasion, «aucun des enjeux essentiels de notre temps» ne peut trouver de solution «sans un dialogue» profond avec Moscou. C'est parfaitement exact. Mais, recevant Vladimir Poutine, son homologue russe, le président français a eu raison de dire que ce «dialogue» devait être «franc et direct» – c'est-à-dire ne rien cacher de nos différends.

Bouclant sa première séquence diplomatique depuis son élection – sommet de l'OTAN puis réunion du G7, les sept plus anciennes économies avancées –, M. Macron

voulait, à juste titre, relancer la relation avec Moscou. Non pas que celle-ci ait été inexistante du temps du président François Hollande, mais elle restait lestée de nombre de malentendus : ingérence russe dans la campagne électorale française ; dossiers syrien et ukrainien au point mort sur fond de méfiance réciproque entre Français et Russes.

L'occasion était bien trouvée et de nature à flatter l'égo de Vladimir Poutine : inaugurer ensemble à Versailles une exposition sur Pierre le Grand, premier tsar à avoir amorcé le dialogue franco-russe, en 1717. Une heure de conversation en face à face a permis de dégager un état des lieux réaliste. Oui, reconnaît Paris, il faut «préserver l'Etat syrien», ce qui suppose de ne pas faire du départ de Bachar Al-Assad une précondition à toute discussion sur l'avenir politique de ce malheureux pays. Oui, dit-on encore, le bon format de discussion sur l'Ukraine reste celui réunissant Berlin, Paris, Moscou et Kiev, mais l'une et l'autre des parties les plus immédiatement concernées – comprendre Russes et Ukrainiens – doivent faire preuve d'un minimum de bonne volonté, ce qui n'est pas le cas.

La disposition à chercher des solutions avec ce partenaire indispensable qu'est la Russie est là, à Paris comme à Berlin, et sans doute fallait-il le réaffirmer. Mais elle suppose aussi un changement de comportement de la part du Kremlin. Il s'agit d'inter-

dire à son protégé syrien l'emploi de l'arme chimique. Il s'agit de reconnaître que, même si l'Union européenne a multiplié les bourdes en Ukraine, les autorités de Kiev tirent leur légitimité d'une série d'élections libres et non d'un «putsch pro-nazi», comme on le dit à Moscou. Il s'agit de comprendre que les tentatives du Kremlin pour affaiblir l'UE, en soutenant l'ultra-droite europhobe sur le Vieux Continent, n'ont rien apporté à la Russie, bien au contraire.

A l'OTAN, avec Donald Trump et avec le Turc Recep Tayyip Erdogan, comme avec Vladimir Poutine à Versailles, M. Macron a imposé un ton. Le novice sur la scène internationale appelle les choses par leur nom – il n'a pas hésité à stigmatiser les calomnies, flirtant avec l'antisémitisme, véhiculées par certains médias d'Etat russes à son encontre. Plus important, il y a la volonté de saisir un «moment européen». Entre le Brexit et l'isolationnisme mercantiliste de Donald Trump, pointé cette semaine par Angela Merkel, l'UE doit resserrer les rangs et renforcer son identité propre sur les grands sujets de l'heure – Ukraine, Syrie, réchauffement climatique.

La diplomatie Macron doit jouer sur ce registre : faire exister l'Europe, autant que faire se peut, dans un monde de blocs de puissance dirigés par des nationalistes. Sans illusions européistes mais avec détermination. ■



SMART CITIES LES PRIX DE L'INNOVATION

Le Monde

À l'occasion de la remise des prix internationaux Le Monde-Smart Cities, Le Monde organise une journée de conférences sur le thème :

SMART CITIES : QUELLES VISIONS ET QUELS MODÈLES POUR LE 21^E SIÈCLE ?

2 JUIN
SINGAPOUR

9 h - 17 h à la Lee Kuan Yew School of Public Policy
Informations et inscription gratuite sur :
<https://lemondesmartcities-singapore.eventbrite.fr>

Partenaire principal

L'atelier
BNP PARIBAS

Partenaire institutionnel



Partenaires



enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

SAINT-GOBAIN

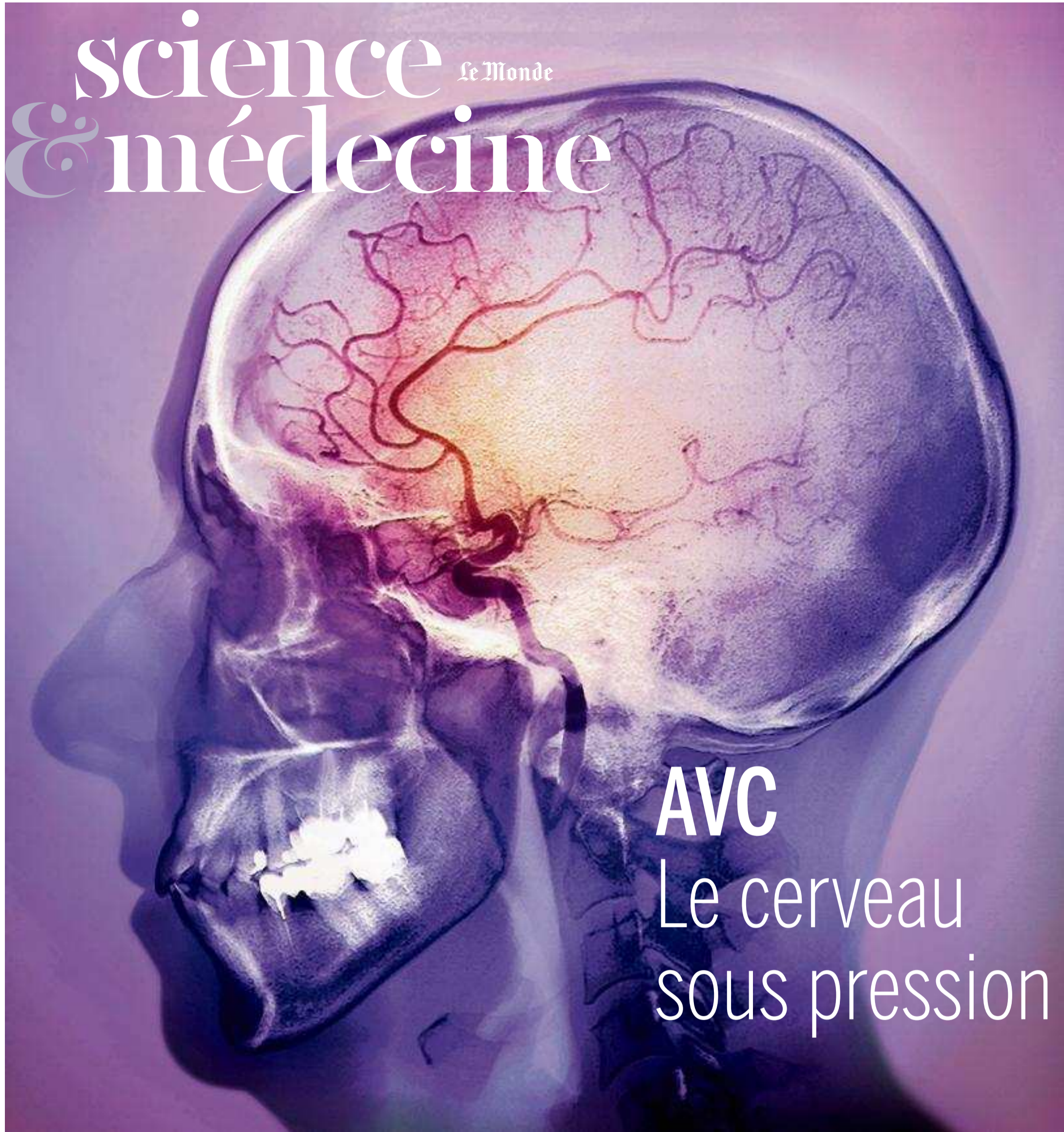


VEOLIA

Keolis

Partenaire média

THE STRAITS TIMES



AVC Le cerveau sous pression

Angiogramme du cerveau d'une patiente de 48 ans après un AVC.

ZEPHYR/SCIENCE PHOTO LIBRARY/COSMOS

L'accident vasculaire cérébral ou AVC est, en France, la première cause de mortalité chez les femmes, la troisième chez les hommes. Tabagisme, obésité et sédentarité augmentent les risques. La prévention est donc essentielle, tandis que la recherche sur la prise en charge et la rééducation progressent

FLORENCE ROSIER

Le 4 juillet 2016, j'ai été prise d'un violent mal de tête, raconte Véronique Coelho, âgée de 40 ans. Mon mari a appelé les pompiers. Très vite, le SAMU m'a transportée à l'hôpital Lariboisière, à Paris. Ce fulgurant mal de tête était l'annonce d'un accident vasculaire cérébral (AVC) imminent. L'AVC, ou « attaque cérébrale ». Face à ce drame, la métaphore climatique est souvent utilisée. C'est un « coup de tonnerre dans un ciel serein », la « foudre qui frappe le cerveau ». Il

dévasté 150 000 vies chaque année en France. Une personne sur cinq meurt dans le mois qui suit.

« A Lariboisière, j'ai subi trois interventions », poursuit M^{me} Coelho. Ces trois traitements – nous y reviendrons – ont sans doute permis à cette jeune femme de survivre avec des séquelles limitées. Hospitalisée deux mois à Fernand-Widal (AP-HP), elle y suit toujours une rééducation, chaque matin, mais a pu rentrer vivre à son domicile. « J'ai beaucoup récupéré sur l'usage de la parole. Je peux aujourd'hui marcher lentement et me servir un peu de mon bras droit. Début septembre, je vais essayer de reprendre à mi-temps mon travail de gardienne d'immeuble. »

Le parcours de cette femme est emblématique des récents progrès de la prise en charge des AVC. Du 16 au 18 mai, une conférence européenne sur le sujet se tenait à Prague : la conférence de l'ESO (European Stroke Organisation), où deux avancées marquantes ont été annoncées. La première permet d'allonger jusqu'à vingt-quatre heures après l'AVC le délai d'intervention, chez certains patients, pour ôter le caillot sanguin responsable de l'accident par voie mini-invasive – c'est la thrombectomie. La seconde contribue à prévenir les récurrences d'un AVC grâce à une autre intervention mini-invasive, chez certaines personnes : celles qui ont une petite anomalie anatomique du cœur, le foramen ovale perméable. « Ces

deux progrès vont très vite changer nos pratiques », souligne le professeur Pierre Amarenco, chef du service de neurologie à l'hôpital Bichat (AP-HP, Paris).

L'AVC, une urgence absolue. « Chaque minute de perdue, c'est deux millions de neurones détruits », rappelle la Société française neuro-vasculaire (SFNV). L'accident survient quand une des grosses artères qui irriguent notre cerveau se bouche ou se rompt. Dans le premier cas (80 % des AVC), un caillot sanguin ou une plaque de lipides obstrue l'artère : la circulation sanguine se bloque. C'est l'AVC ischémique, ou « infarctus cérébral ». Dans le second cas (20 % des AVC), l'artère éclate : c'est l'hémorragie cérébrale. Dans tous les cas, une zone plus ou moins vaste du cerveau, privée d'oxygène, est lésée ou détruite. Selon sa localisation et son étendue, l'AVC entraîne des séquelles variées : paralysie d'une partie du corps (bras ou jambe, visage), troubles du langage, de la vision, de l'équilibre... « Malgré les progrès thérapeutiques à la phase aiguë de l'AVC, une personne sur deux garde des séquelles neurologiques de sévérité variable. On estime qu'en France actuellement un peu plus de 500 000 personnes vivent avec des séquelles d'AVC », écrit la professeure Marie-Germaine Bousser dans son ouvrage *AVC : en rattrapper et y échapper* (Le Muscardier-Inserm, 2016).

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Ados derrière les murs

Dans une unité pédo-psychiatrique fermée, des jeunes imaginent comment aménager leur prise en charge.

LIRE PAGE 2

Sur la piste de la matière noire

Elena Aprile traque ces particules invisibles depuis des décennies.

LIRE PAGE 8

« Moi, présidente des lits ados... »

PSYCHIATRIE DES MINEURS - Au sein d'un groupe thérapeutique d'écriture, des jeunes hospitalisés au service « lits ados » de l'hôpital Robert-Ballanger d'Aulnay-sous-Bois ont élu leur « présidente ». Elle portera leurs revendications pour un meilleur quotidien

Dans la salle d'activités bordée d'une terrasse sur laquelle des plantes se gorgent de soleil, quatre filles et un garçon se concertent pour élire leur président. Il portera leurs revendications pour un meilleur quotidien, la semaine suivante, devant les soignants de l'unité d'hospitalisation des adolescents du centre hospitalier intercommunal Robert-Ballanger d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Le service, où se relaient 25 professionnels, compte 9 lits et accueille des jeunes de 12 à 18 ans, 24 heures sur 24, pour des séjours de trois semaines à plusieurs mois. Les locaux, de plain-pied, sont situés au milieu d'une étendue d'herbe, non loin du bâtiment principal moderne en dégradé d'orangé. L'hôpital couvre les villes d'Aulnay-sous-Bois, Livry-Gargan, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte.

En ce jour de mai, comme chaque mardi, à 15 heures, la psychologue clinicienne, Louise Battistel, et le cadre de santé, Vincent Chaleil, lancent la réunion du groupe thérapeutique mêlant écriture et parole, intitulé « Je de mots », avec les adolescents hospitalisés. « On va faire de vraies élections avec un vote anonyme sur la base de votre programme commun conçu lors des séances précédentes », lance la psychologue, enjouée, à côté d'un baby-foot aux joueurs rouges et bleus.

En cercle autour d'une table, les jeunes griffonnent le prénom de l'élu sur un carré de papier blanc. « A voté », annonce la thérapeute trentenaire, en recevant les bulletins dans le couvercle d'une boîte à chaussures, urne improvisée. « Je peux dépouiller ? », demande Cécile (les prénoms des adolescents ont été modifiés pour préserver leur anonymat), 15 ans, sortie la semaine dernière et revenue terminer la séquence. « La période d'élection présidentielle nous a donné l'idée de travailler sur l'expression des idées par le discours, explique le cothérapeute Vincent Chaleil, barbe et moustache grisonnantes, piercing à l'oreille. On a tous mis sur papier notre programme pour les lits ados, avec des idées pas vraiment terre à terre au début : une piscine sur le toit, des chips en accès libre, l'adoption d'un chien. Puis, finalement, les ados se sont orientés vers des choses possibles. »

Avec trois voix contre deux, la discrète Rachel, 13 ans, longues tresses noires aux pointes blondes, est élue. Elle sourit. « Comment va-t-on présenter les propositions aux soignants ? », s'enquiert la psychologue. « On fait une lettre, genre moi, présidente des lits ados », commence Cécile, cheveux bouclés tirés en chignon et cils recourbés. Lou, 16 ans, poursuit : « Je vous fais part de ce que mes compatriotes et moi aimerions changer au sein de cette organisation, euh... archaïque. Non, ça fait un peu trop, je me suis laissée aller », reconnaît-elle, amusée, alors que Mayssane, 15 ans, prend note au crayon à papier. Rachel, la prési-



CHRISTELLE ENAULT

dente, complète : « Nous avons réfléchi pendant des jours aux changements à apporter pour les générations à venir. » « Ça fait un effet, ce que vous écrivez », encourage la psychologue. Le jeune Kiims, 15 ans, approuve d'un « Mmh, mmh ». « Puis on peut dire : voici le programme pour lequel nous nous battons », martèle Lou.

Tous relisent leurs propositions. « Des repas améliorés, des couloirs décorés, des fruits à disposition, un canapé confortable, avoir le droit de fumer, d'allumer la télé après le déjeuner, faire plus d'activités dehors comme la bibliothèque, le cinéma et le parc », égrène la coquette Cécile. « Peut-on préciser chaque point pour aider Rachel ? », demande la psychologue. « Aux repas, on voudrait assaisonner les plats », résume Mayssane.

L'orthographe n'est pas la priorité. « L'idée, c'est qu'ils mettent des mots sur ce qu'ils ressentent, souligne Louise Battistel. Ecrire est un moyen de décharge émotionnelle. » Lise Nadereau, la pédopsychiatre responsable de l'unité, analyse l'im-

portance du groupe : « La mise en mots et en sens peut être compliquée dans les entretiens individuels hebdomadaires. Le groupe procure un effet de réassurance et de confiance en soi par identification aux autres. Les médiations permettent de déposer son vécu en dehors du face-à-face, qui peut être déstabilisant. »

« Toujours réexaminer leur enfermement »

L'hospitalisation aux lits ados intervient après un rendez-vous de préadmission avec le jeune et la famille. Les motifs varient : état dépressif sévère avec tentative de suicide grave, troubles du comportement ou entrée dans un processus psychotique. Les journées s'articulent autour des entretiens avec les pédopsychiatres, des visites familiales, des cours de l'enseignante spécialisée et des activités hip-hop, bien-être, cuisine, sport, djembé, ciné-club et arts plastiques, coordonnées par les infirmières, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et éducateurs. Le groupe « Je de

mots » est le seul atelier non obligatoire. L'unité est fermée, mais des jours de sortie peuvent s'aménager. Devant la baie vitrée décorée par leur soin d'un lapin rose et de fleurs jaunes, les jeunes s'interrogent sur leur liberté de mouvement. « L'ouverture des portes, on ne l'obtiendra jamais, dit Lou en soupirant. Peut-être au moins celle de la terrasse d'ici. » Le cadre de santé questionne : « Si c'était ouvert, vous ne pensez pas que les ados fueraient ? » Lou réplique d'emblée : « Non, on irait sur la terrasse, plutôt que devant la télé. Avec l'air libre, on ne se sentirait plus en prison. » La pédopsychiatre Clémentine Rappaport, chef de pôle, qui a contribué à l'ouverture des lits en 2004, décrypte : « On sait bien que certains essayeront de fuir à un moment ou à un autre. Nous travaillons avec cette dimension, qui fait partie de la symptomatologie des ados. Même si on a des craintes sur les dangers environnants, c'est important de toujours réexaminer leur enfermement. La place des ados dans la société est justement de bousculer les adultes dans leur organisation sociale. »

Une autre discussion s'engage sur les cigarettes proscrites. « On pourrait dire : avoir le droit de fumer avec l'accord des parents », suggère Cécile. « On essaye. Les soignants ne sont pas obligés d'accepter », concède Lou. Un temps, les cigarettes étaient autorisées. « Puis, il y a eu des problèmes avec des parents pas au courant, se souvient Vincent Chaleil. C'est un questionnement récurrent. Parfois, on se dit, si je l'avais laissé fumer, peut-être qu'il n'aurait pas eu ce moment d'agitation. » Le docteur Lise Nadereau acquiesce : « Fumer peut aussi donner lieu à un moment privilégié avec un soignant. Mais il y a un côté arbitraire, pourquoi on accorde ça et pas plus. » La pédopsychiatre ajoute : « Je de mots nous permet de continuer notre réflexion sur la mise en place prochaine d'un groupe soignant-soigné afin que les ados parlent de leur vie dans le service, avec l'objectif que leur soin se passe le mieux possible. A la suite de cette élection, nous aurons déjà un porte-voix temporaire. »

« C'est normal qu'on ait la parole. On a notre mot à dire, c'est notre quotidien ! Et aujourd'hui, Rachel est devenue notre Emmanuel Macron », annonce, taquine, Lou, en référence à la cadette élue. « Etre présidente change ma vision du monde », ironise Rachel. « N'oubliez pas que M. Macron n'est pas seul, il a une équipe qui le soutient, comme vous ici. Vous êtes les ministres de Rachel », déclare en souriant la psychologue.

Après la séance, le cadre de santé et la thérapeute notent leurs impressions. Vincent Chaleil est enthousiaste : « Ils étaient vachement dynamiques. » Louise Battistel approuve : « Aujourd'hui, on avait une enveloppe groupale suffisamment sécurisante pour leur donner la possibilité d'être dans la création pour que puisse advenir un Je. » L'écriture et la parole sont ici les médiations choisies pour exprimer son imaginaire, comme le scandé en rimes le poème rédigé par le duo de thérapeutes présentant le groupe aux adolescents : « Chacun peut écrire ce qu'il a sur le cœur, c'est juste un moment pour s'évader ailleurs. » ■

SOPHIE BOUTBOUL

LES LACUNES D'UN SECTEUR SINISTRÉ

Début avril, une mission d'information du Sénat a rendu un rapport sur la psychiatrie des mineurs en France avec 52 propositions pour affronter une « double crise, démographique et universitaire ». Le rapporteur, Michel Amiel, sénateur (RDSE) des Bouches-du-Rhône, médecin généraliste pendant trente-cinq ans, en a rédigé les 547 pages. « On peut nous reprocher le nombre élevé de préconisations, mais la psychiatrie des jeunes est vraiment sinistrée », précise-t-il. Exemple avec les Alpes-de-Haute-Provence, qui n'ont aucun lit spécialisé en psychiatrie infanto-juvénile, comme la Martinique, Mayotte, l'Eure, la Creuse, les Côtes-d'Armor, la Corrèze, l'Aube, l'Ardeche et la Manche.

En 2014, en psychiatrie infanto-juvénile, 9 502 places en hôpital de jour et 2 257 lits d'hospitalisation ont été utilisés. Entre 1986 et 2000, le nombre de lits d'hospitalisation à temps complet avait chuté de 70 %, avant une hausse dès 2001. Si le rapport soutient la réouverture de lits dans les zones sous-dotées, il indique qu'il faut veiller à éviter les hospitalisations inutiles et donc favoriser les capacités d'accueil en hôpital de jour, en centre d'activité thérapeutique à temps partiel et dans les structures de soins-études. « Les lits ados ne sont ni un lieu de vie ni un lieu

de relégation », souligne la pédopsychiatre Clémentine Rappaport, en poste à Aulnay-sous-Bois depuis 1995.

Au centre hospitalier de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), la réactivité en psychiatrie de l'adolescent est de mise : pour les hospitalisations d'urgence, des conventions ont été signées avec le centre hospitalier de Manosque et avec celui de Gap, à 85 km de Digne-les-Bains. « A Gap, ils sont parfois en manque de lits pour leurs propres ados. La semaine dernière, on a dû faire patienter un jeune sur un lit-porte [structure temporaire] aux urgences, s'irrite le docteur Mirreille Bruna, pédopsychiatre, chef de pôle à Digne-les-Bains. Certains mois, on appelle l'Agence régionale de santé en disant : « Comment on fait, là ? ».

« Éviter les catastrophes »

Par ailleurs, les huit lits de Gap ne peuvent accueillir les jeunes que du lundi au vendredi. « Si on en reçoit un le jeudi en crise et qu'il sort le lendemain, ça ne fonctionne pas », insiste le docteur Bruna. « Le dernier recours, c'est l'hospitalisation au service adultes. On l'évite le plus possible pour la sécurité du jeune et car les soignants ne sont pas formés aux besoins de l'ado. Mais, quand la famille nous dit : "J'ai trop peur, il ne peut pas rentrer à la maison",

on est forcé de trouver une solution. Ces situations inextricables nous obligent à beaucoup de créativité. »

Le sénateur Michel Amiel déplore des inégalités territoriales si criantes : « Le travail dans ces zones sous-dotées relève d'un vrai militantisme. Chaque département devrait avoir un panier de soins et de services minimum avec des lits pour éviter les catastrophes. » La répartition des médecins est également disparate, puisque la densité moyenne est de 15 pédopsychiatres pour 100 000 jeunes de moins de 20 ans. Elle est de 4 pour les zones les moins dotées et de 100 à Paris.

Claude Finkelstein, de la Fédération nationale des patients en psychiatrie, regrette qu'il n'y ait pas plus de services spécialisés pour les adolescents. « Il y a une politique de soins dans l'urgence, mais pas de prévention. Les centres médico-psychologiques (CMP) pourraient se déplacer dans les lycées, là où le mal-être peut commencer, pour informer. On pourrait aussi avoir un numéro vert anonyme avec des écoutes ciblées pour les adolescents », pointe-t-elle. La mission d'information met par ailleurs l'accent sur le repérage et le dépistage, qui doivent concentrer l'action des professeurs, médecins généralistes et services de protection de l'enfance « afin d'interrompre le conti-

num des troubles le plus en amont possible », avec un renforcement des formations des enseignants et des travailleurs sociaux en psychologie de l'adolescent.

Au centre hospitalier Robert-Ballanger d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), les liens sont déjà forts entre ces services. « Pour pallier le manque de moyens gigantesque du secteur nord de la Seine-Saint-Denis, on construit des partenariats avec l'éducation nationale, les tribunaux, l'aide sociale à l'enfance », détaille Clémentine Rappaport. La chef de pôle poursuit : « Ici, nous avons une grosse possibilité de réponses pour les ados - consultations en accueil jeunes spécialisés, pédiatrie, consultation rapide en ambulatoire, lits ados - et, malgré cela, on est surchargés. En CMP, il y a un an d'attente pour une première consultation. Cela engendre une forte culpabilité chez les professionnels. »

Cinquante adolescents sont hospitalisés chaque année aux lits ados, 280 représentent la file active de patients vus au moins une fois par an à l'accueil jeunes, nombre qui s'élève à 500 en consultation hospitalière. « Comme nous sommes extrêmement sollicités, cela crée un certain dynamisme de survie », constate le docteur Rappaport. ■

SO. BO.

TÉLESCOPE

SANTÉ CONNECTÉE

Des traqueurs de calories détraqués

Votre montre connectée indique que vous avez brûlé quelques calories de plus que prévu, et vous vous accordez une petite douceur? Attention, vous êtes peut-être victime d'une mauvaise mesure de vos dépenses énergétiques, signale une équipe de Stanford, qui a testé sept de ces dispositifs. Si le rythme cardiaque était correctement mesuré, leur appréciation des calories dépensées était médiocre: aucun ne parvenait à descendre sous une marge d'erreur de 20 %, certains allant jusqu'à 97 %. Une explication à une étude publiée en septembre 2016 dans *JAMA*? Celle-ci avait montré que les porteurs de ces dispositifs cherchant à perdre du poids avaient « fondu » de 50 % de moins que les personnes qui n'en disposaient pas. > Shcherbina et al., *Journal of Personalized Medicine* du 24 mai.

ESPACE

Les raisons de l'échec de Schiaparelli

L'Agence spatiale européenne a rendu public le 24 mai son rapport d'enquête sur l'atterrissage raté sur Mars du module Schiaparelli de la mission ExoMars, le 19 octobre 2016. Au moment de l'entrée dans l'atmosphère, après le déploiement du parachute, l'engin s'est mis à tourner très vite, saturant la mémoire de sa centrale inertielle. L'ordinateur de bord a alors mal estimé l'altitude, concluant qu'elle était négative et a déclenché le largage du parachute. Or le module était encore à 3,7 kilomètres de haut et il s'est finalement écrasé à 540 km/h sur la planète. Les experts recommandent, pour la future mission ExoMars 2020 – qui doit aussi poser un module scientifique sur la Planète rouge –, d'améliorer les modélisations du vol en parachute, d'augmenter les marges de sécurité et d'ajouter des tests de contrôle (comme le signe de l'altitude calculée).

Cancer : des femmes privées d'Avastin

ONCOLOGIE - Malgré un avis favorable de la Haute Autorité de santé, ce traitement innovant contre le cancer du col de l'utérus ne bénéficie pas du statut qui permettrait sa prise en charge

Médecins oncologues et associations de patients se mobilisent depuis des mois. Environ 400 femmes n'ont plus accès à l'Avastin (bevacizumab), un traitement contre le cancer du col de l'utérus à un stade avancé ou en récidive. Commercialisé par Roche, ce médicament d'action ciblée (anticorps monoclonal) n'a pas été inscrit dans la liste dite « en sus ». Cette « liste des médicaments facturables en sus des prestations d'hospitalisation » permet de garantir l'accès aux produits innovants mais onéreux.

Le cancer du col de l'utérus touche chaque année près de 3000 femmes. Les formes persistantes (rechute ou métastatiques) présentent un pronostic assez sombre. Elles concernent quelque 400 patientes. « Nous savons depuis 2014 que ce médicament [l'Avastin] améliore l'efficacité globale de la chimiothérapie et la durée de vie », au vu d'une étude parue dans le *New England Journal of Medicine*, qui montrait une amélioration de la médiane de survie globale de 3,9 mois, pointe le Groupe d'investigateurs nationaux pour l'étude des cancers de l'ovaire et du sein (Gineco). Ce réseau de cancérologues avait interpellé les pouvoirs publics dès janvier. Des patientes n'ont pas pu

avoir accès à ce traitement. Et « nombre de ces femmes s'inquiètent de savoir si, en cas de rechute, elles y auront droit », explique Brigitte Massicault, présidente d'Imagyn (Initiative des malades atteintes des cancers gynécologiques), association de patientes. Elle se bat depuis des mois, en vain jusqu'ici. « Il y a un médicament qui existe et qui permet de leur donner un peu de temps de sursis. Et on le leur refuse », dénonce Rose Magazine, un magazine gratuit destiné aux femmes atteintes d'un cancer.

Comment expliquer cette situation? Déjà commercialisé pour traiter différentes tumeurs en phase avancée, par exemple du sein, de l'ovaire, du côlon, l'Avastin a obtenu une autorisation de mise sur le marché pour le cancer du col de l'utérus à un stade avancé ou métastatique en mars 2015. La commission de la transparence de la Haute Autorité de santé (HAS) a ensuite été saisie. Elle a rendu un avis en juillet 2016. Conclusion: le service médical rendu (SMR) dans cette indication est jugé « important ». « Ce médicament représente une avancée, et la commission a recommandé le remboursement », explique le docteur Anne d'Andon, chef du service évaluation des médicaments à la HAS.

« Nous avons un avis favorable médicalement et scientifiquement

justifié mais il est vrai que le prix est un obstacle », estime le docteur d'Andon. Problème: les règles pour cette liste « en sus » ont changé en mars 2016. Seuls les médicaments ayant une « bonne note » peuvent être éligibles sur cette liste, les autres non. Ainsi, dans le cas de l'Avastin, dans cette indication, « il n'y a pas de financement dérogatoire mais une prise en charge par les groupements homogènes de séjour », précise l'Assurance-maladie. En clair, c'est à l'établissement hospitalier de prendre en charge – ou non – ce surcoût.

Situation « très inégalitaire »

« Au sein de la plupart des établissements, les cancérologues se voient imposer de ne pas prescrire, c'est en totale contradiction avec leur éthique », précise l'oncologue Patricia Pautier, à l'institut Gustave-Roussy, et présidente de Gineco. Reste alors la prise en charge par la patiente. Une injection d'Avastin, qui doit être effectuée toutes les trois semaines – et de sept à huit fois –, coûte 1600 euros. « Je peux le prescrire à des patientes qui viennent du Koweït, mais pas à d'autres patientes françaises dépendant du régime général, c'est injuste », dénonce-t-elle. « Nous avons du mal à comprendre, c'est kafkaïen. C'est une situation très inégalitaire », renchérit l'oncologue Anne

Floquet à l'institut Bergognié (Bordeaux), membre du conseil scientifique de Gineco.

Au ministère de la santé, on assure que « le problème est identifié. Ce système ne donne pas satisfaction ». « Les services ont déjà été mandatés pour trouver des solutions », ajoute-t-on. La nouvelle ministre de la santé, Agnès Buzyn, cancérologue qui a présidé la HAS, connaît bien le sujet. « Des travaux sont en cours pour faire évoluer les critères actuels, assure le professeur Christian Thuillez, qui préside la commission de la transparence de la HAS. Nous souhaitons que ce médicament soit mis à disposition de ces femmes et qu'il soit pris en charge. » « Si, dans la majorité des cas, le cadre actuel fonctionne, cette non-inscription illustre la rigidité des critères qui ne peuvent pas couvrir toutes les situations », déplore Frédéric Chassagnol, directeur de l'accès au marché chez Roche.

D'autres médicaments ne seraient plus couverts par cette liste en sus. « Il ne peut y avoir une médecine à deux vitesses, c'est une perte de chances », dénonce Imagyn. Plus largement, c'est la question du prix de ces thérapies innovantes – de plus en plus chères en cancérologie – qui est posée, ce que dénoncent nombre de médecins et patients. ■

PASCALE SANTI

45° PRIX FONDATION ARC LÉOPOLD GRIFFUEL 30 MAI 2017

À l'initiative de la Fondation ARC, le prix Léopold Griffuel récompense chaque année depuis 1970, les plus grandes avancées de la recherche sur le cancer. Issu d'un legs des époux Griffuel, ce prix éponyme offre une dotation de 300 000 € à deux chercheurs exceptionnels qui travaillent au quotidien pour guérir toujours plus de patients.

PRIX DE RECHERCHE FONDAMENTALE

Professeur Riccardo Dalla-Favera de l'Université Columbia de New York aux États-Unis, récompensé pour avoir identifié le premier gène à l'origine des cancers et étudié les mécanismes de résistance du système immunitaire aux traitements des lymphomes, permettant de développer la médecine de précision.



PRIX DE RECHERCHE TRANSLATIONNELLE ET CLINIQUE

Professeur Richard Marais de l'Université de Manchester et Directeur du Cancer Research UK de Manchester, récompensé pour ses travaux pionniers sur les mélanomes, qui ont permis d'améliorer la compréhension des anomalies génétiques à l'origine de ces cancers pour offrir de nouvelles perspectives thérapeutiques.



LA RECHERCHE AVANCE. AVEC VOUS, ELLE ACCÉLÈRE.

Avec la Fondation ARC, vos dons financent les projets les plus prometteurs, en France comme à l'international, pour accélérer la recherche et gagner du temps face au cancer. Soutenez la recherche contre le cancer, rendez-vous sur fondation-arc.org



Etat d'urgence contre l'AVC

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Quid du coût des AVC? En France, « la dépense [publique] a été de 8,6 milliards d'euros en 2007 », relevait Gérard de Pourvoirville dans *Archives of Cardiovascular Diseases*, en février 2016. Le coût des nouveaux cas sur un an varie entre 7839 euros (AVC ischémique peu sévère) et 41437 euros (AVC hémorragique sévère). Mais « la prise en charge médico-sociale du handicap représente un poste important, mal connu », concluait l'économiste.

L'histoire de Véronique Coelho illustre deux grandes tendances épidémiologiques. La première est la hausse des nouveaux cas d'AVC chez les plus jeunes. En France, le taux de patients hospitalisés pour AVC a augmenté de 20 % chez les moins de 65 ans entre 2002 et 2014, souligne la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). « Près de 25 % des patients atteints étaient âgés de moins de 65 ans en France en 2014 », notent les auteurs d'un article publié dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* du 16 mai 2017.

Une hausse chez les plus jeunes

Pourquoi cette hausse? « Sans doute parce que les facteurs de risque d'AVC – hypertension artérielle, diabète, obésité, sédentarité... – sont mal contrôlés chez les plus jeunes. Le tabagisme est en nette augmentation chez les femmes jeunes en France. Quant au cannabis, il favorise les AVC ischémiques en provoquant des caillots ou des spasmes artériels », résume le professeur Yannick Béjot, coresponsable du Registre des AVC, au CHU de Dijon. On sait aussi que les pilules contraceptives (surtout celles de dernière génération) augmentent le risque d'AVC. « C'est surtout l'association pilule et tabac qui démultiplie ce risque », souligne Yannick Béjot.

« Les médecins ont suspecté deux causes à mon AVC. Soit la pilule contraceptive, mais je ne fumais pas beaucoup. Soit un problème de valve cardiaque », indique Véronique Coelho. L'arrêt du remboursement des pilules de troisième génération, en mars 2013, a-t-il eu un impact sur le nombre d'AVC? Impossible de répondre. « Les données hospitalières ne sont pas croisées avec les données individuelles des patients », regrette Yannick Béjot.

La seconde grande tendance épidémiologique est la baisse de la mortalité par AVC. En France, « la létalité par AVC ne cesse de diminuer depuis les années 2000 », relève la DREES. Depuis 2000, cette baisse atteint de 30 % à 39 %, selon les âges et les sexes, « sans que ce soit au prix d'un handicap accru », insiste Yannick Béjot. Elle reflète une meilleure organisation des filières de soins. Un Plan AVC 2010-2014 a ainsi permis le déploiement de 140 unités neuro-vasculaires (UNV), spécialisées dans la prise en charge des AVC.

Cette chute de la mortalité tient aussi à deux progrès thérapeutiques récents dans l'AVC ischémique: la thrombolyse et la thrombectomie. La première dissout biochimiquement le caillot coupable – comme un « Destop » qui débouche nos artères. La seconde procède à son extraction mécanique – c'est la « méthode du tire-bouchon ». Véronique Coelho a bénéficié de ces deux traitements, mais aussi d'une craniectomie. Cette intervention chirurgicale permet de décompresser le cerveau envahi par un œdème, après certains AVC. Le neurochirurgien ôte alors un volet de la boîte crânienne, qu'il remettra en place une fois l'œdème évacué.

Revenons sur la thrombolyse, arrivée en 2003 en France. Dès 1995, une étude américaine montrait l'intérêt d'administrer en intraveineux une enzyme qui dissout le caillot: le rt-PA (activateur tissulaire du plasminogène). Et ce, le plus précocement possible. En France, le délai maximal autorisé pour ce traitement est de quatre heures trente. Car la thrombolyse n'est pas dénuée de risques: dans 6 % des cas, elle provoque une hémorragie cérébrale. De plus, le médicament administré, le rt-PA, pourrait avoir des effets neurotoxiques. L'équipe Inserm de Denis Vivien, à Caen, a développé un anticorps qui, chez la souris, semble avoir un effet neuroprotecteur.

En 2009 est apparu un autre traitement, la thrombectomie, dont l'efficacité a été démontrée en 2015. Le médecin introduit un fin tuyau dans l'artère fémorale du patient, au niveau de l'aîne. Ce cathéter va permettre de guider un instrument encore plus fin jusqu'à l'artère bouchée. Là, le médecin déploie un petit filet métallique qui va « pêcher » le caillot. Le tout est ensuite retiré de l'artère.

Cette méthode améliore les résultats de la thrombolyse. Surtout, elle permet de traiter des patients qui arrivent au-delà du délai-limite de quatre heures trente. Mais, jusqu'ici, on croyait qu'il ne fallait pas dépasser un délai de six heures pour la thrombectomie. Une étude américaine présentée à Prague vient de montrer que certains patients tirent bénéfice de cette technique jusqu'à vingt-quatre heures après leur AVC! « Près de la moitié (48,6 %) des patients recevant la thrombectomie étaient autonomes dans leurs activités quotidiennes, 90 jours après ce traitement, contre seulement 13,1 % de ceux qui ne l'avaient pas reçu. C'est [une différence] incroyable », se réjouit le docteur Cathy Sily, principale investigatrice de ces travaux.

Un bémol cependant: dans cette étude, les patients inclus ont été choisis selon des critères très stricts. Ils présentaient une hémiplegie alors que le scanner ne montrait qu'une lésion limitée. De fait, « ce délai de vingt-quatre heures ne concernera qu'un tout petit pourcentage de patients », dit Pierre Amarenco. Mais il permettra de traiter plus souvent certains patients, comme ceux qui présentent un AVC au réveil. Une chose

Rééducation d'un patient hémiplegique à la suite d'un AVC, à l'unité neuro-vasculaire du CHU de Bordeaux.
BURGER/PHANIE



« AVEC UNE PRISE EN CHARGE CORRECTE DES ACCIDENTS ISCHÉMIQUES TRANSITOIRES, CE SERAIT 30 000 MORTS OU DÉPENDANCES QUI SERAIENT PRÉVENUES »
PROFESSEUR PIERRE AMARENCO
HÔPITAL BICHAT À PARIS

de favoriser la formation de caillots. Pour autant, l'intérêt de procéder à sa fermeture restait controversé. A Prague, deux études rigoureuses – dont une menée par le professeur Jean-Louis Mas (Inserm, hôpital Sainte-Anne, à Paris) – en ont démontré le bénéfice. « Cette fermeture diminue de 97 % le risque de récurrence d'AVC, cinq ans et demi après l'intervention », résume Pierre Amarenco. L'intervention se fait en introduisant dans l'artère, par un cathéter, une mini-prothèse métallique qui se déploie pour fermer ce « trou ». « De 5 000 à 10 000 patients par an pourraient bénéficier de ce traitement », avance le neurologue.

Réparer les dégâts post-AVC

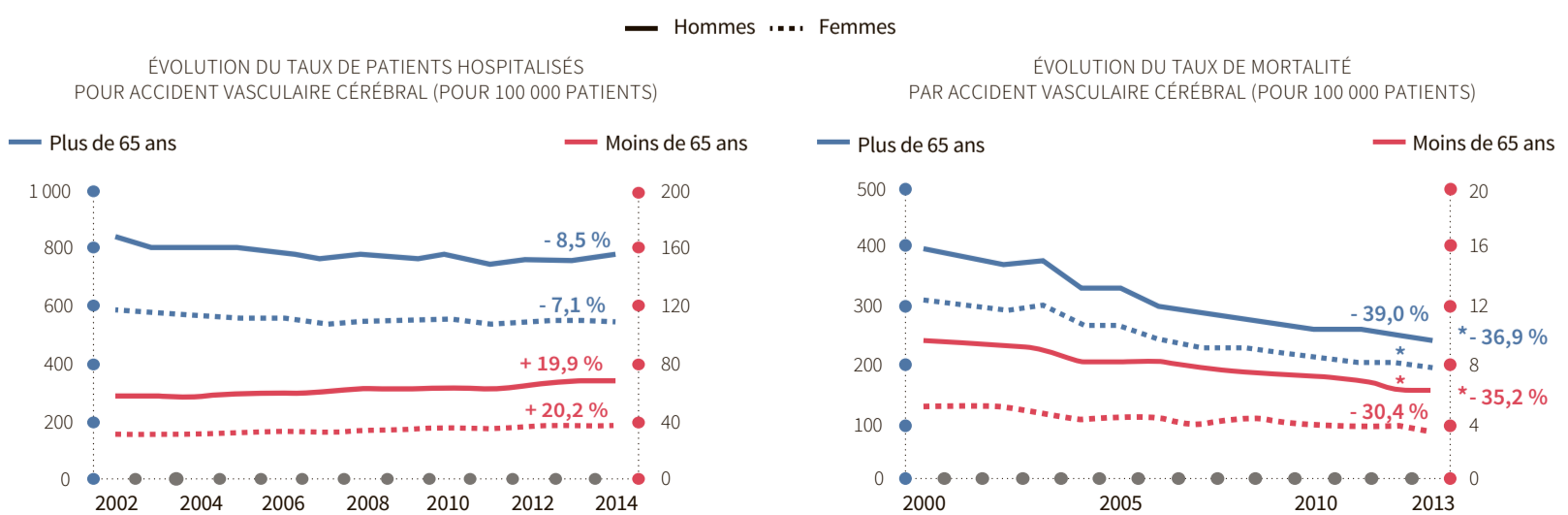
D'autres pistes sont explorées pour réparer les dégâts post-AVC. Par exemple, les greffes cérébrales de cellules souches. Elles donnent lieu à une vingtaine d'essais préliminaires chez l'homme. « On distingue deux approches. La première concerne les patients avec des séquelles installées, six mois à trois ans après l'accident. Le protocole consiste à injecter dans leur cerveau des cellules souches de la moelle osseuse. Elle a récemment donné des résultats encourageants chez un petit nombre de patients. La seconde approche vise à perfuser par voie intraveineuse, dans les quinze jours après l'AVC, des cellules souches du tissu adipeux », résume Olivier Detante, du CHU de Grenoble. Ce neurologue coordonne un projet européen, Resstore, qui devrait commencer en 2018. Il évaluera la seconde approche chez 400 patients.

De nombreuses voies de protection des neurones, après l'AVC, sont aussi explorées. Les molécules susceptibles d'avoir cet effet protecteur sont variées: petites protéines, molécule mimant le « bon » cholestérol... Souvent, leurs effets n'ont jusqu'ici été montrés que chez l'animal.

Quid de la rééducation post-AVC? Elle vise à favoriser la « plasticité cérébrale », cette admirable faculté de notre cerveau à se réorganiser face à une nouveauté (ici, une lésion cérébrale). Cette rééducation repose sur un trépied éprouvé: la kinésithérapie, l'ergothérapie et l'orthophonie. Mais d'autres techniques sont en cours d'évaluation. Ainsi de la stimulation magnétique transcrânienne (rTMS). Elle consiste, par l'intermédiaire d'un champ magnétique appliqué à la surface du scalp, à moduler l'activité des réseaux de neurones. Mais « il est encore trop tôt pour la proposer systématiquement », estime Paolo Bartolomeo, de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière.

Traiter en urgence les AVC est une priorité. Pour autant, le principal levier de progrès, contre ce fléau, tient à la prévention. A deux niveaux. En amont, l'enjeu est d'améliorer le contrôle des

Une incidence en hausse et une mortalité en baisse



LA LONGUE RÉADAPTATION DES PATIENTS



facteurs de risque d'infarctus cérébral : hypertension, tabagisme... mais aussi troubles du rythme cardiaque. L'un d'eux, la fibrillation atriale, est très fréquent chez les sujets âgés. Selon une étude parue le 15 mai dans le *Journal of the American College of Cardiology*, quatre patients américains sur dix à haut risque d'AVC, souffrant de fibrillation atriale, ne sont pas correctement traités. Des centaines de milliers d'AVC par an pourraient être évités.

Le second niveau de prévention tient à la « fumée qui précède l'éruption prochaine du volcan », selon Pierre Amarenco. Autrement dit, les signes annonciateurs d'un AVC. « Dans 25 % des cas, l'AVC ischémique est précédé de symptômes d'apparition soudaine, brefs et réversibles, qui surviennent dans les heures, les jours ou les semaines antérieures. »

Ces signes d'alerte sont les mêmes que ceux d'un AVC : une faiblesse, une paralysie ou une perte de sensibilité brutale d'un bras ou d'une jambe, des difficultés pour parler, un trouble visuel (typiquement, un voile noir qui tombe sur l'œil), une perte d'équilibre, une déformation du visage ou de la bouche. Comme ils régressent rapidement, cela rassure. A tort. Car, dans 12 % à 20 % des cas, ces « accidents ischémiques transitoires » (AIT) sont suivis d'un AVC dans les trois mois qui suivent.

Prise en charge précoce

Quand ces signes d'alerte surviennent, il faut immédiatement appeler le 15. L'espoir réside aussi dans les cliniques SOS-AIT : la toute première a été mise en place en 2003 à l'hôpital Bichat, par le professeur Amarenco, précurseur. Dans une clinique SOS-AIT, les patients bénéficient d'examen réalisés en moins de trois heures. Dès 2007, l'équipe de Pierre Amarenco montrait qu'une prise en charge ultraprécoce de ces AIT réduit de 80 % le risque d'AVC ultérieur.

« La thrombectomie permet d'éviter 4 000 morts ou dépendances par an en France. Avec une prise en charge correcte des accidents ischémiques transitoires, ce serait 30 000 morts ou dépendances qui seraient prévenues, insiste Pierre Amarenco. Le Royaume-Uni a mis en place 200 cliniques consacrées à l'AIT. En France, il n'y en a que deux ! Il faudrait adosser une clinique SOS-AIT à chaque unité neuro-vasculaire », plaide-t-il. La Direction générale de l'offre de soins vient de monter un groupe de travail sur le sujet.

Seules 5 % à 10 % des personnes ayant fait un infarctus cérébral sont aujourd'hui traitées par thrombolyse en France. Pourquoi ? L'organisation des filières de soins peut encore être améliorée. « Nous avons des professionnels de qualité qui réalisent des actes extraordinaires. Alors pour-

quoi près de la moitié des victimes d'AVC ne passent-elles pas par une UNV ? », s'interroge Bernard Belpois, trésorier de France AVC, association d'aide aux victimes. « En 2014, la proportion de patients hospitalisés en UNV atteignait 51,5 % pour les AVC ischémiques et 33,2 % pour les hémorragies intracérébrales », confirment les auteurs de l'article du BEH en février.

Dans la ville d'Helsinki (Finlande), l'organisation des soins a permis de « multiplier par dix, en dix ans, le taux de patients bénéficiant de la thrombolyse : il est passé à 31 % », souligne Marie-Germaine Bousser. Sans doute ne faut-il pas aller trop loin, en raison du risque hémorragique lié à cette technique.

Reste le poids de la maladie pour les proches, qui compromettent jusqu'à leur propre santé. « Près de la moitié des aidants des victimes d'AVC ne passent pas le cap de dix ans », relève Bernard Belpois. Lui-même est aidant pour son épouse, Jacqueline, qui a fait un AVC en 1997, à 54 ans. Il témoigne de « la solitude de l'aidant, face à un problème comme une chute, qui peut survenir de jour ou de nuit. Il y a aussi des moments de grande détresse, quand le creux de la vague dure ». Aujourd'hui, dit-il, « l'accompagnement de mon épouse est de plus en plus exigeant. L'hémiplégie se complique de beaucoup de douleurs et de tous les handicaps cachés que vivent les victimes et leurs proches ».

« Pendant huit ans, j'ai mis ma vie entre parenthèses, dit Paul Ramazeilles, qui a été aidant pour sa femme, victime d'un AVC en 2004. Nous disposons de certaines aides, mais l'aidant n'est pas assez pris en considération en France. Ce serait bien de développer le « baluchonnage » comme au Canada. » Déjà expérimenté en France, ce système offre à l'aidant la possibilité d'être remplacé à son domicile durant quelques heures ou quelques jours.

« Quand on survit à un AVC avec des séquelles importantes, on est tributaire des autres. C'est extrêmement difficile à surmonter, témoigne Bernard Auchère, qui a fait un AVC hémorragique en 2004, à 53 ans. Malgré tout, je suis convaincu que c'est une chance de survivre. Même avec une autonomie réduite, ça vaut le coup. »

« J'étais chef d'entreprise, comptable de formation. Depuis mon AVC, je suis presque incapable de compter. » Mais il a récupéré la parole. Ce battant utilise un tricycle sur mesure, adapté à son hémiplégie droite. « Une victime d'AVC qui s'en sort doit avoir un but, se projeter dans un lendemain. Il faut qu'elle se reconstitue une vie sociale, même minime. Les facultés qu'il me reste, je les mets au service d'une association pour les victimes d'AVC. J'essaie de le faire au mieux. » ■

FLORENCE ROSIER

Des chiffres Environ 150 000 AVC ont lieu chaque année, soit un toutes les 4 minutes. C'est la première cause de handicap acquis et la troisième cause de mortalité en France, tous sexes confondus – plus de 60 000 personnes. Chez les femmes, c'est la première cause de mortalité. De 10 000 à 15 000 personnes de moins de 45 ans en pleine activité voient chaque année leur vie bouleversée par un AVC.

Une urgence Il faut agir dans les premières heures après l'accident. « Une minute de perdue, ce sont deux millions de neurones détruits », estiment les médecins. Le traitement diffère selon le mécanisme en cause : dans 80 % des cas, l'AVC résulte d'une ischémie (artère bouchée), dans 20 %, d'une hémorragie (artère rompue).

Des séquelles Une personne sur cinq décède dans le mois qui suit, mais les trois quarts des survivants en gardent des séquelles définitives. Un tiers deviennent dépendants, un quart ne reprendront jamais d'activité professionnelle. Le pronostic en termes de handicap est moins bon chez les femmes.

Les facteurs de risques

Certains sont communs aux deux sexes : hypertension artérielle (HTA), diabète, tabac, arythmie cardiaque. D'autres sont propres aux femmes : HTA durant la grossesse, associations pilule et HTA ou pilule et tabac.

Source : France AVC (www.franceavc.com)

La salle de kinésithérapie est une lente ruche. En ce matin de mai, on y butine précieusement chaque petit progrès. Jamais patients n'ont autant mérité leur nom. Il y a quelques semaines ou quelques mois, la foudre s'est abattue sur leur tête. Une des grosses artères irriguant leur cerveau s'est bouchée ou rompue brutalement, endommageant une partie de leur tissu cérébral. Cet accident vasculaire cérébral (AVC) leur a laissé des séquelles : une paralysie d'un côté du corps (hémiplégie), un trouble de la parole (aphasie), un déficit visuel...

Nous sommes dans le service de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital Fernand-Widal (AP-HP), à Paris. Chaque matin, les patients y suivent une rééducation adaptée : kiné, orthophonie, ergothérapie... Leur obsession ? Se délivrer au mieux d'un handicap qui les mine, retrouver une forme d'autonomie. « La moitié de nos patients ont eu un AVC. Les autres ont souffert d'un traumatisme crânien, d'un cancer du cerveau ou d'une hernie discale », indique le professeur Alain Yelnik, qui dirige ce service.

Ce qui impressionne, dans cette pièce qui unit tant d'efforts et tant de souffrances, c'est la volonté, l'opiniâtreté de ceux que le sort a frappés. Concentrés, ils luttent en silence. A leurs côtés, des équipes soignantes au dévouement exemplaire. Aucune infantilisation des patients. Ici, c'est Marie Wannepain, kinésithérapeute, qui tente une première mise en position debout d'un jeune homme fauché par un AVC sévère. Là, un autre kiné, Paul Raynaud, mobilise les articulations de la main d'une septuagénaire qui grimace. « Le but est de limiter les raideurs des doigts liées à l'hémiplégie. C'est un peu douloureux », explique-t-il.

Plus loin, un homme et une femme hémiplégiques règlent eux-mêmes les paramètres d'un « pédalier assisté ». Plus loin encore, un homme déambule avec précaution sur un tapis roulant, suspendu par un harnais. « L'AVC a touché le cervelet, qui joue un rôle crucial dans la coordination des mouvements. D'où ses troubles de l'équilibre », indique Alain Yelnik. Ce tapis sert parfois de robot de locomotion : le patient a les jambes maintenues par un exosquelette qui lui fait exécuter les mouvements de la marche. La rééducation par la contrainte est aussi employée : elle consiste à empêcher le patient d'utiliser sa main ou sa jambe valide, pour qu'il fasse appel au membre paralysé.

Nous voici maintenant dans la salle d'ergothérapie. « Notre but est de redonner au patient une autonomie dans ses gestes du quotidien : s'habiller, faire sa toilette, prendre ses repas... Nous effectuons aussi des visites à domicile », détaille Alix Passieux, l'ergothérapeute.

Un jeune homme au crâne caturé déplace, à l'aide de son bras, un robot couplé à un ordinateur : les yeux rivés à l'écran, il fait circuler une voiture sur un parcours virtuel. Une dame de 86 ans joue à un jeu de société, Le Lynx. Elle s'attache à reconnaître des objets très variés, sur un plateau qui affiche plusieurs centaines d'images. Depuis son AVC, elle a perdu la vision dans toute la moitié gauche de son champ visuel. Mais ses progrès sont notables : « Elle reconnaît maintenant bien plus d'objets dans le champ visuel déficient », note Alix.

« Les premiers mois après un AVC, notre obsession est de stimuler une véritable récupération », insiste Alain Yelnik. Cette récupération repose sur la « plasticité cérébrale », cette étonnante capacité qu'a notre cerveau de se réorganiser

face à une situation nouvelle, comme un apprentissage ou une lésion. Si les neurones qui contrôlent la main ont été détruits, par exemple, leurs congénères épargnés qui contrôlent le coude pourront prendre le relais.

« La plasticité cérébrale est éminemment variable d'une personne à l'autre en fonction de nombreux facteurs tels que l'âge, l'existence d'un risque vasculaire ou de lésions cérébrales préexistantes, les prédispositions génétiques, la situation psychologique ou affective... », écrit Marie-Germaine Bousser, neurologue, dans son ouvrage *AVC : en rattrapper et y échapper* (Le Muscadier-Inserm, 2016).

L'âge ne fait pas tout. En février, un AVC a fauché Marie-Louise Leblanc, âgée de 80 ans, qui était seule à son domicile. « Je suis restée vingt-quatre heures à terre. Ça travaille alors dans la tête ! » Après neuf jours de soins intensifs à l'hôpital Lariboisière (Paris), elle restera deux mois dans le service de Fernand-Widal. Depuis peu, elle est rentrée à son domicile malgré son hémiplégie modérée. « On m'a dit que j'avais eu beaucoup de chance. Ici, je vois mes progrès. J'espère me promener bientôt dans les jardins ! » Une autre patiente de 86 ans a étonné ce service : « Malgré son AVC sévère, elle a récupéré sa capacité de lecture », indique Alain Yelnik.

Stimulation intense

Deux facteurs sont déterminants. D'une part, l'intensité et la variété des stimulations cérébrales. « Dans l'idéal, il faut deux à trois heures de rééducation par jour, dès le quatrième ou cinquième jour après l'AVC. Cette rééducation doit rester plaisante. Mais on n'hésite plus à pousser le patient un peu au-delà de ses limites. »

Second facteur-clé : l'état du cerveau, qui dépend bien sûr du siège et de la taille de la zone détruite. « Quand l'AVC endommage une aire capitale comme la « capsule interne », où passent tous les neurones moteurs du cortex qui se projettent vers le tronc cérébral, le patient ne pourra pas récupérer de mouvements. »

L'état antérieur du cerveau joue également. « Les fonctions cognitives, par exemple, résultent de l'activité de vastes réseaux de neurones interconnectés. Si les câblages de la région lésée restent intacts, le patient pourra mobiliser d'autres réseaux », explique Paolo Bartolomeo, chercheur à l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM), à Paris. Une communication efficace entre l'hémisphère sain et l'hémisphère lésé est essentielle. Une structure du cerveau apparaît cruciale : c'est le corps calleux, ce vaste éventail de fibres qui relie les deux hémisphères. En 2015, l'équipe de Paolo Bartolomeo a montré que la présence d'un déficit du corps calleux nuit à la récupération cognitive post-AVC.

En cas d'hémiplégie, la jambe récupère toujours plus vite que le bras atteint. « Cela tient au fait que nos jambes occupent dans notre cortex une place beaucoup plus modeste que nos bras », dit Alain Yelnik. De un à trois mois après l'accident, le patient a retrouvé le maximum de ses capacités de marche. Pour le bras, ce délai est de six mois à un an. Pour la parole, il atteint deux à trois ans.

D'autres techniques de rééducation post-AVC, encore expérimentales, sont en développement. Parmi elles, la stimulation magnétique transcrânienne. « Elle donne des résultats encourageants. Mais son efficacité doit être confirmée, d'autant qu'elle nécessite un matériel coûteux », estime Alain Yelnik. ■

FL. R.

LE LIVRE

Arago, scientifique
et politicien épique

Une biographie revient sur la vie originale d'un astronome devenu pendant quelques semaines chef de l'Etat

En octobre, pour les 350 ans de l'Observatoire de Paris, sera inaugurée une statue en l'honneur de François Arago (1786-1853), un ancien membre et directeur de cette institution. De quoi réhabiliter un personnage hors norme dans l'histoire des sciences en France. C'est en tout cas le souhait de Guy Jacques, l'auteur d'une biographie de cette célébrité oubliée, aux multiples facettes.

Arago est un scientifique bien sûr, polytechnicien, astronome, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Mais c'est aussi un politicien, qui dirigea même l'Etat pendant quelques semaines entre mars et juin 1848. Aspect plus méconnu, il fut un grand vulgarisateur. Ses cours à l'Observatoire dans un amphi de 800 places font salle comble. Une édition pirate paraît même, qui le contraint à reprendre la main : son *Astronomie populaire* à succès sera publiée en 1854, après sa mort, avant l'ouvrage du même nom de Camille Flammarion. A l'Académie des sciences, Arago est à l'initiative de la parution des *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et de l'ouverture de certains débats aux journalistes.

Outre ces deux métiers, François Arago est considéré comme ayant imprimé sa marque à l'Observatoire de Paris, qu'il dote d'une coupole portant son nom, ou à l'Académie des sciences, qu'il contribue à réformer. C'est aussi, comme le qualifie Guy Jacques, un passeur d'idées. Il s'est notamment battu pour la reconnaissance du procédé photographique de Daguerre et a correspondu et échangé avec Alexandre Humboldt à propos d'océanographie et de climatologie.

L'intérêt du livre est de rappeler méthodiquement l'œuvre multiple de ce savant qui commence précocement sa carrière, embauché pour mesurer la terre en arpentant le méridien du côté de l'Espagne. Ses observations du Soleil, des comètes ou de la lumière de la Lune conduisent souvent à des découvertes pionnières en optique et en astronomie. En électromagnétisme, il fait également des percées. Il s'intéresse par ailleurs au climat, suggérant de disposer de références pour le niveau de la mer.

En politique, son rôle est plus ambigu. Salué un temps par le mouvement ouvrier, il aura aussi donné l'ordre de tirer sur une barricade durant les journées de juin 1848. C'est également sa signature qui est apposée sur le texte abrogeant l'esclavage. Guy Jacques regrette que, lors d'hommages, les aspects scientifiques de la carrière d'Arago aient souvent été omis au profit de son engagement politique.

Même si l'auteur rêverait d'un musée Arago et si son enthousiasme pour ce personnage est palpable, il a l'honnêteté de ne pas cacher les controverses et détestations entourant le savant. De nombreux auteurs ne le considèrent pas comme un grand scientifique. Il s'est brouillé avec d'autres astronomes, dont Urbain Le Verrier, le découvreur de Neptune. Avec un tel matériau, riche et parfois épique, il est dommage que le texte reste sobre et factuel, peinant à emporter le lecteur dans la passion qu'un tel personnage suscite. ■

DAVID LAROUSSE

«François Arago, l'oublié», de Guy Jacques
(Nouveau Monde Editions, 205 p., 21 €).

LIVRAISON

«La tortue qui respirait par les fesses»

La bibliothécaire Brooke Barker tuait son ennui en dessinant des animaux sur les fiches de prêt des livres. Son passe-temps et sa soif encyclopédique pour les tracas des animaux ont donné un livre de vignettes aphoristiques. Le titre anglais, «Faits tristes sur les animaux», rend mieux justice à la compassion amusée de l'auteur. Un ver de terre à neuf cœurs peut-il trouver l'âme sœur ? L'antrhopomorphisme comme exercice de style.

> De Brooke Barker (Flammarion, 224 p., 13 €).

DANS LES TEMPÊTES
DE JUPITER

En orbite depuis juillet 2016 autour de Jupiter, la sonde spatiale américaine Juno scrute la planète géante sous toutes ses coutures, comme ici avec un zoom sur une immense tempête ovale située dans l'hémisphère Sud. Les premières études scientifiques tirées des données de Juno ont été publiées il y a quelques jours dans *Science* et dans les *Geophysical Research Letters*. Elles dressent le portrait d'une Jupiter tourmentée, avec par exemple des tempêtes au-dessus de ses deux pôles et un champ magnétique encore plus intense que ce qui était prévu par les modèles. Pour Scott Bolton, responsable scientifique de la mission, «il se passe tellement de choses que nous n'attendions pas que nous avons dû prendre un peu de recul et commencer à repenser à cela comme si c'était une Jupiter totalement nouvelle».

(PHOTO: NASA/JPL-CALTECH/SWRI/MSSS/
BJORN JONSSON)



IMPROBABLOGIE

« CINQUANTE NUANCES DE GREY »
A-T-IL FAIT GRIMPER LA NATALITÉ ?

Par PIERRE BATHÉLÉMY

Quand tu es ici, tu es totalement à moi, me souffle-t-il en s'attardant sur chaque mot. Je peux faire de toi tout ce qui me plaît. Tu comprends ?

Son regard est maintenant intense. Je hoche la tête, la bouche sèche. J'ai l'impression que mon cœur va éclater dans ma poitrine.

— Déchausse-toi, m'ordonne-t-il d'une voix douce. —
Celles et ceux qui n'auront pas reconnu ce passage — où la psychologie des personnages est explorée d'une plume virtuose pleine de qualités littéraires — ont manqué quelque chose dans leur vie : la lecture de *Cinquante nuances de Grey*, de la Britannique E. L. James. Publiée en anglais en 2011 et 2012, cette trilogie raconte la relation torride d'une jeune femme, Anastasia, et du fameux Mister Grey, sur fond de sexe, de domination et de sadomasochisme. Une recette qui s'est révélée un énorme succès commercial et le précurseur de la mode éditoriale dite de la « romance érotique ».

Les médias grand public ont fait leurs choux gras de cette révolution du « porno pour manman ». Ainsi, en 2012, le site ABC News écrivait-il de *Cinquante*

nuances de Grey (CNDG pour abrégé) : « C'est une des plus chaudes séries de best-sellers de tous les temps. Elle a fait s'évanouir des millions de lecteurs » qui étaient surtout des lectrices. Ces dernières n'ont pas fait que tomber en pâmoison, à en croire ABC News : elles avouaient aux journalistes avoir aussi multiplié les coûts. On imaginait ces bonnes mères de famille qui, tout émoustillées par leur lecture polissonne, attendaient avec impatience, fouet et porte-jarretelles, le retour de leur Grey de banlieue. Une frénésie de sexe qui, selon de nombreux journaux, devait inmanquablement avoir pour résultat une protubérance sur la courbe des naissances, un baby-boom estampillé CNDG.

Dans une étude publiée le 8 mai par la revue *Early Human Development*, Victor Gresh a voulu savoir si cette prédiction démographique s'était vérifiée aux Etats-Unis, où des millions d'exemplaires de CNDG s'étaient écoulés. Pour le déterminer, ce membre du département de pédiatrie de l'hôpital universitaire Mater Dei de Malte a récupéré un jeu de statistiques des naissances survenues sur le sol américain entre 2007 et 2015. Pour schématiser, sa démarche était la suivante : prenons les dates de sortie des ouvrages,

décalons-nous de neuf mois en aval et regardons si survient un pic de nourrissons par rapport aux années précédentes et suivantes.

Résultat : de grands tableaux indigestes de chiffres et... rien de perceptible, ce quelle que soit l'origine ethnique des couples. Victor Gresh a cependant supposé que ce résultat négatif ne faisait que traduire l'efficacité des méthodes contraceptives et qu'il n'invaliderait pas forcément la thèse de la recrudescence copulatrice. Il est donc allé regarder du côté d'un marqueur plus subtil : le sex-ratio, c'est-à-dire la fraction de bébés mâles. Comme de précédents travaux l'ont noté, il naît plus de petits garçons en cas de grande fréquence des rapports sexuels (en général juste après le mariage ou quand les soldats reviennent de la guerre ; après, c'est comme pour tout, on se calme). Nouvelle désillusion : le « libidomètre » supposé qu'est le sex-ratio se révèle d'une stabilité désespérante. Apparemment, même les couples qui voulaient un enfant n'ont pas eu une activité sexuelle débridée au moment de la sortie des livres d'E. L. James... Il est aussi possible que les vertus aphrodisiaques de CNDG aient été exagérées par des lectrices désireuses de trouver au moins une justification à leur achat. ■

AFFAIRE DE LOGIQUE – N° 1011

Hep, taxi !

Autour des 25 blocs immobiliers carrés de Cubic-City, les côtés, mesurant tous 1 km, sont des routes à double sens. Un autobus part de A pour aller en B.

Il peut passer 2 fois par le même carrefour, mais jamais 2 fois par la même route.

1A. Quel est le nombre de km du plus long chemin qu'il puisse parcourir entre A et B ?

Deux taxis partent au même moment, l'un de A vers B, l'autre de B vers A. Ils roulent sans arrêt à la vitesse constante de 26 km/h, suivant chacun l'un des chemins les plus courts

(13 km). Quand un taxi a le choix entre deux directions, il choisit l'une des deux avec la probabilité 1/2.

2A, 2B. Quelle est la probabilité qu'ils se croisent (à mi-chemin) ?

(Le résultat est à donner sous forme de fraction irréductible : son numérateur en 2A et son dénominateur en 2B.)



Participez au concours « Dans le 1000 » chaque semaine du mercredi au lundi suivant, du problème 1001 au 1025, sur le site www.affairedelogique.com

Commencez quand vous voulez. La première fois, inscrivez-vous. Il suffira ensuite de vous identifier. Vous pouvez modifier votre réponse jusqu'au dernier moment.

40 points sont attribués à chaque problème. Votre score se cumule de semaine en semaine. Il suffit d'obtenir 400 points sur 1 000 pour gagner un prix.

LE GRAND PUBLIC AU COLLÈGE DE FRANCE À PARIS LE 1^{ER} JUIN
Le Collège de France consacre la journée du 1^{er} juin, de 9 h à 18 h, à une série d'exposés s'adressent à un public non-spécialiste. Le thème : les travaux du mathématicien Jean-Christophe Yoccoz, auteur de résultats spectaculaires en théorie des systèmes dynamiques, médaille Fields 1994, disparu en septembre 2016.
dynamique2017.math.cnrs.fr/hommage

« NUIT DES MATHS » EN PAYS DE LOIRE : ÇA COMMENCE EN JUIN
L'association « Nuit des maths » organise cette année des événements en pays de Loire dès le mois de juin avec des interventions, entre autres, de l'équipe du magazine *Tangente* : vendredi 9 (18 h) à Mareau-aux-Prés (45), mercredi 14 à Selommes (41), samedi 17 à 14 h à Vendôme (41) et à 19 h à Blois (41), et le 30 (18 h) à La Riche (37).
www.nuitdesmaths.org/programme-2017

EXPOSITION À BLOIS « SECRETS DE PAPIER » JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE
Tout l'été, la Maison de la Magie de Blois livrera ses « Secrets de papier », exposition inédite pour découvrir toutes les métamorphoses et les effets magiques du papier, de l'origami aux découpages et aux *pop-up*, en passant même par un spectacle joué dans des décors de carton.
Informations sur : www.maisondelamagie.fr

Solution du problème 1009

• 1A. À partir de 63 trombones, on obtient tous les nombres de 1 à 63 avec au minimum 3 manipulations.
• 1B. Avec 8 manipulations, la plus longue chaîne possible est de 4 607 trombones.

Le principe : après n manipulations, on a détaché n trombones isolés. On obtient donc les nombres de 1 à n . Le plus économique est alors d'avoir constitué une chaîne de $(n+1)$ trombones, qui permet, avec les trombones isolés, d'obtenir toutes les longueurs jusqu'à $(2n+1)$. Une chaîne de $(2n+2)$ trombones s'avère alors la plus économique pour les nombres jusqu'à $(4n+3)$, etc. On continue jusqu'à dénombrer $(2n+1)$ chaînes (ou trombones isolés), chaque manipulation augmentant de 2 le nombre de chaînes.
Total : $n + (n+1) + (2 + 2^2 + 2^3 + \dots + 2^n) = (n+1) 2^{n+1} - 1$.
Ainsi, pour $n = 3$, cela donne 63 trombones.
Pour $n = 8$, $9 \times 512 - 1 = 4 607$ trombones.

• 2A, 2B, 2C : Il y a dans la chaîne 120 trombones rouges, 46 bleus et 34 verts.

La suite est entièrement déterminée par les trois premiers termes. Les 22 premiers : RBVRRRRBRRBRVBRVRRRB... La condition sur les 50 trombones enlevés : au rang 4 on retrouve le 1, au rang 8 le 2, ..., au rang 4q le rang q. La condition sur les 150 trombones restants : aux rangs 5-6-7 on retrouve les 4-5-6, plus généralement, au rang $4q+r$ (où $1 \leq r \leq 3$) on retrouve le terme du rang $3q+r$. En désignant par $T(x)$ le nombre de trombones d'une couleur donnée sur une chaîne de x , on a la relation :

$$T(4q+r) = T(3q+r) + T(q).$$

De proche en proche, à partir des valeurs $T(x)$ pour $x \leq 22$, on trouve les nombres 120, 46 et 34 pour $x = 200$.

CARTE
BLANCHELes idées noires
de la physique

Par ROLAND LEHOUCQ

Ciel noir, « corps noir », « trou noir », « matière noire » et « énergie noire » : les physiciens ont plusieurs fois éprouvé le besoin de noircir certains de leurs concepts, toujours en rapport avec d'importantes énigmes. Le problème du ciel noir a résisté aux astronomes et à de profondes conséquences cosmologiques. L'énigme du rayonnement du corps noir fut à l'origine de la physique quantique. La possibilité du trou noir intriguait les astrophysiciens bien avant la première détection. La matière noire est invoquée pour expliquer la dynamique des galaxies. Enfin, l'énergie noire serait la cause de l'accélération de l'expansion de l'Univers !

Considérant que le noir qualifie l'absence de lumière visible, il faut, pour comprendre pourquoi les physiciens utilisent parfois le qualificatif « noir », saisir ce qu'ils veulent dire par « voir ». Depuis fort longtemps, les physiciens n'observent plus les phénomènes au moyen de leurs seuls sens. Ils utilisent des instruments qui révèlent un monde autrement imperceptible afin d'en extraire de l'information. Le premier et principal vecteur d'information ayant été la lumière, il est naturel que les physiciens aient conservé le vocabulaire de la vision dans leur langage informel.

Mais, désormais, les phénomènes étudiés ne se manifestent plus seulement avec les ondes lumineuses, mais aussi gravitationnelles ou avec des particules comme le neutrino. Même si la lumière n'entre plus forcément en jeu, il faut toujours que le dispositif utilisé apporte un message résultant d'une interaction avec le système observé.

Ce qui résiste à la détection

Pour les physiciens, « voir » signifie donc « entrer en interaction ». Ils vont donc qualifier de « noir » ce qui résiste à la détection, ce avec quoi l'interaction se fait mal ou ce dont ils ne parviennent pas à capter d'informations avec les moyens à leur disposition.

L'énigme du ciel noir posait déjà, à sa façon, ce problème : pourquoi ne percevons-nous pas la lumière des étoiles qui devrait nous parvenir de toutes les directions du ciel si l'Univers est infini ? Le corps noir absorbe toutes les ondes lumineuses sans en réfléchir aucune : quel sera son rayonnement ? Tout le monde sait qu'un trou noir est un astre si massif qu'il empêche la lumière d'échapper à son emprise gravitationnelle : comment en avoir de l'information ? La matière noire désigne une masse qui agit par sa gravitation sans interagir avec la lumière. Enfin, l'énergie noire est peut-être l'idée la plus obscure : inobservable, elle serait la cause d'une force qui s'oppose à la gravitation ordinaire. Récemment, les biologistes ont eux aussi parlé de « matière noire du vivant » pour désigner les 90 % de micro-organismes inconnus car leur génome individuel ne peut être séquencé.

En dépit de leur hétérogénéité, ces idées noires soulèvent toutes des questions qui résistent à nos lumières : s'agit-il de réalités, d'hypothèses encore invérifiables, ou de chimères ? Au-delà de ces épineuses interrogations épistémologiques, les idées noires suggèrent aussi une réflexion sur l'influence des mots empruntés au langage ordinaire qui se retrouvent dans le discours scientifique : la « noirceur » de ces idées n'infuse-t-elle pas quelques bribes d'imaginaire dans l'esprit scientifique ?

A ce titre, on peut observer que les différents noirs ne possèdent pas les mêmes résonances affectives : le noir du ciel nocturne est limpide et glacial, quand celui du corps noir est opaque et brûlant. La matière noire des biologistes introduit à son tour d'autres évocations, celle de l'activité souterraine des micro-organismes ou de la fécondité de riches terres noires. Bref, chaque idée noire transforme le sens de l'adjectif « noir », mais ce dernier, en retour, colore l'expression scientifique. ■

Roland Lehoucq
Astrophysicien,
Commissariat à l'énergie atomique
et aux énergies alternatives
PHOTO: PHILIPPE STROPPA

L'exposition des jeunes enfants aux écrans
est devenue un enjeu de santé publique majeur

TRIBUNE - Médecins et professionnels de la petite enfance alertent sur les graves troubles – semblables à ceux du spectre autistique – qu'ils observent de plus en plus chez les petits

Nous, professionnels de la santé et de la petite enfance, souhaitons alerter l'opinion publique des effets graves d'une exposition massive et précoce des bébés et des jeunes enfants à tous types d'écrans : smartphone, tablette, ordinateur, console, télévision.

Nous recevons de très jeunes enfants stimulés principalement par les écrans, qui, à 3 ans, ne nous regardent pas quand on s'adresse à eux, ne communiquent pas, ne parlent pas, ne recherchent pas les autres, sont très agités ou très passifs.

La gravité de ces troubles nous conduit à réinterroger les éléments déjà exposés dans des articles précédents. Captés ou sans cesse interrompus par les écrans, parents et bébé ne peuvent plus assez se regarder et construire leur relation. Les explorations du bébé avec les objets qui l'entourent, soutenues par les parents, sont bloquées ou perturbées, ce qui empêche le cerveau de l'enfant de se développer de façon normale.

Ces deux mécanismes – captation de l'attention involontaire et temps volé aux activités exploratoires – expliquent à eux seuls les retards de langage et de développement, présents chez des enfants en dehors de toute déficience neurologique. Mais comment comprendre les troubles plus graves que nous observons chez ces enfants présentant des symptômes très semblables aux troubles du spectre autistique (TSA) ? Des absences

totales de langage à 4 ans, des troubles attentionnels prégnants : l'enfant ne réagit pas quand on l'appelle, n'est pas capable d'orienter son regard vers l'adulte ni de maintenir son regard orienté vers l'objet qu'on lui tend hormis le portable. Des troubles relationnels : l'enfant ne sait pas entrer en contact avec les autres. Au lieu de cela, il les tape, lèche, renifle... A ces désorganisations du comportement s'ajoutent parfois des stéréotypies gestuelles et, enfin, une intolérance marquée à la frustration surtout lorsqu'on enlève « son » écran à l'enfant.

Lorsque nous interrogeons les parents, nous découvrons trop souvent la place centrale des écrans dans la famille. L'enfant est en contact permanent avec les écrans : de façon directe ou indirecte, quand un écran est allumé dans la pièce où l'enfant se trouve, ou lorsque le parent regarde son portable mais ne regarde plus son enfant.

Que s'est-il passé qui conduise à un tableau si grave ? Une expérience cruciale en psychologie, celle du « Still Face » menée par le docteur Tronick en 1975 aux Etats-Unis, peut nous aider. Des bébés d'environ 1 an communiquent avec leur parent (échanges de sourire, pointage, babillage mélodieux...). Puis on demande au parent de se détourner de l'enfant et de revenir vers son enfant en lui présentant un visage sans expression émotionnelle pendant deux minutes. D'abord le bébé tente de relancer son

L'ENFANT EST
EN CONTACT
PERMANENT AVEC
LES ÉCRANS DE
FAÇON DIRECTE, OU
INDIRECTE LORSQUE
LE PARENT REGARDE
SON PORTABLE
MAIS NE REGARDE
PLUS SON ENFANT

parent avec des sourires orientés, des babillages modulés, un pointage pour partager une émotion. Sans réponse du parent, le bébé cherche à s'éloigner, à fuir ce qui est source de stress. Enfin il se désorganise : il émet des sons stridents, se jette en arrière, perd le contrôle de ses gestes. Il éprouve un état de stress intense. En prolongeant l'expérience, on verrait très probablement le bébé se replier sur des gestes d'autostimulation, adopter un regard errant et ne plus répondre aux sollicitations humaines, trop stressantes car irrégulières.

Nous faisons l'hypothèse que des enfants de moins de 4 ans, présentant des symptômes proches des TSA, vivent depuis leur naissance des expériences de « Still Face » répétées par manque de stimulation et d'échanges

humains suffisamment continus. Un bébé pour lequel ne s'est pas constitué l'accordage primaire avec son parent, grâce auquel se synchronisent les regards, la voix et les gestes, ne peut se développer de façon normale. Il ne peut accéder à une conscience de soi et développer un langage humain de communication et d'échange avec l'adulte. Lorsque nous demandons aux parents de retirer les écrans, nous observons des redémarrages : davantage de regards adressés, un temps d'attention prolongé, des échanges de sourires, un besoin de jouer, davantage de curiosité, un développement du langage.

La surexposition aux écrans est pour nous une des causes de retard grave de développement sur laquelle nous pouvons agir de façon efficace.

Ces symptômes ont un coût pour la société qu'il est urgent d'évaluer. Aujourd'hui, ces enfants sont adressés systématiquement pour un bilan hospitalier puis pour une prise en charge multidisciplinaire et entrent dans le champ du handicap.

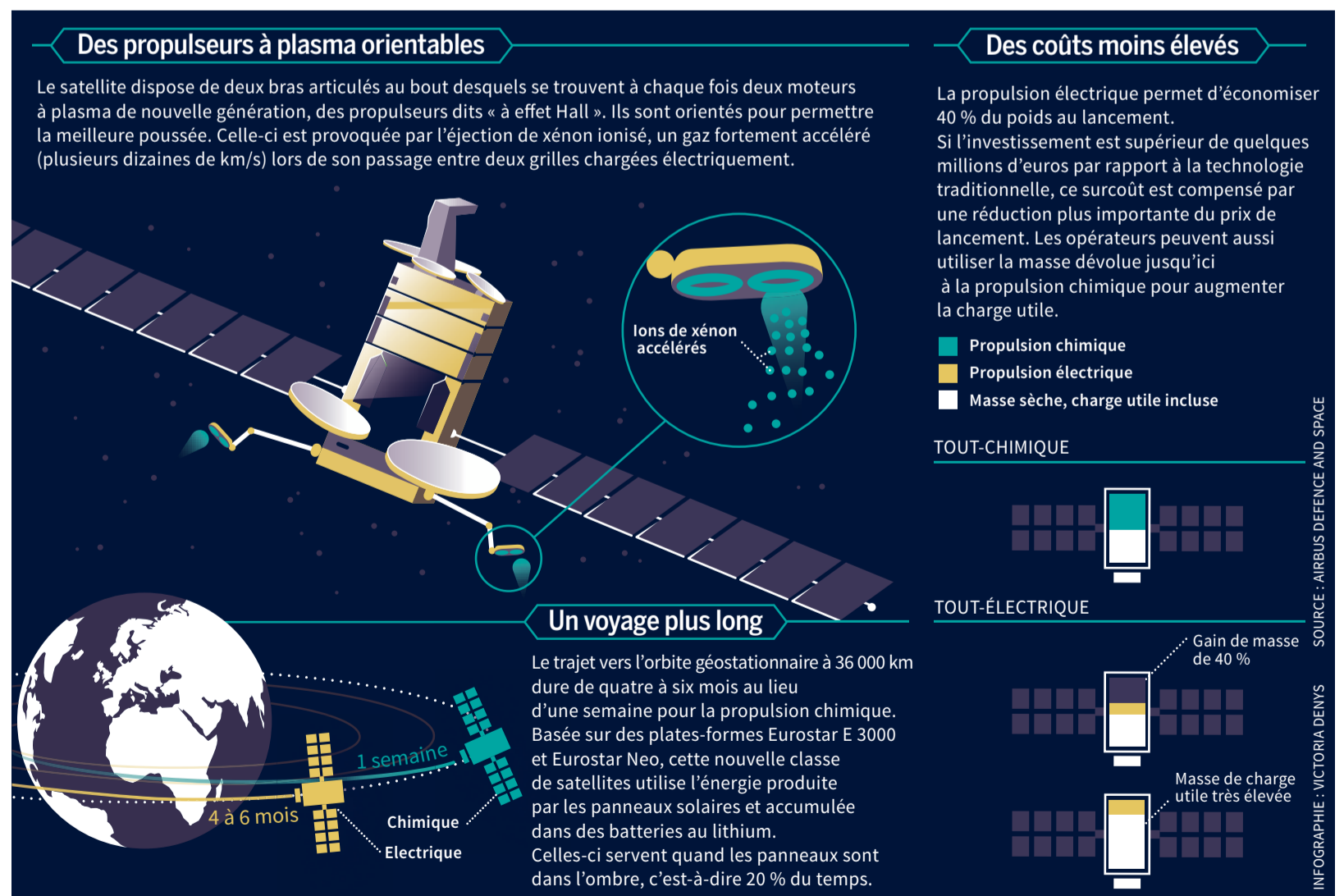
La première intention de tout professionnel de l'enfance devrait être de poser la question de l'exposition aux écrans.

Ce problème doit être un enjeu de santé publique. ■

Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr

Le supplément « Science & Médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

UN SATELLITE À PROPULSION ÉLECTRIQUE



Une fusée Ariane-5 emportera, jeudi 1^{er} juin, Eutelsat 172B, un satellite de télécommunications de 3,5 tonnes dont la charge utile a une puissance de 12 kilowatts. Commandé par l'opérateur français Eutelsat, numéro

trois mondial, il permettra au japonais Panasonic de fournir Internet en vol aux passagers sur les routes aériennes au-dessus du Pacifique. Fabriqué par Airbus Defence and Space, ce satellite a pour particularité

d'être tout électrique. Depuis le début des années 2000, cette technique est utilisée pour le maintien à poste du satellite. La nouveauté réside dans l'utilisation de l'électricité, qui se substitue au carburant chimique

pour l'acheminer vers sa position définitive géostationnaire (36 000 km d'altitude), une fois séparé de la fusée, à quelques centaines de kilomètres de la Terre. ■

DOMINIQUE GALLOIS

Elena Aprile, la chasseuse de matière noire

PORTRAIT - Il y a quinze ans, la physicienne italo-américaine a imaginé un système de détection de la mystérieuse particule. Encore bredouille, elle ne perd pas espoir de la débusquer

La traque de la matière noire est une activité à haut risque. Songez plutôt : des dizaines de scientifiques, des millions d'euros, des années de quête d'une particule dont vous ignorez tout – le poids, la taille, l'énergie, la nature exacte des interactions avec le reste du monde –, sans même disposer de la certitude que la bestiole existe vraiment. Depuis vingt ans, nombre d'impétrants ont lâché l'affaire, découragés par les échecs à répétition. Pas Elena Aprile.

Vendredi 19 mai, la porte-parole de la collaboration internationale Xenon1T a annoncé que son détecteur avait à son tour fait chou blanc. Après un gros mois d'enregistrement, l'installation hypersensible enfouie sous 1 kilomètre de roche, au Gran Sasso, dans les Abruzzes (Italie), n'est pas parvenue à détecter le passage de la mystérieuse particule. Décourageant ? « Au contraire, assure la physicienne italo-américaine, dans son bureau de l'université Columbia, à New York. C'est de plus en plus excitant. Nous n'avons jamais été si proches. »

Proche de ce qui représenterait assurément un événement majeur de l'histoire de la physique. Depuis quarante ans, les astrophysiciens savent que quelque chose cloche dans la compréhension des mouvements des étoiles et des galaxies. L'observation ne colle pas avec la théorie – à savoir les équations de Newton et Einstein. Pas un petit décalage, ce grain de sable qu'il suffirait d'extraire pour que tout rentre dans l'ordre. Non : pour faire à nouveau tout coïncider, les théoriciens ont calculé qu'à côté de la matière habituelle – celle qui compose tout ce que nous touchons, respirons, regardons – il en existe une autre, et que cette autre représenterait 83 % de la masse de l'Univers. Elle aurait permis la formation du cosmos tel qu'il apparaît aujourd'hui. Sa force gravitationnelle ferait tenir ensemble galaxies et amas de galaxies. En revanche, ses particules n'interagiraient pas avec les autres particules, ne produisant donc pas ces fameux photons sans lesquels nous restons désespérément aveugles.

L'un des graals de la physique moderne

Pas, ou plutôt presque pas. Et ce « presque » est devenu l'un des graals de la physique moderne. L'objectif unique d'Elena Aprile. En 2002, la physicienne a imaginé un dispositif permettant de détecter la collision d'une particule de matière noire avec un atome de xenon. Elle l'a installé dans le laboratoire du Gran Sasso, pour le protéger des rayons cosmiques. Elle a évacué le « bruit de fond » constitué par la radioactivité intrinsèque de tous les éléments présents et a perfectionné la sensibilité des capteurs. Elle a surtout considérablement agrandi la machine, passant de 10 kilos à 1 tonne du précieux liquide. En vain, jusqu'ici. « Evidemment, nous aimerions trouver. Avoir consacré sa vie à chercher une particule qui se dérobe n'est pas toujours facile... Mais les échecs sont chaque fois plus intéressants car ils réduisent l'espace possible. Simple, il faut être fort, physiquement et mentalement. Têtu. Soucieux du détail. Et aimer la compétition. »

L'esquisse d'un portrait-robot. A l'entendre, l'entêtement serait même son « principal défaut ». « J'ai appris à écouter un peu les autres. Mais je reste terriblement exigeante. Trop, sans doute. » Explication de son collègue Christian Weinheimer, de l'université de Münster (Allemagne), membre de la collaboration depuis 2009 : « Elle travaille exceptionnellement dur et ne demande rien qu'elle ne soit prête à s'infliger à elle-même. » Malade du contrôle ? « Absolument. Je suis une control freak, et là, ça ne s'arrange pas avec l'âge. Je n'arrive pas à être juste manager. J'ai besoin de participer à tout. Et si ces 135 personnes fonctionnent aussi bien ensemble, ce n'est pas parce que je suis un grand manager mais parce que je mets les mains dans la glaise avec elles. »

La compétition, enfin. Presque une seconde nature. « Il y a les leaders et les suiveurs, analyse-t-elle. Moi je n'ai jamais pu suivre personne. Et je ne supporte pas d'être la deuxième. A l'école déjà, je devais toujours être la première. Je ne savais pas encore ce que j'allais faire de ma vie mais je savais deux choses : ça devait être grand et, pour ça, je devais quitter Marigliano. » Dans la petite ville des environs de Naples, la jeune fille excelle dans les matières scientifiques. Elle se rêve ingénieur. Le père entrepreneur met son veto. Un métier d'homme. Ce sera donc la physique et, rapidement, l'exil. Naples, d'abord.



Elena Aprile, professeure à l'université Columbia (New York), en 2016.

TANIA/A3/CONTRASTO-REA

Puis le CERN, à Genève, pour un stage d'été. « J'avais 23 ans, j'ai pris le train, je ne suis jamais rentrée. » Elle y rencontre Carlo Rubbia, pas encore nobélisé, mais déjà charismatique. « Je l'ai suivi à Harvard, et puis j'ai obtenu un poste de professeur assistant à Columbia en 1986. » Il y a trois ans, elle a bien failli quitter l'université new-yorkaise. « On me faisait une proposition que je ne pouvais pas refuser. Je l'ai dit à la direction. Ils ont augmenté mon salaire et surtout refait tout le labo. »

Un écrin de verre qu'elle quitte régulièrement pour aller griller une cigarette au pied du bâtiment de physique. Car là-haut, au 10^e étage, tout n'est qu'ordre et beauté. Xenon 10, le premier-né de ses détecteurs, conçu en 2002, voisine avec une petite centrale de refroidissement du précieux gaz. Le soleil fait briller le métal. Dans la salle de réunion, une superbe table en verre rouge, des sièges design rouges et un distributeur de bonbons... rouges. Elena Aprile en engloutit une poignée et entre dans son bureau. Là, c'est au mur qu'il faut regarder. Les reproductions japonaises, témoignages de deux années passées auprès de Tadayoshi Doke, son « deuxième mentor ». Et le portrait de son idole, « M^{me} Curie ». « Sa vie, son œuvre, tout est incroyable. Et le Nobel, évidemment. Vous vous rendez compte, depuis la création du prix, en 1901, il y a eu deux femmes lauréates en physique. Vera Rubin [théoricienne de la matière noire] aurait pu l'avoir, mais elle est morte en décembre. C'est honteux. »

Cette honte, elle a bien l'intention de la réparer. Lorsque nous l'avions rencontrée une première fois, l'an passé, au Gran Sasso, la récompense suprême lui servait de leitmotiv. Un collaborateur semblait douter ? « Tu ne veux pas aller à Stockholm ? », se moquait-elle. L'évocation de sa rivale, Rita Bernabei, qui à la tête de l'équipe DAMA prétendit un temps avoir mis en évidence la particule ? « Au mieux, on

l'amènera avec nous en Suède. » Sauf qu'entretiens Elena Aprile et sa bande ont prouvé que le signal alors enregistré ne pouvait provenir de la matière noire. Un de moins.

Monde « impitoyable »

Dans ce monde qu'elle décrit elle-même comme « impitoyable », Donna Aprile n'entend rien lâcher. Elle connaît trop ses adversaires pour les sous-estimer. Le projet américain LUX – devenu LZ –, installé dans une mine du Dakota du Sud, est né d'une scission de Xenon, en 2006. « Ils voulaient planter la bannière étoilée sur le détecteur, moi ce n'était pas ma priorité », résume-t-elle. Quant à Panda X, le rival chinois, il s'est tranquillement servi dans son contingent d'étudiants chinois. « Ils ont aussi recruté mon ex-mari, ajoute-t-elle en souriant. Au moins, les choses sont claires. »

On imagine l'ambiance... « Elle dirige la collaboration comme une mamma italienne tient sa famille, explique Dominique Thers, dont le labo nantais Subatech (IMT Atlantique-CNRS-université de Nantes) a rejoint le clan en 2009. Avec une générosité exceptionnelle. Et une autorité... certaine. Elle peut traverser le monde pour assister à la soutenance de thèse d'un étudiant qu'elle apprécie. Si elle s'implique, c'est sans limites. Sinon, elle peut aussi être parfaitement désagréable. »

Ce samedi 6 mai, elle ne nous a présenté que son visage le plus accueillant. Disponible, précise, franche. Joyeuse. Tout juste a-t-elle admis qu'à 63 ans, et même si elle se sentait « nettement plus jeune », le temps commençait à presser. « Si dans cinq ans nous n'avons toujours pas trouvé, je passerai à autre chose. » La matière noire pourrait donc ne pas exister ? Elle s'est redressée, faisant osciller la croix pendue à son cou. « Pour l'instant, il n'y a que Dieu qui pourrait nous le dire... S'il existe. » ■

NATHANIEL HERZBERG



VIE DES LABOS

Ne pas publier !

Publish or perish. Publier ou périr. Dans le monde de la recherche, la formule résume la terrible pression qui pèse sur les scientifiques. Faut de présence régulière dans les revues spécialisées, pas de crédits et peu d'avancement. Presque la mort professionnelle. Deux biologistes australiens, spécialistes des espèces menacées, invitent pourtant à revoir la formule. Dans le journal *Science*, ils appellent leurs collègues à bien réfléchir avant de rendre publics certains détails de leurs travaux. En résumé : ne pas publier pour ne pas faire périr les plus fragiles.

David Lindenmayer et Ben Scheele, de l'Université nationale australienne de Canberra, n'ignorent pas qu'ils prennent à rebours un principe cardinal de la science. Depuis près de quatre siècles, la publicité des découvertes tient lieu de pierre angulaire à la construction de la vérité et à sa diffusion. Sans transparence, pas de vérification possible, ni de partage des connaissances. Les nouveaux moyens de communication ont rendu les informations plus accessibles que jamais, « avec de nombreux avantages, comme l'amélioration de la répétabilité des travaux et l'augmentation des collaborations », écrivent les deux chercheurs. « Mais cette accessibilité crée aussi des problèmes majeurs pour la conservation des espèces en danger », ajoutent-ils. En clair : « Des informations censées aider la protection des espèces nourrissent en réalité des actions illégales qui nuisent à la diversité. »

Une aide involontaire aux trafiquants

Des scientifiques rabatteurs pour les braconniers ? Pas volontairement, bien sûr. Mais, en publiant les données géographiques et les descriptions précises des lieux d'habitation des espèces rares, les chercheurs mâchent le travail des trafiquants. Selon Lindenmayer et Scheele, plus de vingt espèces de reptiles, à peine décrites, sont devenues les cibles des trafiquants. Découvert en 1999 dans le sud-est de la Chine, le gecko cavernicole chinois (*Goniurosaurus luii*) coule des jours heureux sur le Web. Des élevages en proposent l'achat pour 100 euros pièce. Mais l'espèce a pratiquement disparu de la vie sauvage.

La tortue indonésienne *Chelodina mccordi* a subi le même sort. Découverte en 1994 sur la petite île de Roti, elle a, avec son long cou, vite séduit les collectionneurs. Et, à près de 1000 euros pièce, attiré les braconniers, en quête d'un nouveau filon. Aujourd'hui, l'animal est classé par l'Union internationale pour la conservation de la nature comme en « danger critique », le dernier stade avant l'extinction.

Les trafiquants ne constituent pas les seules menaces. Les amoureux de la nature en représentent une autre. Lindenmayer et Scheele regrettent encore les minutieuses descriptions qu'ils ont réalisées d'un lézard à l'apparence de long ver rose baptisé *Aprasia parapulchella*. « Le résultat d'un long travail avec des fermiers privés, qui nous laissaient entrer sur leurs terres, raconte David Lindenmayer. A peine notre étude publiée dans l'Atlas de la Nouvelle-Galles du Sud, des amateurs ont voulu aller les voir, violant les propriétés privées, abîmant les habitats, détruisant les relations que nous avions patiemment nouées avec les fermiers. »

Pour les chercheurs australiens, une seule solution : l'autocensure. Une conclusion à laquelle certains naturalistes étaient déjà arrivés. A Hongkong, Jian-Huan Yang a ainsi renoncé, en 2015, à préciser la localisation de la nouvelle espèce de lézard qu'il venait de découvrir, échaudé par deux précédentes campagnes dont avaient largement profité les braconniers. Lindenmayer et Scheele proposent de systématiser la pratique, avec un principe simple : quand l'espèce présente une valeur économique importante, le secret doit s'imposer ; quand le risque de commercialisation apparaît faible, la transparence doit rester la règle.

Certaines revues, comme *Zootaxa* ou *PLoS One*, ont déjà mis en œuvre cette recommandation. Pour celles qui hésiteraient encore, les deux scientifiques australiens rappellent l'exemple de l'archéologie et de la paléontologie. Pour lutter contre les pilliers d'objets d'art, les chercheurs de ces disciplines restent discrets. Publier sans trop écrire : voilà qui pourrait mettre tout le monde d'accord. ■

N. H.

Alexandre Bompard, grand favori pour prendre la tête de Carrefour

► Le PDG de la Fnac semble le mieux placé pour succéder à Georges Plassat, qui l'introniserait lors de l'assemblée générale de Carrefour, le 15 juin

► Alexandre Bompard, 44 ans, qui a relancé l'enseigne culturelle et a raflé Darty au nez et à la barbe de Conforama, est un homme de défis

► Ce patron énergique a le profil recherché par les actionnaires du géant de la grande distribution, désormais partisans d'une solution externe

► Les discussions sur l'arrivée de M. Bompard achoppent encore sur sa rémunération, mais un accord devrait être trouvé

PAGE 5

L'italien Ilva, nouveau pari d'ArcelorMittal

► Rome doit valider la reprise de l'entreprise sidérurgique italienne par le leader mondial de l'acier
 ► ArcelorMittal et ses partenaires mettent 4,1 milliards d'euros sur la table
 ► Le redressement d'Ilva, qui accumule de lourdes difficultés, reste un défi
 ► Les salariés, qui craignent des coupes claires dans les effectifs, ont reçu le soutien du pape François

PAGE 4



Le pape François, sur le site d'Ilva à Gênes (Ligurie), le 27 mai. ANTONIO CALANNI/AP

Après l'« effet Goncourt », l'« effet Palme d'or »

David Grumbach, président de Bac Films, est un homme heureux. Le distributeur de *The Square*, du réalisateur suédois Ruben Östlund, a remporté, dimanche 28 mai, « sa » première Palme d'or au 70^e Festival de Cannes. Elle récompense « une comédie grinçante et iconoclaste » sur un conservateur de musée d'art contemporain. Ce trophée « devrait permettre de trouver un public plus large que celui de l'art et essai classique », dit-il. Pour ce long-métrage de 2h25 en suédois, danois et en anglais, qui n'a – loin s'en faut – pas convaincu tous les critiques, Bac Films n'a pas encore décidé de date de sortie. Mais la Palme donne au distributeur « un statut de faiseur de roi », explique Mathieu Robinet, directeur général de Bac Films.

Les objectifs d'entrées en salles « seront largement dépassés », selon lui. Ils sont supérieurs au score du dernier film de Ruben Östlund, *Snow Therapy* (180 000 entrées en 2015). « Nous ne voulons pas noyer le marché de copies », affirme toutefois M. Grumbach. « Depuis hier, nous sommes submergés de demandes et de SMS. Tous les patrons des circuits nous ont félicités et nous demandent de ne pas sortir le film la semaine où eux-mêmes ont prévu une grosse sortie... », ajoute-t-il.

NICOLE VULSER
LIRE LA SUITE PAGE 5

19

C'EST, DEPUIS LA CRÉATION DU FESTIVAL DE CANNES, LE NOMBRE DE FILMS RÉCOMPENSÉS PAR LA PALME D'OR À AVOIR FRANCHI LE MILLION D'ENTRÉES EN FRANCE

PLEIN CADRE MALAISE SOCIAL CHEZ LCL

PAGE 2

NUCLÉAIRE LA RESTRUCTURATION DE LA FILIÈRE FRANÇAISE ET LE SAUVETAGE D'AREVA SUR LES RAILS

PAGE 3

- ✓ CAC 40 | 5 281 PTS - 0,95 %
- ✓ DOW JONES | 21 080 PTS - 0,01 %
- ✓ EURO-DOLLAR | 1,1137
- ✓ PÉTROLE | 52,01 \$ LE BARIL
- ✓ TAUX FRANÇAIS À 10 ANS | 0,74 %

VALEURS AU 30 MAI À 9 H 30

PERTES & PROFITS | AKZONOBEL

Gouvernance à la sauce hollandaise

Ce n'est plus un duel éclair au fleuret mais une partie de billard de très longue haleine. Ce lundi 29 mai, la victime a gagné une manche. La justice commerciale néerlandaise vient de débouter le fonds activiste Elliott Management de sa demande de tenue d'une assemblée générale de la société AkzoNobel afin d'en licencier le président, Antony Burgmans. Ce placide collectionneur de postes d'administrateur au sein de l'industrie batave a eu le mauvais goût de se placer en travers de la route d'une des fusions géantes, comme aime à en concocter le secteur de la chimie en ce moment. Le groupe américain PPG, principal concurrent d'Akzo dans le domaine des peintures et revêtements, propose depuis mars dernier d'avaler son rival et de constituer ainsi le leader mondial du secteur. Mais sa troisième offre, pourtant très généreuse à 27 milliards d'euros, se heurte à l'hostilité de la direction. Elliott détient 3 % d'Akzo et manœuvre ouvertement en faveur de cette fusion.

Schizophrénie

Mais Paul Singer, le puissant patron fondateur d'Elliott Management, qui a réussi à faire plier l'Argentine sur sa dette et effraie l'establishment des affaires un peu partout dans le monde, se heurte à un mur, celui de la gouvernance hollandaise. Ce pays, inventeur de la Bourse et du concept de sociétés par actions au tournant du XVII^e siècle, est aussi curieusement celui qui protège le plus les intérêts des directions en place face à l'appétit des action-

naires. Les membres du conseil et son président sont élus pour quatre ans, et il est extrêmement difficile de les remplacer, alors qu'en Grande-Bretagne, les mandats sont remis en jeu chaque année et le pouvoir des actionnaires est bien plus étendu. Régime parlementaire d'un côté contre primat du chef à la mode V^e République française de l'autre. C'est une des raisons majeures pour lesquelles tant de grandes entreprises européennes choisissent de placer leur siège social dans les faubourgs d'Amsterdam ou de La Haye.

Cela ne signifie pas que PPG a définitivement perdu la bataille. Il peut aussi décider dans les jours qui viennent de lancer une OPA hostile sur son rival. Mais la lutte sera sanglante au moment même où les Pays-Bas s'interrogent sur l'opportunité de protéger par la loi leurs fleurons des appétits étrangers. Situation paradoxale au royaume du libre-échange et du commerce international. Akzo est le pur représentant de cette schizophrénie ambiante. La société, dont les racines remontent au XVII^e siècle, s'est construite en empilant les rachats d'entreprises. Le groupe lui-même s'est constitué par la fusion en 1994 avec le suédois Nobel et sa domination dans les peintures remonte à l'acquisition en 2008 d'ICI, dernier fleuron chimique britannique. Difficile dans ces conditions de prêcher le patriotisme économique, même si passer du statut de conquérant à celui de victime conduit à voir le monde des affaires sous un autre angle. ■

PHILIPPE ESCANDE



SMART CITIES
LES PRIX DE L'INNOVATION
Le Monde

PASSIONNÉ PAR LE MONDE DES SMART CITIES ?

Découvrez notre espace Lemonde.fr/smart-cities.
Articles, interviews, vidéos, dossiers spéciaux, réalisés par la rédaction du Monde.

Partenaire principal
L'Atelier
BNP PARIBAS

Partenaires

GRUPE

Caisses d'Épargne
CONCEPTEUR DE SMART CITIES

enedis
ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

SAINT-GOBAIN

ENGIE

VEOLIA

Keolis

Quatorze ans après le rachat de LCL par le Crédit agricole, la greffe a toujours du mal à prendre en interne. Les mauvais résultats et les plans d'économies qui ont suivi pèsent sur le moral. Mais le pire serait passé, avance le nouveau patron

C'est une enquête interne qui en dit long sur le malaise qui règne chez LCL, l'ancien Crédit lyonnais, racheté en 2003 par le Crédit agricole. L'indice « d'engagement et de recommandation des collaborateurs », ce baromètre du bien-être des salariés transmis en février aux organisations syndicales, révèle que seuls 44 % du personnel de LCL recommanderaient le Groupe Crédit agricole à leur entourage comme un bon employeur. Ils ne sont d'ailleurs que 46 % à considérer que faire partie du groupe mutualiste représente une chance pour leur entreprise. « Des éléments qui nous interpellent », commentent les auteurs de l'étude, que *Le Monde* a pu consulter, d'autant que les salariés en direct du Crédit agricole répondent, eux, positivement à plus de 70 %.

A Villejuif, où LCL a transféré son siège, le nouveau patron de la banque s'est installé dans un grand bureau aux murs clairs, moderne et fonctionnel. Michel Mathieu a pris la tête de la banque alors que le bateau tanguait, en avril 2016. Depuis un an, il se rend deux jours par semaine sur le terrain, pour voir les équipes commerciales en agences et « prendre le pouls de l'entreprise ». « Mon job, c'est de redonner de l'énergie à cette banque pleine d'atouts, avance cet historique du Crédit agricole. Elle s'était un peu endormie, se sentait mal-aimée. Cela a pu susciter des doutes chez une partie des collaborateurs. Moi je leur dis : soyez fiers, vous pesez un tiers de la production du groupe ! Il faut que la banque retrouve du panache ! »

Mais quatorze ans après avoir été avalé par la banque verte, LCL, réseau léger, urbain et centralisé, cherche encore sa place dans un groupe coopératif animé par de puissantes baronnies régionales, qui domine nettement le marché bancaire en France. Seuls 30 % des salariés ont « confiance dans les décisions stratégiques prises par les dirigeants du Groupe Crédit agricole ».

« PAS LES PERFORMANCES ESPÉRÉES »

D'autres indicateurs inquiètent les organisations syndicales. Selon le projet de bilan social 2016 qui leur a été remis en mars, le taux de démissions a été multiplié par deux en deux ans et le nombre de départs au cours de la période d'essai a grimpé de 160 % par rapport à 2014. « Tous les salariés de l'entreprise, qu'ils soient du front, back ou middle office [postes qui n'ont pas de contacts directs avec la clientèle] ou des fonctions support, déplorent et subissent le manque criant d'effectifs qui les empêche d'accomplir sereinement et correctement leur travail, et de satisfaire notre clientèle », prévient FO dans une lettre ouverte à la direction datée du 27 mars.

Le corps social a, en effet, assisté ces dernières années à la dégradation de la situation financière de LCL. Pure banque de dépôts franco-française, privée des activités de marché, d'assurance ou de banque de détail hors zone euro, LCL a davantage souffert que ses concurrents de l'environnement de taux d'intérêt très bas. Elle peine à réaliser des marges suffisantes pour couvrir ses charges fixes.

Apex, cabinet d'experts-comptables mandaté par les syndicats, prévenait dès son analyse des comptes 2013 que l'exercice annonçait « des perspectives difficiles à court terme pour LCL ». Il mentionnait en particulier, entre 2012 et 2013, une baisse de 271 millions d'euros du produit net bancaire (l'équivalent du chiffre d'affaires) financier de l'activité de banque de proximité, « conséquence de la couverture des positions ». Pour se pro-

téger des évolutions très franches des taux d'intérêt, les banques doivent en effet « se couvrir ». Lorsqu'un établissement octroie un crédit à taux fixe, il contracte donc une couverture parallèle, un « swap », qui lui permet de limiter le risque en cas de variation des taux d'intérêt.

Or, comme d'autres banques, LCL n'a pas anticipé la chute historique de ceux-ci à partir de 2012. Comme le soulignait en mai 2016 le rapport d'Ipsos Facto, alors expert du comité central d'entreprise, le plan stratégique de LCL établi fin 2013 tablait sur une remontée des taux comme facteur de croissance des revenus.

La réalité a donc constitué « une sorte de grand écart » par rapport aux prévisions, « expliquant une grande partie du repli (...) du produit net bancaire », note Ipsos Facto. Pire, lorsque les clients viennent massivement au guichet de la banque renégocier leurs crédits immobiliers pour bénéficier de l'aubaine des taux bas, la banque doit supporter le coût de ses anciennes couvertures. Qui plus est, souligne encore le cabinet d'experts, LCL porte l'intégralité de ses charges de couverture du risque de taux.

« C'est un peu simple d'expliquer nos difficultés par un swap. Toutes les banques avaient prévu une remontée des taux en 2015, une remontée qui n'arrive que maintenant. Mais les couvertures de taux sont tellement complexes... », relativise aujourd'hui Michel Mathieu.

Reste que LCL voit ses revenus reculer et les mauvaises nouvelles s'accumuler. L'heure est aux plans d'économies. Début 2015, la direction de LCL met en place un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) afin de supprimer plus de 1 600 postes dans les services administratifs (back-office) et le réseau d'agences. Au printemps 2016, le nouveau patron du Groupe Crédit agricole estime qu'il faut aller plus loin. Sa filiale LCL

SELON L'ENQUÊTE INTERNE, SEULS 30 % DES SALARIÉS ONT « CONFIANCE DANS LES DÉCISIONS STRATÉGIQUES PRISES PAR LES DIRIGEANTS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE »

n'a « pas délivré les performances espérées », lâche Philippe Brassac en conférence de presse, à l'occasion de la présentation du plan stratégique du groupe mutualiste. Plan qui prévoit la suppression de 240 agences LCL, sur un total de 1 880 guichets.

Pour incarner cette nouvelle stratégie, le Crédit agricole désigne donc Michel Mathieu. Un pur produit maison, qui a fait toute sa carrière au sein du groupe, depuis la caisse régionale du Languedoc jusqu'aux fonctions de directeur général délégué du Crédit agricole SA, la structure cotée du groupe mutualiste. Le nouvel homme fort de LCL a la réputation d'être un « cost-killer ». « Pour investir, il faut de l'argent. Il n'y a pas de martingale, s'agace-t-il. Si je serre les charges et les frais de fonctionnement, c'est pour libérer les investissements, pour pouvoir rénover rapidement notre réseau d'agences. Je ne suis pas un enfant de chœur, mais la recherche d'économies ne se fait jamais au détriment des collaborateurs. »

REVITALISATION À MARCHÉ FORCÉE

Quelques mois après son arrivée, à l'automne 2016, le Crédit agricole se décide finalement à apurer la situation de sa filiale. Le groupe réinvestit une partie de la plus-value réalisée sur la vente de sa part dans Visa Europe pour rembourser les fameux swaps qui couvraient des encours de crédit. L'opération représente au troisième trimestre une charge de 300 millions d'euros. Résultat : LCL affiche une perte de 30 millions d'euros au troisième trimestre 2016. Mais en déboulant ces couvertures d'un coup, la banque verte permet d'améliorer les résultats futurs de LCL.

Le réseau n'en a pourtant pas terminé avec les efforts. A la fin de l'année 2016, la direction annonce une nouvelle vague de suppressions d'emplois, de 750 à 850, à horizon 2018. Le mois suivant, énième mauvaise

nouvelle. La valeur de LCL ayant diminué depuis son acquisition, Crédit agricole doit déprécier dans ses comptes sa valeur de près de 500 millions d'euros. Certains dans le groupe redoutent qu'il ne s'agisse que d'une première étape. « Toutes choses égales par ailleurs, il n'y a pas de raison que les taux se dégradent et il n'y a donc pas de raison que Crédit agricole SA passe à l'avenir une nouvelle dépréciation d'écart d'acquisition sur LCL », soutient M. Mathieu.

D'autant que la banque commence à redresser la tête. Ses résultats ont enregistré une dynamique positive au quatrième trimestre 2016 et à nouveau au premier trimestre 2017. « LCL est aujourd'hui en plein rebond commercial et financier », constate son directeur général. A l'avenir, l'établissement entend capitaliser sur ses positions entreprises. « Aujourd'hui 43 % des PME sont clientes de LCL, rappelle M. Mathieu. Plus que son réseau d'agences, que nous sommes en train de réinventer, sa force réside d'abord dans sa capacité à soutenir les ETI [entreprises de taille intermédiaire], qui sont le moteur de l'économie. »

Une revitalisation à marche forcée, qui doit désormais convaincre des collaborateurs toujours marqués par l'histoire tumultueuse de la maison. Son changement de nom n'y change rien, la banque reste, en dépit des années écoulées, associée à l'un des plus grands scandales financiers de l'histoire, lorsque le Crédit lyonnais frôla la faillite au début des années 1990. D'autant que l'affaire Tapie autour de la vente d'Adidas, confiée à une filiale de la banque, connaît encore des soubresauts. En arrivant dans la maison, Michel Mathieu n'a pu que le constater : « Les salariés ont vécu des choses tellement difficiles. L'histoire du Crédit lyonnais est encore ancrée dans la maison et pèse parfois sur l'image de LCL. » ■

VERONIQUE CHOCRON



Le blues des salariés de LCL

Bruxelles autorise le rachat d'Areva NP par EDF

Le mariage entre les deux partenaires est encore soumis au feu vert de l'Autorité de sûreté nucléaire

La Commission européenne a annoncé, lundi 29 mai, qu'elle autorise EDF à prendre le contrôle d'Areva NP, la filiale du groupe nucléaire rebaptisée New NP, qui assure la conception et la fabrication des réacteurs français (EPR, Atmea), mais aussi la maintenance de plus de la moitié des centrales dans le monde.

Les autorités de la concurrence, qui scrutent cette restructuration pour éviter toute aide d'Etat induite, analysaient ce dossier depuis le 18 avril. Elles ont récemment eu des échanges approfondis avec les représentants de l'électricien public, alors que les concurrents et les clients d'EDF n'ont visiblement pas manifesté d'opposition.

Dans son communiqué, la Commission indique que l'opération « ne soulèverait pas de problèmes de concurrence », que ce soit dans la conception et la construction de nouveaux réacteurs, les services aux centrales existantes, les systèmes d'instrumentation et de contrôle-commande des réacteurs, ou les assemblages de combustibles. Son feu vert n'est assorti d'aucune condition.

Ce mariage EDF-New NP, décidé par François Hollande en juin 2015, est la pierre angulaire de la restructuration de la filiale nucléaire française et du sauvetage d'Areva, qui a accumulé plus

de 10 milliards d'euros de pertes entre 2011 et 2016. Alors ministre de l'économie, Emmanuel Macron avait souligné qu'il s'agissait d'« une filiale d'avenir en France comme à l'international ».

EDF avait annoncé, fin 2016, qu'il allait acquérir jusqu'à 75 % de cette filiale New NP valorisée 2,5 milliards. Mais son objectif est de n'en détenir que la majorité de contrôle (51 %).

Actionnariat non stabilisé

Cette ouverture à d'autres actionnaires était le gage indispensable à donner aux gardiens bruxellois de la concurrence pour que l'opération ne soit pas interprétée comme une aide d'Etat déguisée. Celui-ci détiendrait en effet plus de 83 % d'EDF.

Le futur actionnariat de New NP n'est pas stabilisé. Dès l'annonce de l'opération, Mitsubishi Heavy Industries (MHI) s'était dit prêt à prendre une partie du capital de la nouvelle filiale d'EDF. Mais le partenaire nippon de New NP, coconstructeur du réacteur de moyenne puissance Atmea (1100 mégawatts), pourra-t-il s'entendre avec un autre actionnaire potentiel, China General Nuclear Power Corporation (CGNPC), partenaire historique d'EDF en Chine et aujourd'hui au Royaume-Uni, lui aussi intéressé ? Cette cohabitation sino-japonaise s'annonce dif-

Ce mariage est la pierre angulaire de la restructuration de la filiale nucléaire française et du sauvetage d'Areva

ficile. Ces deux pays se font la guerre dans le nucléaire : le groupe chinois développe le « Hualong » (« Dragon »), concurrent du modèle franco-nippon Atmea. Et Pékin exige souvent que ses industriels, même minoritaires, aient une place prépondérante – ce que Paris leur a refusé dans le cadre de la recapitalisation d'Areva NewCo, recentré sur le cycle du combustible nucléaire (extraction et enrichissement de l'uranium, recyclage des combustibles usés, traitement des déchets).

Pour l'heure, seule la société française d'ingénierie Assystem, qui travaille depuis quarante ans avec Areva et EDF sur les centrales nucléaires, a fait une offre ferme : 125 millions d'euros pour acquérir 5 % du capital de New NP.

Début janvier, la restructuration de la filiale avait franchi une autre étape cruciale : Bruxelles

avait accepté que l'Etat actionnaire injecte 4,5 milliards d'euros dans Areva NewCo. MHI et Japan Nuclear Fuel Limited avaient alors annoncé un apport de 500 millions, portant la recapitalisation de l'« ancien Areva » à 5 milliards d'euros. Si l'on y ajoute 4 milliards d'euros pour EDF, les deux piliers de la filiale bénéficieront de 9 milliards d'euros pour boucler les chantiers difficiles (comme l'EPR finlandais) et se relancer sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Audit international

L'autorisation de la vente de New NP à EDF était une des conditions posées par Bruxelles pour accepter cet apport en capital de 4,5 milliards pour la partie restante d'Areva. Une seconde doit encore être remplie : le feu vert de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) française à la mise en service de la cuve du réacteur EPR en cours de construction à Flamanville (Manche). Elle doit se prononcer au cours de l'été.

Cet équipement a été forgé dans l'usine New NP du Creusot et son acier présente de trop fortes concentrations en carbone (fonds de cuve et couvercle). Un refus du gendarme du nucléaire – officiellement exclu par EDF – modifierait l'opération EDF-New NP et aurait des retombées catastrophiques sur toute l'industrie de l'atome civil.

La prise de contrôle de New NP par EDF n'est pas prévue avant la fin du second semestre. Car, outre la cuve de l'EPR, l'opération devra surmonter un dernier obstacle de taille : EDF attend les résultats de l'audit international mené sur l'outil industriel des usines de New NP au Creusot, Chalon-Saint-Marcel (Saône-et-Loire) et Jeumont (Nord).

L'enjeu est lourd pour le Creusot, qui forge les grands composants de l'EPR (cuve, générateurs de vapeur...). New NP va devoir apporter la preuve de ses capacités à « garantir la qualité des futures fabrications au sein de cette usine », a prévenu l'ASN. Faute de quoi elle n'autorisera pas Creusot Forge à reprendre son activité.

EDF et New NP ont fusionné leurs bureaux d'ingénierie après avoir rapproché les équipes commerciales il y a un an. Mi-mai, le conseil d'administration de l'électricien a approuvé la création d'Edvance, une filiale spécialisée dans la conception et la réalisation des îlots nucléaires des centrales en construction en France et à l'étranger. EDF en détiendra 80 % et Areva 20 %. « C'est une étape décisive dans la refondation de la filiale nucléaire française », a souligné le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

LES CHIFFRES

14 000

Nombre de salariés de New NP, nouvelle dénomination d'Areva NP (hors EPR finlandais d'Olkiluoto)

250

Nombre de réacteurs (sur un total de 440) sur lesquels intervient New NP, quelle que soit leur technologie (eau pressurisée ou bouillante, eau lourde...)

100

Nombre de réacteurs, dans 12 pays, utilisant des composants fabriqués par New NP

107

Nombre de réacteurs utilisant du combustible de New NP, soit un quart du parc nucléaire installé dans plus de 30 pays

4

Nombre d'EPR en construction dans le monde (France, Chine, Finlande), auxquels vont s'ajouter les deux unités d'Hinkley Point (Royaume-Uni).

« Dieselgate » : l'Europe renforce le contrôle des véhicules neufs

En dépit des réserves de l'Allemagne, les Etats membres ont validé un texte de la Commission durcissant l'homologation des voitures dans l'UE

BRUXELLES - bureau européen

C'est un petit pas européen, mais il va dans la bonne direction. Lundi 29 mai, les ministres de l'économie et de l'industrie réunis à Bruxelles ont adopté une proposition de règlement de la Commission visant à assurer une homologation plus rigoureuse des voitures neuves dans l'Union européenne (UE).

Seule l'Allemagne a émis des réserves, réclamant davantage de « clarté » et une « amélioration » de la proposition de la Commission. Mais, contrairement à des domaines comme la fiscalité, l'unanimité n'était cependant pas requise : la Commission a donc réussi à faire adopter son texte, amendé mais pas dénaturé. Pour qu'il soit définitivement adopté, il faudra cependant qu'il passe la barre des « trilogues », ces négociations terminales qui vont s'ouvrir dans les semaines qui viennent entre la Commission, le Conseil (les Etats) et le Parlement.

Après la révélation du scandale Volkswagen (VW) en septembre 2015, l'institution avait vite réagi et proposé, dès janvier 2016, que les feux verts aux mises sur le marché des véhicules soient délivrés de manière bien plus rigoureuse et que l'indépendance, discutable, des agences d'homologation nationales vis-à-vis des constructeurs soit mieux assurée.

Ces contrôles avaient manifestement failli, selon les aveux du premier constructeur mondial, qui a « truqué » 11 millions de véhicules, les dotant de logiciels abaissant artificiellement leurs émissions de gaz polluants (oxydes d'azote) au moment des tests de mise sur le marché. Depuis, la justice enquête sur d'autres constructeurs (Renault, Fiat Chrysler et PSA en France).

La mesure la plus significative du règlement adopté lundi par les Etats concerne l'augmentation des pouvoirs de la Commission. Ses compétences se limitent pour

l'instant à définir la manière dont les tests d'homologation doivent être menés. Elle pourra désormais procéder elle-même à des tests sur les voitures en circulation dans les Etats membres pour vérifier que leurs émissions sont conformes aux règles européennes (un plafond à 80 mg de NOx par km), et elle disposera d'un droit de regard sur la désignation des agences d'homologation.

« Un paquet de demi-mesures »

Elle pourra aussi lancer des rappels de voitures non conformes. Les agences nationales devront par ailleurs procéder à des contrôles sur les véhicules déjà en circulation. Surtout, la Commission sera en mesure d'imposer des amendes directement aux constructeurs négligents ou tricheurs, à raison de 30 000 euros par véhicule maximum. Mais uniquement si les pays membres n'ont pas déjà prononcé de sanctions.

Il s'agit d'un moyen de pression supplémentaire sur les Etats. La Commission a lancé, fin 2016, une série de procédures pour infraction contre l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, l'Espagne, mais ces procédures sont longues et aléatoires. « Deux ans après le « dieselgate », les révélations continuent. Il est grand temps que nous nous dotions d'un système d'homologation crédible », a déclaré Elzbieta Bienkowska, la commissaire au marché intérieur, lundi.

La proposition de règlement a fait longtemps débat au sein du Conseil (la réunion des pays membres), nombre de capitales ayant jusqu'à présent, de manière plus ou moins assumée, voulu protéger leur industrie automobile au nom de la préservation de l'emploi. La pression des opinions publiques était-elle trop forte ? C'est l'avis d'Etienne Schneider, ministre de l'économie luxembourgeois : « Les consommateurs n'acceptent plus d'être trompés par des tests d'homologation et par les indications des producteurs automobiles dans les catalogues de vente. »

Bruno Le Maire a aussi adressé un satisfecit au texte adopté.

« Pour la France, il est important que l'UE tire les leçons de VW », a déclaré le ministre français, qui a espéré qu'on « ne perde pas trop de temps » pour adopter le texte. Il devrait l'être trois ans après sa pu-

blication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Les associations de consommateurs et les Verts européens étaient bien moins enthousiastes. « Manifestement sous la pression de l'Allemagne, [les Etats membres] se sont accordés sur un pa-

quet de demi-mesures qui risquent de faire de cette réforme un colosse aux pieds d'argile », a estimé Monique Goyens, directrice générale du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC).

L'enjeu pour tous les insatisfaits va maintenant être de renforcer le

niveau d'ambition du texte lors du « trilogue ». La Commission espère par exemple imposer que, lors des contrôles des véhicules déjà en circulation, le niveau des émissions de CO₂ soit lui aussi systématiquement pris en compte. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Un autre regard sur la propreté

gsf.fr

PROPRETÉ & SERVICES ASSOCIÉS

Création © BEUC-REACT.COM - Crédit photo : © AGE Photostudio

Alexandre Bompard favori pour diriger Carrefour

Le patron de la Fnac présente son projet en fin de semaine. Sa rémunération fait débat

Le mystère autour du prochain PDG de Carrefour touche à sa fin. Le patron de la Fnac, Alexandre Bompard, est bien placé pour prendre la tête du groupe, murmure-t-on au sein du géant de la grande distribution. Le comité des nominations de Carrefour, qui rassemble plusieurs administrateurs-clés du groupe, s'est réuni la semaine dernière pour examiner les candidatures à la succession de Georges Plassat, dont le mandat s'achève en mai 2018. Une nouvelle réunion du comité est prévue d'ici l'assemblée générale de Carrefour, le 15 juin, au cours de laquelle M. Plassat envisage d'introduire son successeur.

Si le nom d'Alexandre Bompard figure bien sur la « short list », rien n'est encore formellement décidé. Après avoir rencontré les principaux administrateurs de Carrefour, le dirigeant de 44 ans, qui avait repoussé les discussions après la tenue de l'assemblée générale du groupe Fnac, le 24 mai, a encore rendez-vous en fin de semaine pour évoquer le projet industriel, les moyens et son échéance.

Le comité des nominations n'a pas encore émis de recommandation. Les discussions butent notamment sur les prétentions de l'ancien patron d'Europe 1, qui se montrerait plutôt gourmand, indique un proche du dossier. Un sujet éventuel de tension avec les sa-

lariés du groupe, mettent en garde les syndicats de Carrefour. A la Fnac, la rémunération de M. Bompard a atteint 13,8 millions d'euros en 2016. A comparer aux 9,7 millions d'euros gagnés en 2016 par M. Plassat, à la tête de l'enseigne depuis 2012. Toutefois, relève une source, les discussions sont entrées dans leur phase finale, et un accord sera probablement trouvé.

« Homme de défis »

L'énergique patron de la Fnac répond au profil recherché par les actionnaires. Après avoir dirigé Europe 1, il a, depuis 2011, relancé la Fnac en greffant avec succès le commerce électronique à un modèle fondé sur un réseau de magasins. Avant d'acheter en avril 2016 le distributeur d'électroménager Darty au terme d'une bataille homérique contre Conforama. « Homme de défis », « malin », « toujours en mouvement », « il va chercher les victoires avec les dents » : ceux qui connaissent M. Bompard ne sont pas étonnés qu'il soit prêt à une nouvelle aventure. A la Fnac, le chantier de l'intégration de Darty n'est pourtant pas achevé. Il a néanmoins avancé, avec une nouvelle gouvernance, un rapprochement logistique, et, très bientôt, des annonces prévues sur la localisation du futur siège Fnac-Darty et l'organisation. Certains voyaient même M. Bompard prendre la tête d'Orange pour succéder à Stéphane Richard



Alexandre Bompard, PDG de la Fnac, le 1er mars. PASCAL SITTLER/REA

en 2018, mais le poste de PDG de l'opérateur de télécommunications est beaucoup moins rémunérateur.

Chez Carrefour, cela fait plusieurs mois que les noms de candidats internes et externes défilent, comme ceux d'Hubert Joly (Best Buy) ou Alain Caparros (Rewe). Le processus a été ralenti par les désaccords entre les deux principaux actionnaires : Bernard Arnault, qui possède 8,7 % du capital et 11,5 % des droits de vote par le biais de sa holding Groupe Arnault, et la famille Moulin, propriétaire des Galeries Lafayette et détentrice de 11,5 % du capital. Georges Plassat avait dès octobre 2016 proposé à son conseil d'administration d'enclencher le processus, de manière à pouvoir accompagner son successeur pendant près d'un an si nécessaire ou à partir avant la fin de son mandat.

Aujourd'hui, les actionnaires semblent plus favorables à l'idée

Pour le futur PDG, « l'enjeu porte sur la diversification des canaux de distribution »

VÉRONIQUE DE POMPIGNAN
associée chargée de la distribution chez Boyden

d'un électrochoc externe qu'à un choix interne. Le groupe doit retrouver son lustre d'antan. Le chiffre d'affaires des hypermarchés Carrefour (à magasins comparables, hors essence) est en recul depuis le quatrième trimestre 2015. « Le développement du drive depuis 2014 et celui du e-commerce en 2016 n'ont pas permis d'enrayer le recul du chiffre d'affaires des magasins, ni la perte de parts de marché », relevait en avril le syndicat Force ouvrière. Pour le futur

PDG, « l'enjeu porte sur la diversification des canaux de distribution », estime Véronique de Pompiignan, associée chargée de la distribution au sein du cabinet de recrutement Boyden. « Carrefour doit aussi passer d'un modèle centré sur l'hypermarché, vieillissant mais où se fait encore une grande partie du chiffre d'affaires, à un modèle de magasins de proximité. »

« Un mammouth »

Le nouveau patron devra cependant compter avec la force d'inertie du groupe, premier employeur privé français, avec près de 120 000 salariés, hors franchisés. Et avec la puissance des réseaux internes, que forment les dirigeants des hypermarchés. « Qu'est-ce qu'Alexandre va faire dans cette galère ?, s'interroge un patron proche de M. Bompard. Carrefour, c'est un mastodonte, un mammouth, c'est l'éducation nationale ! » Mémes inquiétudes chez M. Caparros, l'actuel PDG de

Rewe. « Je n'ai pas envie de me rendre malade ! », expliquait-il au magazine LSA le 17 mai pour justifier son refus du poste. A ses yeux, des solutions radicales s'imposent face à la compétition croissante : « baisser les prix », « réduire les coûts de manière drastique ». Pareille « chirurgie lourde » risque de faire mal au personnel et aux actionnaires, « qui devraient accepter de ne pas gagner d'argent pendant au moins trois ans ».

La concurrence d'Amazon et son arrivée dans l'alimentaire, c'est justement ce qui motive M. Bompard. L'entrée du commerce numérique dans les magasins Carrefour est un enjeu de taille, après l'achat en janvier 2016 du site marchand Rue du Commerce. Au même titre que la fidélisation des clients, à l'heure où les consommateurs ont tendance à éparpiller leurs achats entre les enseignes. ■

SANDRINE CASSINI,
DENIS COSNARD
ET CÉCILE PRUDHOMME

Festival de Cannes : la bonne aubaine économique de la Palme d'or

La majorité des films qui ont reçu la prestigieuse récompense bénéficient de l'engouement du public

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Peu habitués à goûter un tel succès, les responsables de Bac Films expliquent : « La Palme d'or valide nos choix et notre politique vis-à-vis des exploitants, qui pour une fois sont en situation de demande, et aussi vis-à-vis des mandataires de films. » La Palme d'or apporte la garantie d'être mieux distribué en salle et donc de générer d'importantes recettes. Une aubaine pour toute la chaîne qui a participé au long-métrage : le producteur, le réalisateur et les acteurs, qui voient leur cote grimper, le distributeur et les exploitants...

Pour Xavier Hirigoyen, directeur de la distribution chez Le Pacte, la Palme d'or attribuée en 2016 à *Moi, Daniel Blake*, de Ken Loach, a permis de « négocier une date de sortie en salle très stratégique, la première semaine des vacances de la Toussaint, quand le public part peu en vacances mais

va beaucoup au cinéma parce qu'il pleut ». Qui plus est, le distributeur a pu imposer aux exploitants « une obligation de garder à l'affiche le film pendant trois semaines au minimum ». Si bien que ce long-métrage sur la vie d'un menuisier anglais contraint de rechercher un emploi a réalisé 962 648 entrées en France. « Sans la Palme, il aurait plafonné entre 500 000 et 600 000 entrées et aurait été sorti en décembre, à une date moins intéressante », assure M. Hirigoyen.

« Notoriété extraordinaire »

Jean Labadie, le distributeur qui a soutenu huit films récompensés par une Palme d'or (dont *Sailor et Lula* de David Lynch, *Barton Fink* des frères Coen, *Les Meilleures Intentions* de Bille August, *Pulp Fiction* de Quentin Tarantino ou *Le Pianiste* de Roman Polanski), connaît mieux que quiconque l'impact de ce trophée. « C'est colossal.

En moyenne, depuis dix ans, les longs-métrages palmés ont obtenu 737 000 entrées en salle en France

Cela donne une notoriété extraordinaire au film. On peut parler d'un véritable effet Goncourt. » La médiatisation joue très fortement puisque le Festival de Cannes reste l'événement culturel le plus « couvert » de la planète, ajoute-t-il.

Si toutes les fées se penchent au-dessus du berceau de l'heureux film palmé, aucune certitude n'est cependant avérée sur sa carrière. Depuis la création du Festival, dix-neuf films ont dépassé le seuil du million d'entrées en France. *Le salaire de la peur* d'Henri-Georges Clouzot (1953) détient le record absolu avec 6,9 millions d'entrées en France. Les plus grands succès se situent avant les années 1980, à l'apogée de la fréquentation en salle. A contrario, on trouve en queue de peloton *Les Meilleures Intentions* de Bille August, Palme d'or en 1992 (91500 entrées). « Assassiné à

l'époque par la critique, il mérite pourtant d'être revu », assure M. Labadie.

La plupart du temps, le coup de pouce cannois est indéniable. En moyenne, depuis dix ans, les longs-métrages palmés ont obtenu 737 000 entrées en salle en France. Un joli résultat, surtout pour des films d'auteurs qui dépassent très rarement le demi-million. Certains films plus difficiles d'accès ont ainsi trouvé une audience non négligeable. *The Tree of Life* de Terrence Malick (2011) a flirté avec les 900 000 entrées en salle. *4 mois, 3 semaines et 2 jours* (2007) du Roumain Cristian Mungiu a enregistré 329 000 entrées, une performance notable pour un long métrage sur les avortements clandestins sous l'ère de Ceaucescu. Le réalisateur n'a jamais dépassé les 65 000 entrées par la suite.

Le très contemplatif *Uncle Boonmee, celui qui se souvient de ses vies antérieures* (2010) du thaïlandais Apichatpong Weerasethakul a lui séduit 127 000 spectateurs, soit cinq fois plus que *Tropical Malady*, qui avait fait connaître le réalisateur à Cannes (Prix du jury en 2004).

Une palme n'aura jamais le pouvoir de transformer un film d'art et essai en succès digne d'une grosse comédie ou d'un blockbuster américain. Mais elle permettra

à son auteur de poursuivre plus aisément sa carrière. Alors qu'une large partie du public cannois espérait cette année une Palme d'or pour 120 battements par minute de Robin Campillo, ce film, qui retrace l'histoire de l'association de

lutte contre le sida Act Up-Paris au début des années 1990, devrait séduire un très large public en salle. Son Grand Prix décerné par le jury présidé Pedro Almodovar n'y sera pas étranger. ■

NICOLE VULSER

737 000

C'est, en moyenne, le nombre d'entrées dans les salles de cinéma françaises enregistrées par les films récompensés de la Palme d'or au Festival de Cannes ces dix dernières années, selon le Centre national du cinéma. Ainsi, le lauréat de 2016, « Moi, Daniel Blake », du Britannique Ken Loach, a réalisé 962 648 entrées dans l'Hexagone.

Le décryptage éco
du lundi au vendredi à 7h51
avec Vincent Giret,
du journal **Le Monde**
franceinfo:

Les écoles de la French Tech optent pour la mondialisation

Les antennes à l'étranger se multiplient, pour le bien des étudiants

C odeurs, informaticiens et ingénieurs made in France s'exportent; les établissements qui les forment également. A la rentrée 2018, l'école 42, spécialisée dans la programmation, fêtera le premier anniversaire de sa filiale californienne; Epitech, qui forme des informaticiens, inaugurerait trois implantations à Barcelone, Bruxelles et Berlin; et le groupe d'écoles d'ingénieurs INSA ouvrirait son premier établissement à l'étranger, à Fès (Maroc), tout en renforçant son partenariat avec l'université Jiao Tong de Pékin, en Chine.

« La formation aux sciences, qui sont le socle de la pédagogie en France, crée une dynamique éducative; cela permet de former des esprits très fonctionnels qui ont appris à apprendre, qui puisent dans cette culture des sciences et l'appliquent dans la plupart des défis professionnels », analyse, depuis New York, Alexandre Ponsin, cofondateur de TextMaster, une société de traduction en ligne. Deuxième singularité française: l'apprentissage par projet connaît un succès croissant. Il est au cœur des méthodes d'Epitech. Le principe est de se concentrer sur des réalisations concrètes, afin d'« apprendre à apprendre », résume Gauthier Garnier, diplômé de l'école d'ingénieurs Epita et directeur général de Kaliop, agence

Web installée à Montréal (Canada). La méthode, déjà reprise par 42, l'école de code fondée en 2013 par Xavier Niel (actionnaire à titre personnel du Monde) avec l'ancienne équipe dirigeante d'Epitech, a également été adoptée par Holberton School, école de code californienne fondée par trois informaticiens français.

Pourquoi l'école 42 a-t-elle créé un campus dans la Silicon Valley? A cette question, Kwame Yamgnane, un cofondateur, sourit: « C'est un peu demander pourquoi ouvrir un séminaire au Vatican. L'informatique, l'émergence d'Internet, l'open source et aujourd'hui l'intelligence artificielle ont été et sont toujours, pour une grande partie, développés ici. Pour parfaire leurs compétences, nos étudiants doivent être exposés à cet environnement. » Les apprentis informaticiens doivent physiquement baigner dans un « écosystème », confirme

Parmi les singularités françaises, l'apprentissage par projet connaît un succès croissant

Fabrice Bardèche, vice-président du groupe d'enseignement supérieur Ionis, propriétaire d'Epitech et d'Epita. Les écoles s'installent au cœur des terreaux favorables à l'innovation, où cohabitent incubateurs, jeunes pousses, centres de recherche...

Les professionnels confirment: « Se confronter à un environnement différent est bénéfique, on capte les points forts de la culture qu'on découvre, et on conserve les siens », témoigne Alexandre Lebrun, X-Télécom, ancien « start-uppeur » californien, aujourd'hui responsable ingénierie chez Facebook. « Pour progresser, il est important de sortir de sa zone de confort. Il n'y a pas de réponse unique à chaque problème. L'empathie, c'est comprendre l'autre et ses enjeux. Ce n'est pas réfléchir seulement à son petit marché intérieur mais au maximum d'utilisateurs possibles », ajoute Gauthier Garnier.

Désireuses de ne pas rater le train de la mobilité ni celui de la mondialisation, les écoles s'évertuent à constituer un cursus intégrant de longues périodes à l'étranger et à intégrer dans leurs campus nationaux une forte part d'étudiants étrangers. « Une expérience à l'international invite à sortir de son cadre habituel, à rechercher l'innovation », souligne Jean-Marie Castelain, vice-président international du Groupe INSA, dont 24 % des étu-

« Pour progresser, il est important de sortir de sa zone de confort »

GAUTHIER GARNIER
diplômé de l'école d'ingénieurs Epita

dants français sont en expatriation et 28 % des étudiants en France sont étrangers.

Découvrir et acquérir de nouvelles compétences ne sont pas les seuls bénéfices de la mobilité. « C'est aussi une source d'opportunités professionnelles », relève Bruno Lévêque, président de Prestashop, plate-forme de boutiques en ligne. Les ambitieux sont aujourd'hui des globe-trotteurs... « De plus en plus d'informaticiens français viennent saisir les opportunités qu'offre la Chine », constate Géraud de La Tullaye, cofondateur d'In2Log, installé entre Hongkong et Shenzhen depuis dix ans. « Du financement à la réalisation, les possibilités qu'offre la région sont telles que, diplôme en poche, nombreux sont les jeunes à poser leurs valises au bord de la mer de Chine pour donner naissance à leurs projets », témoigne l'entrepreneur.

Améliorer le niveau d'anglais

Toutefois, cette médaille a son revers. « Les ingénieurs français ont une facilité à l'indiscipline », euphémise Fabrice Bardèche. Alexandre Lebrun (Facebook) confirme: « Alors qu'un informaticien américain a tendance à exécuter, la culture française est plutôt de réfléchir à la meilleure manière de faire et donc de "challenger" les décisions. » Une prise de risque, moteur de la disruption et source d'innovation, estiment les Français. « Les Américains parlent d'arrogance », nuance Bruno Lévêque. « L'ingénieur parfait est à la médiane de ses deux mondes », synthétise Alexandre Lebrun.

Autre travers de la formation à la française, « le niveau d'anglais, un gros point noir », déplore Bruno Lévêque. La seule maîtrise de la grammaire et du vocabulaire ne suffit pas et « l'accent des Français est une catastrophe », abonde Alexandre Ponsin. C'est un véritable handicap professionnel. Ces hommes et ces femmes sont amenés à prendre des responsabilités dans l'entreprise, à gérer des équipes, à animer des conférences téléphoniques et à donner des instructions claires ». L'internationalisation des cursus pourrait permettre de corriger cette faille.

Les informaticiens formés à la française devraient continuer à séduire à l'étranger. Il s'agit de répondre à la demande croissante des entreprises du secteur des technologies de l'information qui ne cessent de croître. Ionis compte ainsi poursuivre son déploiement avec l'ouverture de deux nouveaux Epitech en 2019. Un campus états-unien est envisagé. Quant à l'école 42 californienne, elle ne fait pas encore le plein de ses capacités de formation.

« Notre école est gratuite, rappelle Kwame Yamgnane. Aux Etats-Unis, c'est un signe de non-qualité. » Mais le jeune établissement compte sur le succès de sa première promotion pour convaincre les entreprises d'embaucher ses étudiants. « Si [l'école] 42 produit de bons informaticiens, ils seront recrutés, prédit, confiant, Alexandre Lebrun. Une des différences entre la France et les Etats-Unis est que là-bas, l'école est moins importante que le savoir-faire. » ■

ÉRIC NUNÈS

... EN BREF

46 %

d'étudiants travaillent en parallèle de leurs études

Presque la moitié des étudiants déclaraient exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études en 2016, selon une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante sur « L'activité rémunérée des étudiants ». Soit 1 % de plus que lors de la précédente enquête, en 2013. La moitié d'entre eux (52,3 %) travaillent « plus de six mois par an ». Cela a un « impact négatif » sur 17, 7 % de ces étudiants salariés. Et un sur trois estime que cette activité est « source de stress, de tension nerveuse ».

« Pour rester motivé, il ne faut surtout pas s'écœurer »

SÉBASTIEN MARTINEZ, CHAMPION DE FRANCE DE MÉMOIRE 2015

Ce conseil est l'un des nombreux que propose Sébastien Martinez dans son ouvrage *Une mémoire infatigable. Briller en société sans sortir son smartphone* (éditions Premier Parallèle, 2016). Ingénieur des mines d'Alsès et champion de France de mémoire 2015 devenu formateur en mémoire pour les élèves, les étudiants ou les professionnels, il déconseille de « relire les cours pour réviser ». Ce sont, explique-t-il, « les étudiants qui ont répondu à des questions, au contraire, [qui] sont en meilleure position ». Un entretien à retrouver en intégralité sur Lemonde.fr/campus

RENTRÉE 2017

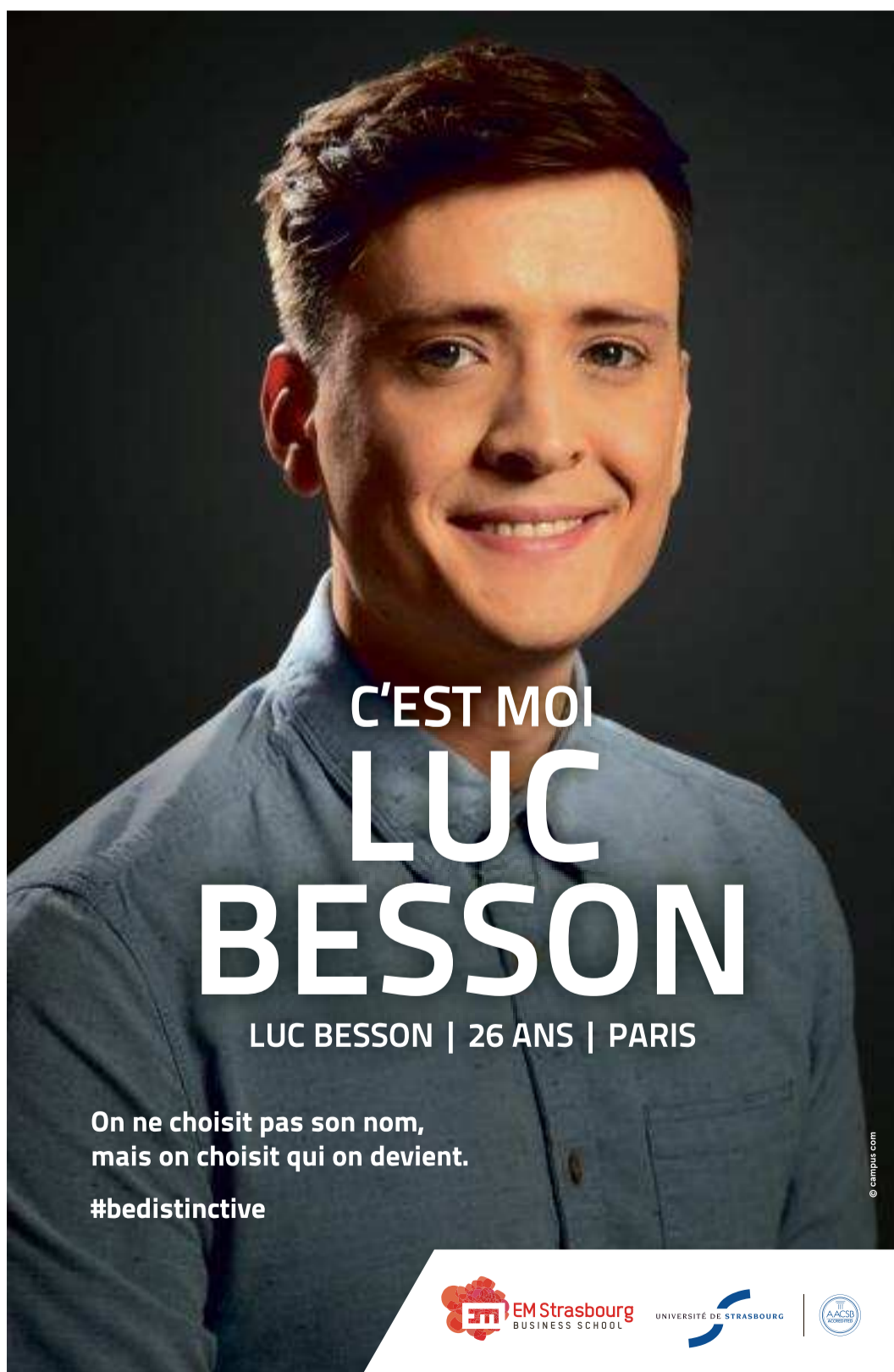
La Belgique instaure de nouveau un quota d'étudiants français

Le gouvernement belge tente à nouveau de mettre un frein à l'afflux d'étudiants français venant faire leurs études de médecine ou en dentaire dans le pays pour contourner la sélectivité du cursus français. A partir de la rentrée universitaire 2017-2018, les étudiants devront se soumettre à un concours pour intégrer le cycle de formation en première année. En 2012, déjà, la Belgique avait mis en place des quotas d'étudiants étrangers: les facultés de médecine et de dentaire francophones devaient limiter à 30 % le nombre d'étudiants non-résidents.

1 623 500

étudiants dans les universités en 2016-2017

« Les effectifs d'étudiants continuent d'augmenter en licence et master et de diminuer en doctorat », selon une note du ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, qui dénombrait, en 2016-2017, 16 600 étudiants supplémentaires par rapport à 2015-2016. Les effectifs sont en nette hausse en licence (+ 3,8%). Une fois neutralisées les doubles inscriptions en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), rendues obligatoires par la loi Fioraso de 2013, ces évolutions apparaissent en continuité avec l'an passé, bien qu'un peu moins prononcées. Les inscriptions dans les cursus de sciences demeurent dynamiques (+ 2,6 %), ainsi que celles en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (+ 1,8 %) et dans les disciplines de santé (+ 1 % après + 1,9 %).



**C'EST MOI
LUC
BESSON**

LUC BESSON | 26 ANS | PARIS

On ne choisit pas son nom,
mais on choisit qui on devient.

#bedistinctive

EM Strasbourg BUSINESS SCHOOL | UNIVERSITÉ DE STRASBOURG | AACSB



**HEC
PARIS**

**Shape your future
with one of our innovative
Summer School programs**

summerschool@hec.fr
www.hec.edu/summer-school



LETTRE DE WALL STREET | PAR STÉPHANE LAUER

La santé peut aussi être un objet de spéculation

Décidément, ces derniers jours, la santé des Américains est au centre de toutes les préoccupations. Variable d'ajustement budgétaire, elle est aussi un objet de spéculation qui peut rapporter gros à certains.

Côté budgétaire, on a désormais une petite idée de ce que pourrait être la couverture maladie selon Donald Trump. Le bureau du budget du Congrès (CBO) vient en effet de remettre un rapport qui indique que si le nouveau projet de réforme du système de santé du président, censé remplacer l'Obamacare, entraine en application, 51 millions d'Américains se retrouveraient sans assurance à l'horizon 2026. Un « bonheur » n'arrivant jamais seul, la veille, la nouvelle administration présentait son projet de budget, qui, lui, prévoit de couper 800 milliards de dollars (715 milliards d'euros) de crédits dans Medicaid, le système de couverture santé des plus pauvres.

Mais Medicaid n'est pas uniquement une source de dépenses. En tout cas, pas pour tout le monde. Des petits malins, à Wall Street, ont réussi à en faire un juteux business capable de leur rapporter plusieurs millions de dollars. Le procureur fédéral de Manhattan et la Securities and Exchange Commission (SEC), le « gendarme » de la Bourse américaine, viennent en effet de mettre au jour un type de délit d'initié

inédit portant sur le niveau de remboursement par le gouvernement des frais de santé des plus nécessiteux.

A l'origine de la combine, un fonds spéculatif basé à New York, Deerfield Management, spécialisé dans le secteur de la santé, qui a vite compris les avantages à se lier avec un certain David Blaszczak. Ce dernier a passé une partie de sa carrière comme salarié des centres Medicare et Medicaid, qui, chaque année, dépensent plus de 1000 milliards de dollars pour assurer la couverture de santé des plus de 65 ans, des handicapés et des foyers les plus pauvres. Ils sont, à ce titre, les principaux acheteurs de médicaments et de services médicaux aux Etats-Unis. M. Blaszczak a ensuite décidé de se lancer dans le conseil en créant sa propre structure, Precipio Health Strategies. Ce qui ne l'a pas empêché de garder contact avec certains de ses anciens collègues. Les affaires sont les affaires.

Au regard de leur importance dans le dispositif de santé américain, toute décision des centres Medicare et Medicaid sur le niveau de remboursement que le gouvernement est prêt à accorder pour un traitement peut avoir un impact sur le compte de résultat des grands laboratoires pharmaceutiques. Autrement dit, de l'or en barre pour celui qui a accès à cette information avant qu'elle ne soit rendue publique. Sur le sujet, M. Blaszczak n'avait pas hésité

à vanter ses mérites aux associés de Deerfield Management, leur glissant que les conseils qu'il pouvait prodiguer différaient de ceux de ses concurrents qui « ne connaissent personne au sein des centres Medicaid et Medicare. » « Leurs estimations sont juste des idées en l'air aléatoires », avait-il fait valoir au fonds spéculatif, selon les documents de la SEC.

UNE TAUPE PEU DISCRÈTE

Ils en avaient eu la preuve lorsque le consultant leur révéla que le gouvernement s'appretait à réduire les niveaux de remboursement de traitements assez lourds comme les séances de radiothérapie ou les dialyses. Sur la base de cette information obtenue de façon illégale, trois associés du fonds spéculatif ont engrangé entre 3,5 millions et 3,9 millions de dollars de plus-values en spéculant sur la chute de l'action de six laboratoires spécialisés dans ce type de traitement.

Bien que l'un des trois ait décidé de plaider coupable, la direction de Deerfield reste pour le moment droit dans ses bottes, affirmant que la société est « engagée à maintenir une culture en stricte conformité avec les normes éthiques les plus exigeantes » et assure vouloir coopérer avec les enquêteurs.

Le problème, c'est que l'enquête de la SEC a révélé que la taupe de M. Blaszczak au sein des

centres Medicaid et Medicare, un certain Christopher Worrall, avait laissé des traces, envoyant pléthore de courriels et passant plusieurs coups de téléphone de son bureau. Les conversations à propos du pactole que les associés s'approprièrent à toucher grâce à leurs petites manigances laissent peu de place au doute. Le premier avait ainsi assuré au second qu'« ensemble », ils allaient faire une « tuerie ». Ce à quoi M. Worrall répondit : « Tu es pour moi comme une salope complètement saoule. Difficile de résister. LOL. Parlons-en. »

On retrouve ensuite la même correspondance accusatrice entre M. Blaszczak et les associés du fonds spéculatif. L'un d'eux, Jordan Fogel, promettant qu'à eux deux ils allaient « se faire quelques millions », et insistant sur le fait que le consultant soit rémunéré à la hauteur des tuyaux qu'il distillait. Deerfield aurait ainsi versé 263 000 dollars à M. Blaszczak.

Mais le timing parfait avec lequel le fonds spéculatif pariait à la baisse sur les laboratoires pharmaceutiques a fini par éveiller les soupçons. Après un an et demi d'enquête, les autorités judiciaires et boursières ont réussi à décortiquer la combine. Si, pour la population, la santé a un coût, pour certains aigre-fins, elle n'a pas de prix. ■

lauer@lemonde.fr

UN DÉLIT D'INITIÉ PORTANT SUR LE NIVEAU DE REMBOURSEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DES FRAIS DE SANTÉ DES PLUS NÉCESSITEUX VIENT D'ÊTRE MIS AU JOUR

L'ÉCLAIRAGE

Le « taux fantôme » dans le placard des banques centrales

PAR JEAN-PIERRE PETIT

Pour nombre d'observateurs et d'investisseurs, le cycle de resserrement monétaire américain serait très récent (la première hausse des taux est intervenue en décembre 2015) et graduel. Dès lors, nous serions encore dans une « zone confortable ». L'expérience montre en effet que les premières hausses de taux n'ont pas en soi d'effet négatif sur l'économie et les marchés de capitaux.

Mais cette référence historique est moins pertinente en raison des caractéristiques du cycle actuel ; jamais la Réserve fédérale américaine (Fed) n'avait, en effet, attendu aussi longtemps pour effectuer son premier resserrement. Si l'on remonte à 1958, le délai moyen entre le début de l'expansion et ce premier resserrement était jusqu'à présent en moyenne de quinze mois. Dans le cycle actuel, il aura fallu attendre soixante-dix-huit mois (juillet 2009 à décembre 2015).

ASSOUPISSEMENT QUANTITATIF

Il est donc intéressant de regarder également le *shadow rate* (« taux fantôme »), taux directeur de la Fed. Le *shadow rate* est un taux théorique basé sur une modélisation de la courbe des taux intégrant un taux de court terme pouvant être inférieur ou égal à zéro (« Measuring the Macroeconomic Impact of Monetary Policy at the Zero Lower Bound », Jing Cynthia Wu et Fan Dora Xia, *Journal of Money, Credit & Banking*, mars 2016).

On sait que le taux directeur de la Fed est resté nul de décembre 2008 à décembre 2015 (entre 0% et 0,25 %). Mais la politique monétaire a, dans le même temps, considérablement renforcé son caractère accommodant via l'assouplissement quantitatif (rachat massif d'actifs) et la communication de la Fed sur sa politique future.

L'objectif du *shadow rate* est donc de mesurer la véritable orientation de la

politique monétaire lorsque le taux directeur est nul. Le *shadow rate* américain n'a cessé de s'enfoncer en territoire négatif du début de l'année 2009 au printemps 2014 : il était de -3 % en mai 2014. Mais il remonte depuis cette date, où la Fed annonce qu'elle mettra fin à sa politique d'assouplissement quantitatif. De fait, la politique monétaire s'est donc durcie dix-huit mois avant la date officielle.

RÉCESSIONS ET CORRECTIONS

La hausse moyenne du taux directeur des trois derniers grands cycles longs de resserrement monétaire (1986-1989, 1994-2000, 2004-2006) a été de 388 points de base (PB) en quarante-deux mois. On sait que ces phases ont été suivies ou se sont accompagnées de récessions et de fortes corrections de marché. Si l'on date la fin de l'expansion monétaire récente à mai 2014, la phase de resserrement monétaire a déjà atteint 375 points de base en trente-six mois, près du niveau des ressernements précédents. Elle le dépassera même légèrement si, lors de sa réunion de mi-juin, la Fed relève encore son taux de 25 PB.

De plus, si le resserrement américain depuis 2014 a pu être jusqu'ici compensé au niveau mondial par l'attitude expansionniste des autres grandes banques centrales, il apparaît que le *shadow rate* en zone euro stagne depuis désormais trois mois, après une chute de 280 PB entre fin 2015 et février 2017. Or la Banque centrale européenne va très probablement durcir le ton lors de sa réunion du 8 juin en raison d'un éclaircissement politique majeur (l'élection d'Emmanuel Macron), de la poursuite de l'embellie économique, de la montée (modérée) de l'inflation sous-jacente (1,2 % en avril contre moins de 1 % avant février).

Certes, les banques centrales resteront prudentes et leur communication accommodante. Mais en réalité, nous sortons progressivement de la phase favorite des marchés d'actions (accélération macroéconomique et politique accommodante). Le soutien monétaire va commencer à manquer aux marchés d'actifs risqués.

Dans la mesure où le changement prochain le plus significatif concernera la Banque centrale européenne, il affectera plutôt la courbe des taux en Europe, rétrécira l'écart de taux avec les Etats-Unis, entraînera une (légère) hausse de l'euro et une moindre performance (en monnaie locale) du marché d'actions européen. ■

Pour un « corridor » de prix carbone

Un rapport de la commission Stern-Stiglitz remis le 29 mai préconise la fixation de « prix plancher » et « plafond » du CO₂ pour chaque pays signataire de l'accord de Paris, afin d'accélérer l'indispensable transition énergétique

PAR GAËL GIRAUD

Le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a affiché comme priorité la mise en place d'un « corridor » de prix carbone destiné à faciliter la transition vers des économies postcarbone. L'idée sous-jacente est qu'il nous faut définitivement renoncer à l'utopie d'un prix mondial unique, qui émergerait d'on ne sait quelle structure de marché universel, et qui mettrait tout le monde d'accord – au besoin au moyen de transferts en faveur des pays pénalisés tellement colossaux que personne n'imagine qu'ils puissent voir le jour.

Un tel « prix mondial » n'existe pas : compte tenu de l'hétérogénéité de leurs systèmes électriques et industriels, pourquoi le coût pertinent d'émission du CO₂ serait-il le même à Stockholm et à Calcutta ? Dès lors, ce qui importe vraiment, c'est de borner les différents prix que chaque pays signataire de l'Accord de Paris voudra imposer à son économie, par un prix plancher pour être sûr que tout le monde fournisse l'effort minimal et évite ainsi les comportements de passer clandestin, et par un prix plafond pour donner un signal sûr et sur le long terme aux investisseurs.

L'idée de mettre en place un corridor plutôt qu'un prix unique avait déjà été défendue par les auteurs du rapport Canfin-Grandjean-Mestrallet, remis au président Hollande en 2016. Elle est de nouveau appuyée par la commission internationale présidée par Lord Nick Stern et Joseph Stiglitz, constituée lors de la COP22 à Marrakech (novembre 2016), à l'initiative de Ségo-lène Royal et de la Banque mondiale.

Cette commission vient de remettre, lundi 29 mai, un rapport en forme de cri d'alerte à Berlin. Si nous espérons atteindre l'objectif fixé en décembre 2015 de limiter l'augmenta-

tion de la température moyenne à la surface de la planète en dessous de 2°C, il faut parvenir à annuler le flux mondial d'émissions nettes de gaz à effet de serre avant 2070. Ce qui veut dire trouver d'ici là des moyens de « produire » de manière systématique des émissions négatives en absorbant davantage de CO₂ grâce aux forêts et aux océans, en stockant du dioxyde de carbone sous terre, etc.

Las, nous prenons le chemin exactement inverse à l'heure où le Brésil accélère de nouveau le rythme de déforestation de l'Amazonie, où l'Afrique du Sud et une bonne partie de l'Asie de Sud-Est ne sont guère disposés à fermer leurs centrales à charbon. Il serait irresponsable de rêver de technologies de séquestration du carbone qui nous dispenseraient d'efforts considérables en matière d'efficacité énergétique et d'accélération de la transition vers le renouvelable : qui sait si nous aurons les moyens techniques et fonciers de stocker suffisamment de carbone dans le sol, à temps et de manière durable ?

PROMESSE D'EMPLOIS

Il faut donc réduire nos émissions de manière volontariste et massive, dans un monde où 80 % de l'énergie dissipée est encore d'origine hydrocarbone. A l'échelle planétaire, 87 % des émissions actuelles ne sont assujetties à aucune tarification carbone – que ce soit sous forme de taxe ou de marché des droits à polluer. Et les trois quarts des émissions restantes sont tarifées à un prix inférieur à 10 dollars la tonne, comme sur le marché européen.

La Commission Stern-Stiglitz affiche une nette préférence pour la taxe, dont les effets sont plus sûrs et dont les recettes peuvent être réinjectées dans l'économie au profit de l'adaptation au dérèglement climatique et à la réduction de la pauvreté. La fourchette de prix carbone préconisée par la Commission s'échelonne entre 40 et 80 dollars la tonne en 2020, puis entre 50 et 100 dollars en 2030. Nous avons donc opté résolument pour un prix élevé, annoncé et mis en œuvre rapidement.

C'est en effet le seul moyen de rendre rentables dès aujourd'hui toute une série d'investissements à long

terme qui, en dépit de l'extraordinaire masse d'épargne inemployée aujourd'hui, et malgré la chute du coût de production de l'électricité solaire (7 centimes le kWh), ne parviennent pas à trouver de financement.

En France, 20 euros la tonne suffiraient à faire basculer la production électrique hors des hydrocarbures fossiles. Et les investisseurs à long terme – Caisse des dépôts, compagnies d'assurances – ont grandement besoin de la sécurité d'un tel signal sur le long terme pour investir leurs abondantes liquidités dans les infrastructures vertes dont notre pays a besoin.

Or, et c'est un enseignement majeur du rapport Stern-Stiglitz, ces investissements sont une formidable promesse d'emplois et de prospérité : rénovation thermique des bâtiments, mobilité verte, industrie et agriculture décarbonées...

UN APPEL AUX ÉCONOMISTES

La tarification, toutefois, ne suffira pas à elle seule. Tous les outils à notre disposition doivent être mis à contribution pour relever le défi climatique : quotas, planification urbaine, aménagement du territoire, agro-écologie, recherche et développement dans l'hydrogène... et aussi la réécriture des modèles des économistes, dont il est aujourd'hui patent qu'ils ne permettent pas d'appréhender de manière pertinente les enjeux écologiques.

L'un des modèles les plus souvent mobilisés, construit à Yale, ne prévoit-il pas une perte dérisoire de 10 % du PIB mondial dans l'hypothèse où la hausse de température atteindrait 6°C à la fin du siècle ? Les rédacteurs du rapport Stern-Stiglitz sont d'accord avec les physiiciens du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui, depuis plusieurs années, encouragent leurs collègues économistes à appréhender les effets du dérèglement écologique sur le monde réel plutôt que de disserter sur des univers qui n'existent que dans les manuels. Ce pourrait être, là aussi, un chantier pour Nicolas Hulot : inviter le monde académique des économistes à penser à nouveaux frais une politique économique durable, capable d'éclairer nos gouvernants sur le long terme. ■

G Gaël Giraud est économiste en chef de l'Agence française de développement, membre de la commission Stern-Stiglitz et directeur de la chaire « Energie et prospérité » (ENS, Ecole polytechnique, Ensaie, Institut Louis Bachelier)

J Jean-Pierre Petit est économiste et président de la société de conseil Les Cahiers verts de l'économie

87 % DES ÉMISSIONS ACTUELLES NE SONT ASSUJETTES À AUCUNE TARIFICATION CARBONE

« Les Echos » accélère sur les services

Le groupe annonce le rachat de Netexplo, un observatoire des mutations numériques

Nous voulons accompagner nos clients dans leur transformation digitale. La nouvelle profession de foi des Echos pourrait être la promesse d'un cabinet de consultants. Francis Morel, son PDG, n'endosse pas le parallèle, mais il insiste sur les missions d'avenir du groupe : creuser le thème de l'innovation et se diversifier au maximum dans les services. Cette approche est notamment matérialisée par l'acquisition de Netexplo, une petite entreprise de prospective, et par le lancement de The Innovator, un média en anglais distribué dans les salons de l'industrie technologique, annoncés mardi 30 mai. Une campagne de communication avec les mots-clés « News, talks, coaching » relaiera cette stratégie à partir du 6 juin.

« Il faut développer les services, pour renforcer la marque de presse et augmenter la rentabilité », pense M. Morel. Si, en 2011, Les Echos réalisait environ 17 % de son chiffre d'affaires dans les services, ce taux est aujourd'hui de 35 % et l'objectif est d'atteindre 50 % en 2018-2019. Alors qu'il perdait environ 10 millions d'euros en 2011, le groupe est bénéficiaire depuis trois ans. En 2016, le chiffre d'affaires s'est établi à 180 millions d'euros environ, avec un résultat d'exploitation (Ebitda) compris entre 2 % à 3 %.

Cofondé par Thierry Happe, ancien de Havas, Netexplo est un observatoire des tendances du numérique dans le monde. L'entreprise s'appuie sur un réseau

d'universitaires, aux Etats-Unis avec le MIT de Boston ou Stanford, mais aussi au Brésil ou au Japon. Il publie chaque année une liste de 100 initiatives numériques intéressantes, présentées lors d'un salon en partenariat avec l'Unesco. Son modèle économique est fondé sur la vente aux grandes entreprises de ses contenus et de prestations, sous forme de MOOC pour se former en ligne ou de séminaires d'innovation.

Miser sur le « brand content »

« Netexplo peut nous apporter des contenus de grande qualité académique et nous pouvons leur apporter un réseau commercial », explique Christophe Victor, directeur général délégué des Echos. Forte de 10 salariés et environ 5 millions d'euros de chiffre d'affaires selon FrenchWeb, Netexplo, rachetée à 78 %, gardera une certaine autonomie. Mais Les Echos compte l'aider à toucher les PME. Et intégrer ses contenus et ses événements dans de futures offres « platinum » d'abonnement : annoncées pour septembre, elles cibleront les grandes entreprises et les cadres intéressés par l'innovation.

En parallèle, Les Echos lance The Innovator, un cahier spécial en anglais, consacré à une thématique d'innovation comme l'intelligence artificielle : il sera intégré aux Echos mais surtout distribué sur les grands salons mondiaux de l'innovation et prolongé par une newsletter numérique hebdomadaire. Celle-ci sera notamment diffusée par un partenariat

« Il faut développer les services pour renforcer la marque de presse et augmenter la rentabilité »

FRANCIS MOREL
PDG des « Echos »

également annoncé le 30 mai, avec LinkedIn. Ce réseau social professionnel relaiera certains contenus des Echos et notamment les futures rencontres que le média veut organiser entre des abonnés et des journalistes qui raconteraient leur passage au sommet de Davos ou au CES, le Salon de l'électronique de Las Vegas. Ces différents développements sont en phase avec le lancement en 2016 de VivaTech, un salon mé-

lant présentations de start-up, ateliers d'innovation pour grandes entreprises et conférences. Programmée du 15 au 17 juin, la manifestation organisée avec Publicis groupe se veut le futur fer de lance de l'activité « événementielle » des Echos (25 millions d'euros de chiffre d'affaires).

L'autre pilier de la diversification du groupe est le *brand content*, la création de contenu pour des entreprises extérieures. Celle-ci génère environ 25 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec deux segments différents. Les petites entreprises sont ciblées par Les Echos Publishing, qui produit par exemple des textes pour des cabinets d'experts-comptables désireux de montrer leur expertise. Les entreprises du CAC 40 achètent, elles, parfois des contenus numériques à la société Pelham, rachetée par Les Echos début 2016. Les activités de « services » pures (12 millions d'euros de chiffre d'affaires par an) complètent

la diversification : annonces légales, études, formation...

Avec cette stratégie, les activités de médias ne risquent-elles pas de devenir minoritaires ? « Nous l'assurons, mais la diversification n'existerait pas sans notre activité de médias. C'est vertueux », répond M. Morel. Les Echos se targue d'avoir augmenté la diffusion depuis six ans. Le titre subit la chute libre des ventes en kiosques mais a réussi à conquérir 37 000 abonnés 100 % numérique, sur 137 000 exemplaires vendus au total.

Sur la publicité (35 % du chiffre d'affaires contre 31 % pour la diffusion), le défi est grand : ces revenus sont en baisse car Facebook, Google ou Amazon dévorent le marché. « Seul, aucun titre n'a la moindre chance d'y arriver », estime M. Morel. Le groupe cherche à s'allier rapidement dans le domaine des données publicitaires avec d'autres éditeurs, dont Lagardère active (Le JDD, Europe 1, Elle...). ■

ALEXANDRE PIQUARD

RADIO Vincent Giret prend la tête de Franceinfo

Mathieu Gallet, président de Radio France, a choisi Vincent Giret, rédacteur en chef au journal *Le Monde*, pour prendre la tête de Franceinfo. Celui qui est déjà chroniqueur au sein de la radio publique remplace Laurent Guimier, qui devient directeur des antennes et des contenus, en remplacement de Frédéric Schlessinger, recruté par Europe 1.

MARCHÉ DE L'ART Annulation de la vente aux enchères de Le Corbusier

La vente aux enchères de 147 appliques conçues par l'architecte Le Corbusier et issues de l'Unité d'habitation de Firminy (Loire), prévue mardi 30 mai chez Artcurial à Paris, a été annulée lundi par le maire PCF Marc Petit. Dans un courrier adressé à la ministre de la culture, les habitants de l'immeuble et l'association Le Modul'or, opposés à cette vente, demandent un « classement au titre des Monuments historiques ».

Yannick Letranchant va remplacer Michel Field

Le nouveau directeur de l'information de France Télévisions est issu de la rédaction

Un choix interne pour apaiser les rédactions... Cela pourrait être le résumé de la décision de Delphine Ernotte pour le prochain directeur de l'information de France Télévisions : en remplacement du très contesté Michel Field, qui a démissionné lundi 22 mai, la présidente a choisi Yannick Letranchant, actuel directeur du réseau régional de France 3. Ce nom devrait être annoncé en interne mardi 30 mai, selon nos informations, confirmant celles de *L'Opinion*.

M. Letranchant est un pur produit du service public audiovisuel, où il est entré en 1989. Il connaît très bien l'information et a l'avantage d'être passé par France 2 et France 3 : reporter pour les deux chaînes à ses débuts, il a été ensuite intégré à la rédaction en chef des JT de France 2. Il a ensuite eu des fonctions de coordination des rédactions, notamment sous la direction de Thierry Thuillier, directeur de l'information pendant le mandat de Rémy Pflimlin, prédécesseur de Delphine Ernotte.

Tensions persistantes

En 2014, il est nommé directeur du pôle Nord-Ouest de France 3. La nouvelle présidente de France Télévisions l'a depuis chargé de diriger tout le réseau régional de France 3, avec la mission de doubler le nombre de programmes produits localement sur les antennes. A l'arrivée de Mme Ernotte en 2015, le nom de M. Letranchant avait circulé parmi les possibles directeurs de l'information et ces derniers jours, le journaliste du *Journal du dimanche* Renaud Revel avait écrit qu'il « tenait la corde » face aux autres profils extérieurs parfois évoqués, dont ce-

lui de Fabien Namias, d'Europe 1. Sa connaissance de France 2 et France 3 sera probablement utile à Yannick Letranchant, au vu des tensions persistantes entre les deux rédactions.

Le débat autour de l'éviction de David Pujadas et de la ligne éditoriale du « 20 heures » de France 2 l'a montré : ce « JT » est parfois jugé trop refermé sur une équipe restreinte de journalistes et trop sensationnaliste dans son traitement de l'actualité, mais il est aussi défendu pour ses très bonnes audiences et ses innovations. M. Letranchant devra trancher ces débats et préciser la ligne éditoriale du « 20 heures » pour réussir l'après-Pujadas, avec l'arrivée annoncée d'Anne-Sophie Lapix.

Le futur responsable devra aussi poursuivre « Info 2015 », le chantier sensible de fusion des rédactions nationales de France 2 et France 3. Trouver un second souffle à Franceinfo, la chaîne d'information publique lancée avec Radio France et France Médias Monde. Et prolonger le travail débuté avec Elise Lucet sur les magazines d'information comme « Envoyé Spécial » ou « Cash Investigation ». « Le nouveau directeur de l'information aura pour mission de faire travailler la rédaction dans un climat apaisé », a dit Delphine Ernotte dans un entretien au *Monde*. Ce choix interne répond à cette feuille de route. Mais il n'est pas un gage de réussite à coup sûr : avant Michel Field, la présidente avait aussi favorisé un profil maison, Pascal Golomer, mais l'avait rapidement remplacé car elle souhaitait impulser davantage de changement. ■

AL. P.



**LES DOCKS -
CITÉ DE LA MODE ET DU DESIGN**
34, QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS
ENTRÉE GRATUITE



MARDI 30 MAI 2017 CONFÉRENCES

SALLE 1

- 10h30** : Québec : opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, animée par Ingrid Therwath
- 11h45** : Allemagne : emploi et entrepreneuriat, animée par Jean-Pierre Pont
- 13h00** : Tour du monde de l'emploi, animée par Jean-Pierre Pont
- 14h15** : Garantir la protection sociale de l'expatrié, animée par Emmanuel Langlois
- 15h30** : Scolarité des enfants à l'international, animée par Emmanuel Langlois
- 16h45** : Stratégies de carrières à l'international, animée par Emmanuel Langlois
- 18h00** : Barcelone : la capitale des start-up en Europe du Sud, animée par Barcelona Activa
- 19h15** : Créer, reprendre ou implanter une entreprise à l'étranger, animée par Jean-Pierre Pont

SALLE 2

- 10h30** : Vivre sa retraite à l'étranger, animée par Emmanuel Langlois
- 11h45** : Investir et s'installer au Portugal, animée par Emmanuel Langlois
- 13h00** : Spécificités du statut d'expatrié : régime matrimonial, immobilier, famille, animée par Emmanuel Langlois
- 14h15** : Expatriation : comment gérer son argent à l'étranger ? animée par Ditto by Travellex
- 15h30** : Carrières au sein de l'Union européenne, animée par Jean-Pierre Pont
- 16h45** : S'installer aux USA, animée par Emmanuel Saint-Martin
- 18h00** : Bien planifier son avenir financier au Canada, animée par la Banque Nationale du Canada
- 19h15** : Canada : opportunités d'emploi et entrepreneuriat, animée par Lysiane Baudu

MERCREDI 31 MAI 2017 CONFÉRENCES

SALLE 1

- 10h30** : Carrières au sein de l'Union européenne, animée par Jean-Pierre Pont
- 11h45** : La gestion patrimoniale de l'expatrié, animée Emmanuel Langlois
- 13h00** : Je prépare mon départ : quelles démarches administratives, comment gérer mes finances, animée Emmanuel Langlois
- 14h15** : Se former à l'étranger : cours à distance, linguistique, animée par Emmanuel Langlois
- 15h30** : Australie/Nouvelle-Zélande : études, emploi, entrepreneuriat
- 16h45** : Mobilité des jeunes à l'international, animée par Ingrid Therwath

SALLE 2

- 10h30** : Canada : opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, animée par Lysiane Baudu
- 11h45** : Entreprendre au Canada, comprendre le système bancaire pour mieux vous accompagner, animée par la Banque Nationale du Canada
- 13h00** : Tour du monde de l'emploi, animée par Jean-Pierre Pont
- 14h15** : Grande-Bretagne : opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, animée par Jean-Pierre Pont
- 15h30** : Portugal : la destination phare des retraités français, animée par Jean-Pierre Pont
- 16h30** : Immigrer au Québec : démarches, questions pratiques, installation, animée par Emmanuel Langlois

Inscription sur leforumexpat.com

Ou par SMS en envoyant « expat2017 » au 07 56 79 58 08 (numéro non surtaxé)

Organisé par : **Le Monde** | **LOBS** | **Télérama** | **Courrier international**